



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file - Votre référence

Our file - Notre référence

NOTICE

AVIS

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

Canada

LE RAPPORT DURHAM EN TRADUCTION : PARADIGMES DISCURSIFS

PAR MARC CHARRON

SOUS LA DIRECTION DE MME ANNIE BRISSET

THÈSE PRÉSENTÉE À

L'ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

POUR L'OBTENTION DE LA MAITRISE EN TRADUCTION

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION



MARC CHARRON, OTTAWA, CANADA, 1993



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Voire référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-93565-0

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

SOMMAIRE

Cette thèse propose de faire l'analyse comparée des réseaux idéologiques qui traversent et façonnent chacune des trois traductions françaises du Rapport Durham. Elle cherche à expliquer comment les différents courants idéologiques qui ont fait évoluer le discours social au Québec, depuis la Rébellion des Patriotes de 1837-1838 et la parution du Rapport Durham en 1839, trouvent leur inscription dans les quelque cent cinquante années d'histoire de la traduction du célèbre rapport.

Notre postulat de base repose essentiellement sur le fait que le processus traduisant ne peut, en tant que pratique sémiotique, être isolé de ce qui se dit en société sur l'objet de discours qui s'appelle ici le Rapport Durham. Ainsi il sera largement question de la perméabilité du discours traductionnel et de son assujettissement aux normes imposées par l'hégémonie discursive qui l'i est contemporaine. Précisons que notre méthode s'inspire de l'analyse des discours et, plus spécifiquement, de la sociocritique de la traduction.

Le premier chapitre expose le contexte socio-politique propre au texte original du Rapport Durham, à chacune de ses traductions ainsi qu'à la longue période intermédiaire que séparent les première et deuxième traductions. Cette contextualisation permet,

Durham comme objet du discours social à certains moments précis de l'histoire politique canado-québécoise.

Le deuxième chapitre renferme l'analyse comparée des principaux idéologèmes qui sous-tendent les formations discursives telles qu'elles se manifestent dans le discours socio-politique canadien-français ou québécois. De façon concrète, notre analyse propose d'aborder ces idéologèmes par le biais de variations synchroniques d'énoncés (dont seuls sont retenus ceux qui présentent des caractères d'ordre idéologique).

Enfin, le troisième chapitre examine la relation antagoniste entre Français et Anglais telle qu'elle se manifeste dans la facture des différentes traductions du Rapport Durham. L'invariant diachronique qu'on y découvre tend vers un présupposé idéologique que nous appelons «conquêtisme» et qui a, contrairement aux idéologèmes analysés dans le deuxième chapitre, la Conquête comme objet spécifique de discours.

SUMMARY

This thesis attempts a comparative analysis of the ideological networks that run through and shape each of the three French translations of Lord Durham's Report. It endeavours to explain how the different ideological currents which contributed to the development of social discourse in Quebec since the uprisings of the Patriotes in 1837-38 and the publication of Lord Durham's Report in 1839, become inscribed in the 150 years or so of the history of Lord Durham's Report in translation.

Our main postulate relies essentially on the fact that the translation process, as a semiotic practice, cannot be isolated from what is said in society of the object of discourse, in this case, Lord Durham's Report. Thus our study will largely deal with the permeability of translational discourse and the constraints imposed upon it by the norms related to its contemporary discursive hegemony. Our method borrows concepts to discourse analysis and, more specifically, to translation sociocriticism.

The first chapter sets out the socio-political context proper to Lord Durham's Report as source text, to each of its translations, and to the long intermediary period between the first and second translations. This type of contextualization allows, among other things, for an understanding of both the presence and the absence

of Lord Durham's Report as an object of social discourse at certain given moments in the political history of Quebec and Canada.

The second chapter presents the actual comparative analysis of the principal ideologems that underlie the discursive formations at work in the socio-political discourse of French Canada or Quebec. In concrete terms, our analysis approaches these ideologems by means of synchronic variations of utterances (of which are considered strictly the modifications of an ideological type).

Finally, the third chapter examines the antagonistic relation between the French and the English as it presents itself in the composition of the different translations of Lord Durham's Report. The diachronic invariant that can be singled out tends toward an ideological presupposition that we choose to call «conquêtisme» and which has, contrary to the ideologems studied in the second chapter, the Conquest as a specific object of discourse.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire/Summary.....	p. i
Remerciements.....	p. vii
Introduction.....	p. 1
Chapitre 1 : Contextualisation du <u>Rapport Durham</u>	
et de ses traductions.....	p. 13
Le <u>Rapport Durham</u> , texte de départ.....	p. 14
La traduction de 1839.....	p. 15
Cent ans de conservation.....	p. 18
La traduction de 1948.....	p. 21
La traduction de 1969.....	p. 25
L'édition revue et corrigée de 1990.....	p. 29
Chapitre 2 : Le <u>Rapport Durham</u> , paradigme discursif	
et variations synchroniques.....	p. 34
Lectures synchronique et diachronique	
des idéologèmes.....	p. 39
Les idéologèmes secondaires.....	p. 45
a. L'idéologème du «bon peuple».....	p. 45
b. L'idéologème de «l'enracinement»...p.	50
c. L'idéologème de «l'anti-	
intellectualisme».....	p. 60
d. L'idéologème du «peuple conquis	
mais fier».....	p. 62
e. L'idéologème de «la dénégation de	
la nation canadienne-française»....p.	66

f. L'idéologème de «l'indépendance rêvée».....	p. 75
g. L'idéologème du «sens de l'argent et des affaires».....	p. 80
h. L'idéologème de «l'immoralité de l'ambition».....	p. 89
i. L'idéologème du «complexe d'infériorité».....	p. 94
j. L'idéologème de «l'assimilation»...	p. 99
Chapitre 3 : La relation antagoniste ou le conquétisme, invariant diachronique.....	p. 112
Conclusion.....	p. 130
Bibliographie.....	p. 137

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Annie Brisset pour ses conseils avisés et ses encouragements répétés.

à mes parents,

à Lolita

INTRODUCTION

Du Report on the Affairs of British North America de lord Durham, on connaît trois traductions¹ (auxquelles il faut ajouter une édition revue et corrigée de la dernière version française, publiée à l'été 1990)² : la première est celle que publie le journal Le Canadien du 8 mars au 8 avril 1839 et que Jean-Charles Falardeau attribue au journaliste Étienne Parent; la deuxième est de Marcel-Pierre Hamel, de la Société historique de Montréal, publiée en 1948; la troisième et dernière traduction, publiée en 1969, est de Denis Bertrand et Albert Desbiens, alors professeurs d'histoire au Collège Sainte-Marie de Montréal. Comment expliquer que, en l'espace d'un siècle et demi, l'on a publié du Rapport Durham trois traductions différentes plus une édition revue et corrigée de la troisième - qui remonte à peine à vingt ans -, sinon par la place qu'a occupée et que continue d'occuper le célèbre rapport dans l'histoire politique - et peut-être davantage dans la psyché collective - du Canada français et du Québec?

Il faudra, dans un premier temps, s'interroger sur les raisons et les conditions qui ont présidé à la traduction de 1839, aux deux retraductions de 1948 et de 1969 ainsi qu'à l'édition revue et corrigée de 1990. On admettra que ces facteurs peuvent être, en partie, d'ordre pédagogique³, philologique⁴ ou éditorial⁵. Autrement dit, le projet de traduction repose-t-il sur la volonté

le cas d'une retraduction, sur le fait que la traduction antérieure est désuète ou tout simplement introuvable? Au-delà de la plausibilité de ces facteurs, nous croyons qu'il faut davantage s'interroger sur la nature même du contexte historique et politique dans lequel les traductions ont été réalisées, ainsi que sur celle du discours social contemporain de ces traductions. Celles-ci, à l'instar de toute production textuelle, ne peuvent d'aucune façon être imperméables à ces discours, eux-mêmes tributaires de l'histoire événementielle.

L'histoire du Rapport Durham en traduction s'étendant sur plus de cent cinquante ans, il faut donc chercher à comprendre si les dates qui marquent la traduction du rapport - 1839, 1948, 1969 et 1990 - sont fortuites ou si elles s'inscrivent véritablement comme des «moments-clés» ou «années-charnières» dans l'histoire politique canado-qubécoise. Par la suite, il sera important d'examiner les raisons qui peuvent expliquer le rythme auquel les traductions ont été réalisées. Ainsi, comment faut-il comprendre que plus d'un siècle sépare les deux premières traductions et qu'à peine vingt ans séparent les deuxième et troisième traductions ainsi que la troisième et sa nouvelle édition corrigée? Par exemple, il est d'ores et déjà possible d'affirmer que le facteur de «désuétude», qui se caractérise par le vieillissement de la langue, peut difficilement s'appliquer à une traduction qui remonte à une génération. Manifestement, d'autres facteurs motivent une telle

De façon succincte, nous pouvons affirmer qu'une partie de la réponse réside sans doute dans les thèses avancées par le sociologue Marcel Rioux, dans La Question du Québec, et par le politologue Louis Balthazar, dans Le bilan du nationalisme au Québec. Nous tenterons donc de voir dans quelle mesure les trois traductions du Rapport Durham peuvent être interprétées à la lumière des thèses respectives de Rioux et de Balthazar. Cette tentative de contextualisation aura comme objectif principal de faire ressortir les principaux événements politiques contemporains des années-charnières de publication des différentes traductions du rapport et, conséquemment, de faire état du discours socio-politique ayant pu «agir sur» la traduction contemporaine de chacune des périodes-clés.

Toutefois, l'histoire politique n'est révélatrice que si l'on admet l'hypothèse que la traduction puisse en constituer une «lecture idéologique»⁶. Dans le cas spécifique qui nous intéresse, cette lecture est inévitablement formée, pour chacune des traductions, à partir des relations qui existent entre le Rapport Durham (comme texte de départ) et tout autre texte ou discours susceptible d'en traiter directement ou indirectement, dont, au premier plan, la ou les versions antérieures et le discours social (et plus spécifiquement socio-politique) contemporain de chacune des traductions. Toute traduction ne peut alors que récupérer un certain nombre des traces laissées par ce type de texte ou discours

«interprétatif», d'où la formation d'une certaine intertextualité ou interdiscursivité :

Le recouplement d'une organisation textuelle (d'une pratique sémiotique [ici le processus traduisant]) donnée avec les énoncés (séquences) qu'elle assimile dans son espace [texte ou discours social «interprétatif»] sera appelé un IDÉOLOGÈME⁷.

Même si la définition de l'idéologème donnée ici par Kristeva s'applique spécifiquement au texte littéraire, on peut constater à quel point elle est pertinente du point de vue de la traduction et de notre projet d'analyse.

En effet, notre hypothèse repose sur le principe que chacune des traductions du Rapport Durham s'appuie sur un ensemble distinct d'idéologèmes. Ceux-ci, toutefois, ne sont pas repérables à la surface du texte, parce qu'ils sont avant tout le produit d'un contact qui intervient à un niveau que nous pourrions qualifier de «plus petit dénominateur commun», comme le spécifie bien Marc Angenot :

L'idéologie est absente de la surface du discours et l'analyste cherchera toujours plus «profondément» les connexions qui hiérarchisent entre elles les maximes idéologiques⁸.

Il sera donc nécessaire, dans le cas du Rapport Durham, de «descendre» sous la surface du discours traductionnel afin de

repérer quels sont les présupposés idéologiques qui sous-tendent l'acte de traduire et qui trouvent leur forme matérielle dans la réalisation textuelle de la traduction. Affirmer que le processus traduisant participe activement à un discours et que les idéologèmes traductionnels sont tributaires de ce discours, c'est reconnaître, comme le fait Annie Brisset, que «la traduction ne peut se soustraire au discours qui correspond à l'état de la société où elle se réalise»¹. En ce qui concerne les traductions du Rapport Durham, il importe de déterminer à quel état de société correspond chacune des différentes réalisations. A cet égard, la contextualisation effectuée dans le premier chapitre sert d'outil d'analyse indispensable. En d'autres termes, il existe virtuellement, pour chaque année-charnière, un discours sur le Rapport Durham dans la société à qui la traduction est destinée. A cause des idéologèmes qui sont des «principes régulateurs»¹⁹ du discours social environnant - qui engloberait le discours sur le Rapport Durham -, le traducteur ne peut pas ne pas se faire, au moins en partie, l'écho de ce discours auquel il participe de façon privilégiée (en l'alimentant et en y puisant).

D'un point de vue méthodologique, pour les textes traduits eux-mêmes, nous devons faire appel à une analyse comparée afin de déterminer si les différences sur le plan traductionnel peuvent s'expliquer par des «lectures différentes» de l'histoire politique canado-qubécoise depuis 1839 (telle qu'elle s'est déroulée ou,

idéologèmes différents ou non. En surface, ces idéologèmes se manifesteront sans doute sous forme de variantes ou de constantes entre les différentes traductions. La contextualisation du Rapport Durham et de ses traductions, en se consacrant essentiellement à un bref rappel de l'histoire événementielle autour de chacune des périodes pertinentes, mesurera ces mêmes données historiques au regard des grilles idéologiques proposées par Rioux et Balthazar. Cette mise en contexte des idéologies et des discours dominants permettra, par la suite, une analyse plus détaillée des traductions proprement dites.

Même si notre analyse comparée ne peut vraisemblablement échapper à la méthode du «ligne par ligne», spécifions tout de suite qu'il ne s'agira pas d'analyser ici chacune des différences sur le plan micro-structurel : une telle analyse nécessiterait des centaines de pages et nous amènerait inévitablement à comparer autre chose que les facteurs relevant du travail des idéologèmes, notamment des questions d'ordre philologique (on n'a qu'à penser ici aux deux premières traductions que plus d'un siècle sépare). Le but premier est de déterminer si, d'une traduction à l'autre, la composante idéologique évolue et, si oui, quel est le sens que prend cette évolution.

L'analyse des traductions se limitera à deux des six chapitres qui constituent le rapport, à savoir le premier chapitre (qui traite

présente ses recommandations). Ces deux chapitres, respectivement intitulés, dans le texte original, «Lower Canada» et «General Review and Recommendations», forment près des deux tiers du rapport. Ils ont depuis toujours été considérés comme les plus importants : d'une part, parce qu'il est clair que le but premier de la mission de Durham est d'apporter des solutions durables à la situation de crise qui prévaut toujours dans le Bas-Canada au lendemain de la Rébellion; d'autre part, parce que les recommandations proposées dans la conclusion («General Review and Recommendations») annoncent l'essentiel de ce qui deviendra loi constitutionnelle l'année suivante, à savoir l'Acte d'Union de 1840.

Il ne serait donc pas faux d'affirmer que les deux chapitres qui seront étudiés sont respectivement le «diagnostic» que pose lord Durham au sujet du Bas-Canada (examen à maints égards sociologique du climat de tension ayant mené à la Rébellion de 1837-1838) et le «pronostic» suggéré (moyens à mettre en place afin d'enrayer définitivement ce climat de crise). On peut aisément deviner l'effet qu'a produit le rapport sur ses premiers lecteurs francophones (à qui une partie du discours s'adresse directement) et peut-être davantage sur les lecteurs des deux ou trois dernières générations, dont la lecture ne peut être dissociée de l'histoire politique post-durhamienne : notre analyse doit certes tenir compte de cette histoire, mais plus encore du fait que les traducteurs

font aussi partie de ce groupe de lecteurs, et que potentiellement ils sont eux-mêmes porteurs d'un discours sur le texte à traduire.

Dès lors, on comprend que ce sont ces parties, plus que les autres, qui seront susceptibles de révéler s'il y a, en traduction, conflit entre la vision politique de l'auteur et celle de ses différents traducteurs. L'objectif du présent travail n'est pas de conclure que le traducteur, en tant que sujet traduisant, intervient lors du processus de traduction. Nous estimons plutôt que cette intervention est inévitable; autrement dit, indépendamment de la volonté du sujet traduisant, toute traduction porte la marque de l'intervention de normes discursives, normes issues du discours social et qui régissent, en certains lieux bien précis mais a priori impossible à déterminer, le processus traduisant. Comme l'a souligné Annie Brisset :

Le sujet traduisant est un sujet collectif, porte-parole d'une société qui s'est forgé un système de représentations ou ce qu'on appelle un imaginaire¹¹.

En plus de repérer les «lieux» où interviennent ces normes discursives, il faudra déterminer à quel discours plus global la traduction est identifiable. Que ce soit fait de façon inconsciente ou non, le traducteur (de surcroît le traducteur d'un texte politique) effectue des choix, par exemple, sur le plan micro-structurel dont la conséquence ne peut être saisie que sur

comparer plusieurs traductions d'un même texte de départ, réalisées à différentes périodes de cette histoire canado-québécoise, il faudra voir en quoi la «courbe» des modifications marquées idéologiquement suit celle des idéologies politiques et, conséquemment, des discours qui ont façonné l'histoire canado-québécoise depuis la publication du rapport, bref, en quoi les traductions participent de l'«hégémonie discursive»¹² de leur temps.

C'est ainsi qu'une fois définie la contextualisation des différentes traductions, une fois terminée «notre» lecture idéologique des différentes traductions, grâce à l'analyse des idéologèmes qui sous-tendent le travail discursif des normes régissant la réalisation matérielle des traductions, on aura rassemblé les éléments permettant d'expliquer pourquoi le Rapport Durham a occupé une place aussi névralgique, depuis plus d'un siècle et demi, dans le discours social au Canada français et au Québec.

NOTES

1. Nos recherches nous permettent d'affirmer que le Rapport Durham demeure, à ce jour, l'ouvrage le plus souvent traduit au Québec. (Source : Philip Stratford, Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais, Éd. n° 2, Ottawa, Conseil canadien de recherches sur les humanités, 1977, 78 p. Les données concernant les quinze dernières années ne remettent aucunement en cause cette réalité.)

2. Une analyse comparée de la dernière version française du Rapport Durham et de son édition dite revue et corrigée permet de constater qu'il n'y a en fait aucune différence réelle entre les deux, si ce n'est deux ou trois mots - et pas parmi les plus significatifs - sur plus de deux cents pages. Cette constatation nous a amené à conclure à l'inutilité d'intégrer cette édition à l'analyse comparée des traductions proprement dites. Nous avons toutefois jugé indispensable de faire la mise en contexte de l'édition de 1990. En effet, on verra lors de la contextualisation de l'édition revue et corrigée de 1990 (p. 29-30) que c'est davantage le contexte politique de cette année 1990 qui explique le pourquoi d'une réédition, à ce moment précis, de la dernière traduction du Rapport Durham.

3. Dans leurs «Remarques préliminaires», les éditeurs de la version de 1969 spécifient que, même si elle s'adresse au grand public, la nouvelle traduction était «[d]estinée, à l'origine, aux étudiants en histoire du Canada» et qu'ils ont «voulu en faire un

instrument pédagogique et un ouvrage de vulgarisation» (Denis Bertrand, Albert Desbiens et André Lavallée, «Remarques préliminaires», Le Rapport Durham, Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969).

4. Dans son «Avertissement au lecteur», l'auteur de la traduction de 1948 fait les remarques suivantes : «Il existait, il est vrai, une traduction française du Rapport de lord Durham parue dans Le Canadien de 1839. [...] Mais on sait qu'il est absolument impossible de mettre la main sur cette traduction, dont on retrouve les derniers exemplaires dans nos rares bibliothèques publiques. [...] Cette traduction, faite à la vapeur, publiée au jour le jour dans le vieux journal de Québec, péchait par l'omission totale de notes et par un vocabulaire illisible aujourd'hui. [...] Plus nous nous étonnions de cette lacune, plus nous désirions la combler» (Marcel-Pierre Hamel, «Avertissement au lecteur», Le Rapport de Durham, [Montréal], Éditions du Québec, 1948, p. 10-11).

5. Cf. note 2 et la contextualisation de «L'édition revue et corrigée de 1990» (p. 29-30).

6. Nous empruntons cette expression à Robert Major qui, dans Jean Rivard ou l'art de réussir, propose une «lecture idéologique» du roman d'Antoine Gérin-Lajoie : «Une lecture idéologique de Jean Rivard doit forcément analyser l'idéologie expressément affirmée dans le texte et dégager ses composantes. Ce faisant, elle doit tenir compte des lectures antérieures et les juger, non par simple goût de croiser le fer. [...] mais plutôt parce que des lectures proposées, propagées, «imposées» sont des «réseaux d'imprégnation

idéologique» qu'il importe de démonter. [...] Mais au-delà ou en deçà de cette idéologie manifeste, [...] d'autres courants idéologiques traversent l'oeuvre» (Robert Major, Jean Rivard ou l'art de réussir, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 15.

7. Julia Kristeva, Le texte du roman, La Haye/Paris, Mouton, 1970, p. 12.

8. Marc Angenot, «Présumé, topos, idéologème», Études françaises, vol. XIII, n° 1-2, 1977, p. 26.

9. Annie Brisset, Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988), Longueuil, Le Préambule, 1990, p. 30.

10. Nous empruntons cette expression à Marc Angenot, dans «Présumé, topos, idéologème», p. 24.

11. Annie Brisset, Sociocritique de la traduction, p. 32.

12. Dans son ouvrage 1889 : un état du discours social, Marc Angenot multiplie les définitions de l'«hégémonie discursive», dont voici, du point de vue de notre propre analyse, la plus pertinente: «L'hégémonie est fondamentalement un ensemble de mécanismes unificateurs et régulateurs qui assurent à la fois la division du travail discursif et un degré d'homogénéisation des rhétoriques, de topiques et des doxa transdiscursives» (Marc Angenot, 1889 : un état du discours social, Longueuil, Le Préambule, 1989, p. 22).

CHAPITRE 1

CONTEXTUALISATION DU RAPPORT DURHAM ET DE SES TRADUCTIONS

Dans ce premier chapitre, nous nous proposons de situer le Rapport Durham et chacune des traductions (y compris l'édition revue et corrigée de 1990) dans le contexte socio-politique propre à chacun des ouvrages. Pour la version anglaise du Rapport Durham, on sait que la situation qui prévaut au Bas-Canada à la fin des années 1830 en constitue principalement l'origine. Une fois cernée cette particularité du texte de départ, nous entreprendrons de reconstruire l'histoire de ses versions québécoises, en considérant comme années-charnières les dates de publication de chacune des traductions du rapport. Nous tenterons de mettre en relief l'histoire événementielle dans laquelle s'insère chacune des publications ainsi que le discours socio-politique propre à l'hégémonie discursive de chaque période. Cette contextualisation devrait permettre de comprendre un grand nombre des choix traductionnels et éditoriaux des ouvrages traduits, mais aussi d'évaluer la participation de ces derniers au discours socio-politique du Canada français et du Québec et la position qu'ont occupée et qu'occupent encore ces derniers dans la psyché collective canadienne-française et québécoise.

Le Rapport Durham, texte de départ

S'il est un aspect de la mission de lord Durham sur lequel s'entendent tous ceux qui ont analysé ou commenté son rapport, c'est la raison principale qui l'amène au Canada en mai 1838 :

It was the crisis in Lower Canada, above all, that had brought Lord Durham across the Atlantic, and in his Report it was to this crisis that he turned at once after a brief introduction'.

La crise à laquelle il est fait allusion est bien sûr celle qui règne au lendemain du soulèvement des Patriotes à l'automne 1837 et qui menace d'éclater à nouveau. La nouvelle atteint Londres le 22 décembre 1837, ce qui amènera le gouvernement britannique à suspendre la constitution dans le Bas-Canada le 10 février 1838. Pendant ce temps, le premier ministre de l'époque, lord Melbourne, réussit, après quelques tentatives, à convaincre Durham d'accepter les postes de «Gouverneur général de l'Amérique du Nord britannique et de Haut-Commissaire pour le règlement de certaines questions importantes en cause dans les dites Provinces du Bas et du Haut-Canada relatives à la forme du futur gouvernement des dites Provinces».

Durham arrive à Québec le 27 mai 1838 et repart pour l'Angleterre le 1er novembre de la même année. Au cours de ces cinq mois, il séjournera exclusivement dans le Bas-Canada - à l'exception de cinq

jours passés dans le Haut-Canada en juillet 1838 -, sans jamais se rendre dans les autres colonies : ce détail sur le séjour de Durham ne fait qu'appuyer la thèse selon laquelle sa mission se résume essentiellement à suggérer des «remèdes» aux «maux» du Bas-Canada.

Lord Durham signe son rapport le 31 janvier 1839 et le dépose à la Chambre des Communes le 4 février. Le Times de Londres en publie, en primeur, de larges extraits à partir du 8 février. La version originale du rapport sera publiée au cours de cette même année à Montréal, Toronto et Londres. Le chapitre intitulé «Lower Canada», premier chapitre d'un ouvrage qui en compte six, représente près de la moitié du rapport : ce détail sur la division de l'ouvrage vient encore une fois rappeler la principale raison de la mission de lord Durham en Amérique du Nord britannique.

La traduction de 1839

Le 8 mars 1839 (un mois donc, jour pour jour, après la publication d'extraits dans le grand quotidien de Londres), le journal Le Canadien, de Québec, commence à publier une traduction du rapport dont le dernier extrait paraît exactement un mois plus tard, soit le 8 avril 1839. Dans son ouvrage consacré à la vie et l'oeuvre d'Étienne Parent¹, le sociologue Jean-Charles Falardeau affirme que ce dernier, éditeur du Canadien, est l'auteur de la traduction.

journaliste, est aussi traducteur de métier. En effet, Falardeau nous apprend que, «en 1827, il devient traducteur français adjoint et officier en loi de l'Assemblée du Bas-Canada»¹. La traduction de 1839 n'est donc pas celle d'un traducteur inexpérimenté ou étranger au domaine dont traite le rapport. Elle est au contraire l'oeuvre d'une «partie intéressée». La traduction - les dates de publication en témoignent - demeure le fruit d'un mois de travail (ou un peu plus en supposant que Parent ait été secondé et qu'il ait commencé quelques jours ou quelques semaines avant le 8 mars 1839). Il faudra ne pas perdre de vue ces facteurs lors de l'analyse comparée des différentes traductions.

Pour ce qui est du journal Le Canadien, il est utile de rappeler qu'il a longtemps défendu les politiques du Parti canadien. En 1826, le Parti canadien se radicalise et devient le Parti patriote. A partir de cette date, ce n'est pas Le Canadien mais le journal La Minerve qui apporte un grand appui au Parti patriote. Pendant les nombreux mois qui ont mené aux troubles de 1837, Le Canadien, par la plume du directeur-rédacteur, dénonce systématiquement le recours à la violence populaire, à un point tel que La Minerve traite ce même directeur de «traître». Parent lance un dernier appel au calme le 25 septembre 1837, puis entre dans un mutisme complet jusqu'à la suspension de la Constitution, vers la mi-février 1838. Comme le souligne Falardeau, lorsque Parent «reprendra la plume, ce sera pour plaider en faveur des proscrits

La loi constitutionnelle à peine suspendue, on apprend que Londres enverra un nouvel émissaire mandaté pour enquêter sur la situation dans les deux Canadas. Parent salue la venue de lord Durham, puisqu'il voit en lui un grand esprit libéral qui pourra mettre fin à l'ignorance qui caractérise l'attitude de l'Angleterre à l'égard des Canadiens. Ce n'est que lorsque Durham annonce officiellement sa démission et son départ, le 9 octobre 1838, que Parent cesse de nourrir tout espoir; c'est, en effet, dans cette lettre que Durham explicite le projet d'assimilation britannique qui fera partie des recommandations du rapport. Lorsque le rapport paraît enfin, c'est un Parent totalement désillusionné qui se prépare à le traduire, mais surtout, comme le souligne Falardeau, «[l]ace à cette conséquence peut-être irrémédiable [la politique d'assimilation que préconise le rapport], Parent, décontenancé, n'est pas loin de glisser vers la fatalité»⁵.

Ces quelques éléments portant sur l'attitude «fluctuante» du directeur du Canadien au cours de la longue période qui a mené à la publication du rapport nous révèlent, d'une part, que Parent tend à se dissocier de l'opinion plus radicale qui appelle à la violence populaire, et, d'autre part, que l'une des recommandations principales de Durham lui fait perdre tout espoir dans la survie de la nation canadienne. Se pourrait-il que la traduction, vu ce que nous venons d'évoquer, «traduise», au moins en partie, l'humeur d'un Parent à la fois modéré et fataliste? En fait, la traduction

n'annonce-t-elle pas le début d'une longue période surtout caractérisée par la préoccupation de la «survivance»?

Cent ans de conservation

Dans La Question du Québec, Marcel Rioux estime qu'au lendemain de l'échec de la rébellion des Patriotes, il s'installe au Québec une idéologie de «conservation». Dans Le bilan du nationalisme du Québec, Louis Balthazar évoque à son tour les quelque cent ans de «nationalisme de type traditionnel» qui succèdent à cet échec. Parallèlement, la traduction d'Étienne Parent demeure la seule traduction du Rapport Durham pendant plus d'un siècle. Cent ans aussi pendant lesquels il n'y a pas de réédition.

Comment expliquer qu'il se soit écoulé autant de temps avant que le rapport ne fasse l'objet d'une retraduction? On sait, d'une part, qu'en 1888, Antoine Gérin-Lajoie déplore, au sujet de la traduction de 1839, qu'il n'est «guère possible de se la procurer aujourd'hui»⁶. Nous pouvons déjà conclure que, si une retraduction du rapport tarde à venir, ce n'est vraisemblablement pas parce que la première est solidement établie dans le paysage socio-politique de l'époque et connue de tous. Il ne faut donc pas se surprendre que le rapport soit un texte qui, bien qu'on ait vanté son style et son intelligence, ne semble susciter d'intérêt que si le climat social et politique du moment lui est propice, c'est-à-dire

susceptible de relancer le débat sur les questions centrales que soulève ce rapport. Il faut avouer en toute objectivité que le Rapport Durham est indissociable de la question de l'avenir d'une nation de langue française en Amérique. Bien que le rapport concerne aussi en grande partie le thème du «gouvernement responsable» ou de la responsabilité ministérielle, faut-il s'étonner que les commentateurs de langue française se soient toujours penchés d'abord sur la question délicate de l'assimilation? S'il est vrai, comme l'avancent Rioux et Balthazar, que l'idéologie qui domine au Canada français au lendemain de l'Acte d'Union de 1840, pendant plus d'un siècle, est celle de la survivance, de la conservation et du traditionalisme, c'est que la question nationale (ou de l'avenir de la nation canadienne-française) est refoulée. Plus que l'échec de 1837-1838 et l'Acte d'Union de 1840, c'est la recommandation touchant à l'assimilation progressive des Canadiens qui met fin à toute aspiration nationale que peuvent entretenir ces derniers. Il faut alors conclure qu'il existe un lien très étroit entre l'idéologie de conservation ou de survivance et l'absence de toute manifestation du sentiment d'affirmation nationale; conséquemment, toute retraduction du rapport semble improbable si la question nationale semble avoir été évacuée du discours social pour un certain temps.

Même si l'on accepte la thèse de Rioux et de Balthazar, il n'en demeure pas moins que l'idéologie dominante se construit suivant

l'histoire événementielle qui caractérise la période qui nous intéresse. Une revue de l'histoire événementielle de 1840 à la Seconde Guerre mondiale indique que seules l'affaire Louis Riel vers 1885 et celle de la conscription de 1917 ont entraîné un climat semblable à celui de la fin des années 1830. Cependant, aucun de ces événements, même s'ils marquaient une profonde division des deux principaux groupes linguistiques au Canada, n'a provoqué un retour en force de la question nationale dans le discours social au Canada français.

De plus, il est extrêmement révélateur de constater que, pendant cette période d'un peu plus de cent ans, l'intelligentsia francophone a très peu commenté ou analysé le Rapport Durham. Les différentes bibliographies qui traitent directement ou indirectement du rapport indiquent que, en plus de ne compter aucune retraduction ni réédition, ces quelque cent années font état d'un seul ouvrage en français consacré au rapport et à son auteur, soit celui de Léo-Paul Desrosiers en 1937', quatre-vingt-dix-huit ans après la publication du rapport et la traduction d'Étienne Parent. Il est intéressant de noter que les choses se sont déroulées de façon similaire du côté anglophone, du moins jusqu'aux années 1900. A vrai dire, il faut attendre la crise des Boers (qui projeta la question de l'avenir de ces derniers en Afrique du Sud) pour qu'on s'intéresse de nouveau au Rapport Durham et à certaines de ses recommandations:

After the 1840s, until the turn of the century, the Report was seldom studied closely. [...] In the decade after 1900 - the years of the South African crisis - attention focused sharply on him again. Many observers wondered if his famous proposal for assimilation would prove appropriate for the new Dutch subjects⁴.

Ce nouvel intérêt pour l'ouvrage de Durham (et ce que certains considèrent comme sa recommandation principale) au début du XX^e siècle se traduit par une dénonciation générale de sa fameuse politique d'assimilation des Canadiens français. De nouveau, on se rend compte que cet aspect en particulier amène le rapport à réintégrer l'actualité. La politique d'assimilation sera dès lors dénoncée par l'ensemble des commentateurs anglophones du rapport, y compris par Sir C.P. Lucas, responsable de l'édition dite «classique» qui paraît en 1912. Lucas juge que cette politique constitue la seule «grande faille» du document. Le lien qui unit la politique controversée et l'actualité vient se confirmer une nouvelle fois.

La traduction de 1948

Comme on l'a vu précédemment, les thèses de Rioux et de Balthazar s'entendent sur la nature traditionnelle de l'idéologie (Rioux) ou du nationalisme (Balthazar) qui caractérise le Québec d'après le Rapport Durham. Là où les deux thèses ne concordent pas, c'est sur la durée de la période dite «traditionalistes». En effet, si

Balthazar estime que la Révolution tranquille symbolise à la fois la fin du nationalisme axé sur l'ethnie et la naissance de celui axé sur le territoire (ce qu'il appelle la «québéçisation du nationalisme des Canadiens français»), Rioux, sans contester qu'une nouvelle idéologie prend naissance avec la Révolution tranquille, juge pour sa part que cette dernière succède à une idéologie libérale qui avait vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et dont le principal discours était celui du «rattrapage» et de la «contestation»⁹. Il est important ici de comprendre - toujours selon le raisonnement de Rioux - que l'idéologie qui voit le jour au début des années soixante se manifesterait non seulement en réaction contre le conservatisme séculaire des Canadiens français, mais aussi contre les principes que défendent certains intellectuels (Trudeau, Pelletier et Marchand en tête) depuis une quinzaine d'années. Donc, la première question qui s'impose, c'est de savoir si la traduction de 1948 s'inscrit dans la lignée de ce conservatisme séculaire ou dans le contexte de l'idéologie de rattrapage, ou plutôt si elle ne s'inscrit pas, d'abord et avant tout, en faux contre cette dernière.

Nous ne pourrons apporter une réponse satisfaisante à cette question qu'au fil de l'analyse de la traduction de Hamel en regard des deux autres versions. Selon la grille idéologique de Balthazar, il y a fort à parier qu'elle s'apparentera à celle de 1839. Selon la grille de Rioux, elle devra soit confirmer, soit

infirmier le discours idéologique «libéralisant» des années 1945-1960.

L'idéologie de rattrapage et de contestation, selon Rioux, «nie véhémentement l'idéologie de conservation du siècle précédent; dans sa partie positive, qui reste longtemps implicite, elle donne comme but au Québec de rattraper la démocratie libérale des Nord-Américains»¹⁰. Il est donc clair que cette dernière idéologie ne cherche pas à ressusciter le débat sur l'avenir de la nation canadienne-française auquel le Rapport Durham avait en quelque sorte mis fin quelque cent ans auparavant. Au contraire, elle s'appuie sur la nécessité, pour le Québec, de s'intégrer complètement au Canada et de se mettre à l'heure de ce que Rioux appelle le «modèle outaouais». Il est important de spécifier ici que Balthazar ne nie pas qu'un tel discours commence à se manifester dans le paysage politique du Québec au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, mais il ne semble pas considérer qu'il soit largement répandu (le choix du syntagme «école de pensée», dans la citation suivante, en traduit l'influence limitée). Il voit plutôt en celui-ci un discours contraire venant perturber l'évolution du traditionalisme des cent dernières années vers le nationalisme «moderne» qui prend naissance avec la Révolution tranquille :

[...] une école de pensée se développait dans le cadre d'une critique sévère de la société canadienne-française traditionnelle et d'une ouverture nouvelle à l'ensemble

En termes d'analyse, les idéologies antagonistes de l'époque et leur rôle dans le discours social au Québec entre 1945 et 1960 (deux aspects susceptibles d'avoir contribué à l'élaboration de la traduction de 1948) tiennent moins de l'immanence que les événements politiques importants qui occupent l'avant-scène au début des années 1940. Au Québec, on doit rappeler la fondation du Bloc populaire en 1942, dont André Laurendeau deviendra le chef en 1944, et la réélection du gouvernement de l'Union nationale de Maurice Duplessis en août de cette même année: tous deux tiennent le gouvernement libéral d'Adélard Godbout responsable des «méfaits de la conscription et de la politique centralisatrice du gouvernement fédéral»¹². Cette «politique centralisatrice» rappelle, chez certains intellectuels du Québec des années 1940, l'état d'esprit des recommandations du Rapport Durham ayant mené à l'Acte d'Union. Le traducteur de la version de 1948 du Rapport Durham est un de ceux qui dénoncent avec véhémence le processus de centralisation auquel la guerre a donné lieu:

Nous en sommes là en 1947. Ottawa croit le moment venu de compléter sur ce chapitre la pensée de l'homme d'État anglais. La Confédération de 1867 ne peut plus fonctionner. La raison, c'est que la Confédération n'existe plus. Le Gouvernement central a tellement empiété sur les prérogatives des États provinciaux que notre Constitution n'est plus qu'une Union législative déguisée¹³.

Encore de nos jours, d'aucuns partagent cette opinion :

La Seconde Guerre mondiale avait accentué le processus de centralisation pour les besoins de défense. [...] Jamais auparavant un tel effort avait [sic] été fait pour homogénéiser l'ensemble de la société canadienne¹⁴.

Il est certain que la victoire des unionistes en 1944 peut être interprétée comme un désaveu de la position du «NOUI» de Godbout lors de la conscription, mais sans doute faut-il également y voir l'attrait que représente toujours le nationalisme traditionnel et le refuge que ce dernier constitue pour ceux qui considèrent les politiques fédérales récentes comme une menace contre la survie de la nation canadienne-française.

La traduction de 1969

Dans les années 1960, le nationalisme canadien-français subit une transformation majeure. Il change d'appellation et s'affiche désormais comme québécois. Cette territorialisation du nationalisme fait en sorte que l'avenir de la nation canadienne-française ne peut connaître de salut qu'à l'intérieur des frontières du Québec. Pour plusieurs groupes nationalistes, cette nouvelle vision signifie aussi l'abandon de l'idée qu'il puisse exister un avenir pour la collectivité d'expression française ailleurs au Canada. Il est toutefois évident que cette vision tranche sur l'idéologie de «rattrapage et de contestation» de l'après-guerre dont le principal représentant, Pierre Elliott Trudeau, devient chef du

gouvernement fédéral en 1968 et fait promulguer la Loi sur les langues officielles l'année suivante.

Un des principaux objectifs du nationalisme québécois des années soixante est indéniablement la libération économique du Québec, mais voilà que, après plusieurs années de «Révolution tranquille», certains estiment que la situation stagne et que la lassitude s'institutionnalise. Si la plupart d'entre eux pensent que le Québec doit franchir une nouvelle étape pour relancer le mouvement des grandes réformes et que le seul moyen d'y parvenir est d'accéder à l'indépendance politique, c'est sur les moyens qu'on ne s'entend pas. D'un côté, on trouve un nombre très limité de personnes qui pensent que la véritable libération de tous les Québécois doit passer par la lutte terroriste; ceux-ci ne veulent pas de l'indépendance faite «par la bourgeoisie pour la bourgeoisie». De l'autre côté, les indépendantistes cherchent à se dissocier des «felquistes» (ici le degré de dissociation varie selon le groupe indépendantiste) et prônent l'accession du Québec au statut d'État indépendant. Il y a d'abord le R.I.N (Rassemblement pour l'Indépendance nationale), puis le R.N. (Regroupement national qui deviendra le Ralliement national) et le M.S.A. (Mouvement Souveraineté-Association) de l'ex-ministre libéral René Lévesque : en 1968 est fondé le Parti québécois, coalition qui regroupe le R.N. et le M.S.A. ainsi que des membres du R.I.N. qui vient de se dissoudre. L'article premier du

programme du parti est l'indépendance politique du Québec assortie d'une association économique avec le reste du Canada.

On comprend donc que le nationalisme de la fin des années soixante, en plus de se redéfinir par rapport au territoire du Québec, se traduit essentiellement par l'appui au projet d'indépendance politique du Québec. Pour la première fois depuis la rébellion des Patriotes de 1837-1838, on peut affirmer que ce projet d'indépendance obtient un certain appui parmi la population du Québec :

Après l'échec du nationalisme patriote, il faudra attendre plus de cent ans avant que les Canadiens, sous le nouveau nom de Québécois, prennent conscience à nouveau de la dimension politique de leur appartenance nationale à la faveur d'un mouvement qui les fera entrer résolument dans l'ère moderne¹⁵.

On observe que, pour Balthazar, le nationalisme québécois et le nationalisme canadien, contrairement au nationalisme canadien-français, s'inscrivent dans la modernité plutôt que dans le traditionalisme. Chez Rioux, cette même allusion au caractère moderne du projet de société des années soixante est clairement identifiable :

[D]epuis une décennie, une troisième idéologie [est apparue], l'affirmation de la société québécoise par le développement et la participation; c'est la négation de la négation que représente la deuxième idéologie -

contestation et rattrapage; sur le plan des moyens, cette idéologie rejoint l'idéologie nationale des patriotes de 1837-1838 et milite en faveur de l'indépendance du Québec¹⁶.

Il semblerait, encore une fois, que les deux auteurs ne s'entendent pas sur ce contre quoi réagit l'idéologie ou le nationalisme des années 1960; si, pour Balthazar, la différence consiste en une opposition entre modernité et traditionalisme, pour Rioux, la différence se situe beaucoup plus au niveau du «comment» accéder à la modernité (opposition entre les modèles outaouais et québécois).

Si le Rapport Durham (et conséquemment sa traduction) venait, en 1839, mettre fin aux aspirations nationales des Canadiens, et que la traduction de 1948 ne s'est pas faite dans le contexte d'une redéfinition de ces mêmes aspirations, il en va tout autrement de la traduction de 1969. Le contexte historique dans lequel vient s'inscrire cette dernière ressemble - Balthazar et Rioux n'ont pas tort de le souligner - à celui de 1837-1838, puisqu'il est question, dans les deux cas, de l'avenir de la collectivité francophone d'«ici». Il est permis de croire que, dans un tel contexte, la traduction se présentera comme une réponse au Rapport Durham plutôt que comme une résistance.

L'édition revue et corrigée de 1990

On peut s'étonner qu'il y ait eu retraduction en 1969 d'un texte qui avait été traduit en 1948. Il est, a priori, encore plus étonnant qu'on ait réédité (revu et corrigé) ce même texte de 1969 à peine vingt ans plus tard. Précisons d'abord que la réédition de l'été 1990 est une édition de poche : ce détail n'est-il pas déjà une indication que l'éditeur estime la conjoncture propice pour intégrer le rapport à sa collection «populaire»¹⁷. Cet éditeur, c'est l'Hexagone, une maison qui, dans sa politique éditoriale, s'est toujours ouvertement prononcée en faveur de l'indépendance nationale du Québec. En ce qui concerne le moment choisi pour rééditer la traduction de 1969, est-il nécessaire de rappeler qu'il coïncide parfaitement avec l'échec de l'Accord du lac Meech, qui devait, entre autres, reconnaître le Québec comme société distincte? Cet accord, sur lequel on n'a cessé depuis de dissenter, devait permettre au Québec de réintégrer la famille constitutionnelle canadienne : Québec avait refusé d'entériner l'entente de rapatriement de la Constitution de 1982, estimant avoir été exclu, voire trahi par les autres provinces et le gouvernement fédéral lors de ce qu'on désigne aujourd'hui, dans le discours social québécois, sous le nom de «Nuit des longs couteaux». D'aucuns comparent le sentiment de désillusion d'alors au Québec avec la réaction suscitée chez les Canadiens au lendemain de la publication du Rapport Durham : «[Après] l'échec du 5

Au printemps 1987, l' Accord du lac Meech est présenté, par le gouvernement fédéral en tête, comme une façon de corriger l'injustice de 1982 et, du coup, de renforcer le sentiment d'unité nationale. Le 23 juin 1990, l'accord meurt faute d'avoir été ratifié à temps par l'Assemblée législative du Manitoba, suite à une guerre de procédures, et sans que le vote de ratification ait été tenu à l'Assemblée législative terre-neuvienne; dans les milieux nationalistes au Québec, on s'explique l'échec par le refus du «reste du Canada» (qu'on appelle aussi depuis ce jour «le Canada anglais») de «dire oui» à la reconnaissance du Québec comme société distincte. Au Québec, la réaction à l'échec se traduit aussitôt par un appui sans précédent à la thèse souverainiste. Des recommandations de Durham au rejet de la notion de la société distincte, il n'y a alors qu'un pas que beaucoup n'hésitent pas à franchir : la reconnaissance de la société distincte est une condition minimale qui faisait jadis partie de l'Acte de Québec de 1774 et que l'histoire politique et constitutionnelle du Canada (dont le Rapport Durham est une pièce maîtresse) a de tout temps refusée.

Le moins qu'on puisse en conclure, après avoir contextualisé chacune des traductions et la réédition de 1990, c'est que, d'une part, l'hypothèse, selon laquelle ces dernières seraient parues à des moments-clés dans l'histoire politique canado-québécoise, semble confirmée. D'autre part, nous avons pu constater, de façon

sensiblement celle des idéologies ou du nationalisme tracée par Rioux et Balthazar. Il s'agira maintenant de déterminer si, de façon individuelle, les traductions confirment ces deux constatations et si les différences d'une traduction à l'autre matérialisent l'évolution de certains idéologèmes dans le discours social au Canada français et au Québec depuis la parution, en 1839, du Rapport Durham.

NOTES

1. Gerald M. Craig, éd., Lord Durham's Report: An Abridgment of Report on the Affairs of British North America by Lord Durham, Toronto, McClelland and Stewart, 1963, p. iv.
2. Jean-Charles Falardeau, Étienne Parent 1802-1874, Montréal, La Presse, 1975, 344 p.
3. Ibid., p. 17.
4. Ibid., p. 21.
5. Ibid., p. 23.
6. Antoine Gérin-Lajoie, Dix ans au Canada de 1840 à 1850 : histoire de l'établissement du gouvernement responsable, Québec, L.J. Demers, 1888, note à la p. 19.
7. Léo-Paul Desrosiers, L'Accalmie, Montréal, Le Devoir, 1937, 148 p.
8. Janet Ajzenstat, The Political Thought of Lord Durham, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987, p. 20.
9. Pour une analyse plus approfondie de l'état des idéologies et du discours social entre la Seconde Guerre mondiale et l'avant-Révolution tranquille, on consultera : Pierre Popovic, La contradiction du poème : poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953, Candiac, Éditions Balzac, 1992, 455 p.
10. Marcel Rioux, La Question du Québec, Montréal, Parti pris et Marcel Rioux, 1980, p. 99.
11. Louis Balthazar, Le bilan du nationalisme au Québec, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1986, p. 113.

12. Claude Bouchard, Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, Histoire 1534-1968, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, p. 531.
13. Marcel-Pierre Hamel, «Introduction», Le Rapport de Durham, [Montréal], Éditions du Québec, 1948, p. 48.
14. Louis Balthazar, Le bilan..., p. 111.
15. Ibid., p. 63-64.
16. Marcel Rioux, La Question du Québec, p. 100.
17. Fait intéressant à noter : parmi les cinquante titres qu'offrait la collection «Typo» à l'été 1990, le Rapport Durham figure comme seul ouvrage traduit et non québécois.
18. Louis Balthazar, Le bilan..., p. 190.

CHAPITRE 2**LE RAPPORT DURHAM, PARADIGME DISCURSIF ET VARIATIONS SYNCHRONIQUES**

Avant de rendre compte des nombreuses modifications qui distinguent chacune des trois traductions par opposition au texte original, il est important d'expliquer ici la méthode utilisée pour recenser les choix arrêtés par les différents traducteurs. S'il est entendu que l'essentiel de notre propos repose sur le réseau idéologique ayant contribué à la facture de la traduction, et que ce même réseau agit presque toujours en deçà et au-delà du texte dans l'implicite de ses énoncés qui recourent le discours social, on ne peut alors échapper à une comparaison minutieuse, ligne par ligne, du texte de départ, d'un côté, et des trois traductions, de l'autre. Il est important de reconnaître que si l'idéologie imprègne l'ensemble du texte traduit (à tel point qu'elle saute presque aux yeux du lecteur), la réalisation textuelle proprement dite du réseau idéologique d'une traduction est constituée d'innombrables petits écarts par rapport au texte de départ ou aux autres traductions, souvent difficiles à cerner, voire ayant parfois échappé à l'attention du traducteur lui-même. Voilà pourquoi il est important de procéder à une lecture minutieuse, tout en sachant que cette lecture relève elle aussi de ses propres déterminations historiques.

Une modification sera donc définie, dans ce travail, comme tout énoncé ou partie d'énoncé du texte de départ qui présente soit trois traductions différentes, soit deux traductions différentes (où il y a omission de cet énoncé dans l'une des traductions, ce qui est presque exclusivement le cas de la traduction de 1969, qui, précisons-le, est une version abrégée du rapport), soit encore une combinaison de deux traductions identiques et une différente des deux autres. Puisque l'objet de ce travail est de vérifier, d'une part, en quoi chacune des trois traductions reflète le discours de l'idéologie dominante qui lui est contemporaine et, d'autre part, comment l'évolution de ce discours s'observe d'une traduction à l'autre, seule l'analyse comparée des différentes traductions peut faire ressortir les modifications propres au réseau idéologique de chacune d'entre elles. Une analyse qui se limiterait à comparer le texte original à chacune des trois traductions prises isolément ferait certes ressortir des modifications, mais rien ne pourrait permettre d'établir avec certitude quelles modifications relèvent spécifiquement du réseau idéologique. Ce qui apparaîtrait comme une modification à prime abord - entre tel énoncé du texte original et une de ses traductions - n'en serait pas forcément une s'il s'avérait que les trois traductions de cet énoncé du texte original étaient identiques, parce qu'on pourrait toujours avancer que cette traduction unique du texte original est due, par exemple, à des facteurs d'ordre formel ou structural, propres à la langue d'arrivée, et non pas idéologique.

En procédant ainsi depuis la contextualisation de chacune des traductions, nous avons choisi de nous attarder à toute modification qui repose sur l'intervention du réseau idéologique. De façon concrète, la modification consiste en ce qui à l'intérieur d'un énoncé diffère d'une autre traduction sur le plan strictement idéologique, c'est-à-dire où l'«écart énonciatif» s'explique par l'intervention d'idéologèmes sous-jacents à la différence matérielle (textuelle) et associables au discours socio-politique de l'époque traitée.

Déjà, dans l'étape préliminaire de contextualisation, il a été possible de dégager divers présupposés idéologiques pertinents à une ou plusieurs des périodes-clés identifiées, présupposés donc susceptibles de se manifester dans les différentes traductions du Rapport Durham. La réalisation textuelle de ces traductions étant soumise à des normes discursives bien particulières, on doit établir le lien qui unit ces dernières aux idéologies nationalistes successives ayant caractérisé les cent cinquante ans d'histoire du Rapport Durham en traduction. En procédant au relevé des modifications qui sont le produit de ces normes discursives, l'analyse sert l'objectif suivant : déterminer dans quelle mesure et avec quelle fréquence les écarts énonciatifs - quels qu'ils soient - rejoignent l'idéologie de la survivance, celle de la contestation et du rattrapage (ou peut-être davantage du refus de ces dernières) ou, enfin, celle de la libération économique et politique du Québec.

Une première hypothèse veut que les normes discursives s'appliquant à chacune des traductions soient clairement identifiables à l'idéologie dominante contemporaine de la traduction donnée. En principe, pour chacune des traductions, ces normes discursives découlent d'un ou de plusieurs idéologèmes dominants, dont la réalisation en surface, la réalisation textuelle, renvoie essentiellement à des idéologèmes secondaires. En procédant ainsi à un niveau près du texte, on pourra mieux rendre compte des énoncés comportant des modifications. Dans la mesure où toute modification retenue sera de nature idéologique, cette même modification devra nécessairement renfermer un potentiel de similitude discursive avec l'un des idéologèmes secondaires.

Une fois les modifications recensées, et en gardant toujours à l'esprit la typologie des idéologies dominantes proposée lors de la contextualisation des traductions, il sera possible de préciser quels sont les idéologèmes dominants et les idéologèmes secondaires. Les idéologèmes dominants sont logiquement ceux qui reflètent l'idéologie dominante contemporaine de la traduction, tandis que les idéologèmes secondaires, formes dérivées de ces derniers, sont ceux qui se rapportent directement au texte original du rapport.

Il importe aussi de distinguer, pour chaque idéologème secondaire, les modifications du discours de surface portant sur la caractérisation du Canadien français de celles relevant d'une

caractérisation de l'Anglais. La distinction entre ces deux types de modifications est importante si l'on veut comprendre la nature de l'évolution d'un idéologème précis d'une traduction à l'autre. Les modifications pertinentes à la caractérisation du Canadien français ou de l'Anglais sont le résultat de ré-énonciations qui caractérisent l'un ou l'autre soit de façon péjorative, soit de façon positive. Ainsi, la caractérisation péjorative, par exemple, du Canadien français, peut servir à alimenter le discours sur le mépris de Durham envers les Canadiens français. Cette distinction entre la caractérisation du Canadien français et celle de l'Anglais à l'intérieur du même idéologème permettra de mieux mesurer l'évolution de certains éléments constitutifs des idéologies nationalistes québécoises des cent cinquante dernières années. En fait, si l'analyse des idéologèmes dominants et secondaires permet une LECTURE SYNCHRONIQUE du phénomène, celle de la caractérisation du Canadien français et de l'Anglais en permet, quant à elle, une LECTURE DIACHRONIQUE.

Comme cette lecture diachronique ne couvre qu'une période allant de la fin des années 1830 à nos jours, il se trouvera certainement des modifications fondées sur des idéologèmes qui débordent ce cadre chronologique. Les modifications qui sont le produit de normes discursives antérieures à la parution du Rapport Durham sont identifiables à un discours sur la relation antagoniste «conquérant anglais/Canadien français conquis». Le présupposé idéologique qui caractérise cette relation antagoniste semble indiquer qu'il

existe, pour les trois traductions du Rapport Durham, une origine discursive antérieure au texte de départ, se situant au coeur de la généalogie de l'histoire politique canado-qubécoise. Ce point d'origine n'est nul autre que la Conquête. Nous consacrerons le troisième et dernier chapitre de notre travail à l'analyse du «conquétisme» tel qu'il se manifeste dans les différentes traductions du Rapport Durham.

Lectures synchronique et diachronique des idéologèmes

L'analyse minutieuse, ligne par ligne, des trois traductions nous a permis de recenser soixante-quatorze énoncés qui renferment près d'une centaine de modifications d'ordre idéologique (incluant celles qui relèvent spécifiquement du conquétisme et qui seront analysées dans le troisième chapitre). A première vue, ces modifications ne peuvent pas toutes être individuellement rattachées à leur idéologie dominante. Néanmoins, la tendance semblerait indiquer que le ou les idéologèmes dominants de chaque traduction n'entrent aucunement en contradiction avec la typologie des idéologies (ou formes de nationalisme) étudiées dans le premier chapitre.

Jusqu'à maintenant, nous avons pu dégager les constats suivants :

1) l'idéologème dominant de la traduction de 1839 est celui de la

survivance et du nationalisme de type traditionnel. Seront dérivés de cet idéologème dominant les idéologèmes secondaires du «bon peuple», de «l'enracinement» et du «peuple conquis mais fier»;

2) les idéologèmes dominants de la traduction de 1948 sont ceux de la survivance et, plus important encore, du refus du libéralisme. Viendront se greffer à ces idéologèmes dominants les mêmes idéologèmes secondaires que pour la traduction de 1839, auxquels il faut ajouter ceux de la «dénégation de la nation canadienne-française», de «l'indépendance rêvée», du «sens de l'argent et des affaires», de «l'immoralité de l'ambition», du «complexe d'infériorité» et de «l'assimilation»;

3) les idéologèmes dominants de la traduction de 1969 sont ceux de la territorialisation du nationalisme et de la maîtrise du destin de la collectivité québécoise d'expression française. Seront dérivés de ces idéologèmes dominants essentiellement les mêmes idéologèmes secondaires que pour la traduction de 1948 (comme «la dénégalion de la nation canadienne-française», «l'indépendance rêvée», «le sens de l'argent et des affaires» et «l'assimilation»), mais avec cette différence qu'ils servent ici à véhiculer des valeurs particulières à la Révolution tranquille, notamment par l'actualisation de la caractérisation positive du Canadien français.

Il importe en premier lieu de souligner que l'idéologème dominant de la survivance accompagne l'histoire du Rapport Durham en traduction au moins jusqu'aux années 1960, moment où le discours social et politique au Québec met surtout l'accent sur le dépassement. C'est ainsi qu'il sera possible de constater, en ce qui concerne la traduction de 1969, comment certains idéologèmes secondaires présents dans les traductions antérieures sont ranimés, devenant souvent même le véhicule d'un discours parfaitement contraire. Cette distinction majeure n'est sans doute pas étrangère à la territorialisation du nationalisme, qui agit pour la traduction de 1969 comme idéologème dominant et qui amène obligatoirement une redéfinition des idéologèmes secondaires. L'exemple de la québécoisisation du nationalisme permet en fait de mesurer à quel point l'idéologie dominante, au moment où se réalise la traduction, exerce une pression hiérarchisante sur les idéologèmes secondaires.

En ce qui concerne la répartition des idéologèmes secondaires, il convient de préciser, après avoir déjà souligné leur passage d'une traduction à une autre, que la traduction de 1948 a servi en quelque sorte de «traduction-étalon», où tous les idéologèmes secondaires se manifestent, et ce, dans la quasi-totalité des cas, de façon beaucoup plus fréquente. D'ores et déjà, on peut affirmer que la traduction de 1948, parce qu'étant la seule «coincée» entre deux idéologies contraires qui lui sont contemporaines (le

traditionalisme et le libéralisme), présente certaines contradictions internes ou, tout au moins, une manifestation anormalement élevée - si on la compare avec les deux autres traductions - des modifications pertinentes aux idéologèmes secondaires. Pour s'en rendre compte, il suffit de dresser un tableau de la fréquence des modifications relevées.

Fréquence des modifications selon les idéologèmes secondaires suivants:

- a) Le bon peuple
- b) L'enracinement
- c) L'anti-intellectualisme
- d) Un peuple conquis mais fier
- e) La dénégation de la nation canadienne-française
- f) L'indépendance rêvée
- g) Le sens de l'argent et des affaires
- h) L'immoralité de l'ambition
- i) Le complexe d'infériorité
- j) L'assimilation

Idéologème	Nombre de modifications		
	1835	1948	1969
a	2	4	-
b	6	6	1
c	1	1	-
d	2	3	1

e	-	7	3
f	-	3	1
g	-	12	4
h	1	6	2
i	-	8	-
j	-	8	3
total	12	58	15

Ce tableau de la fréquence des modifications selon l'idéologème secondaire vient appuyer les constats déjà dégagés en ce qui concerne les idéologèmes dominants de chaque traduction. On peut constater, par exemple, que l'idéologème secondaire «b», celui de «l'enracinement», représente près de la moitié des modifications repertoriées dans la traduction de 1839, ce qui laisse supposer que cette dernière véhicule un attachement certain aux valeurs traditionnelles caractérisant l'idéologie de l'époque. On peut également noter comment la complexification des idéologèmes dominants dans les traductions de 1948 et de 1969 se traduit par une répartition plus uniforme - par rapport à la traduction de 1839 - des idéologèmes secondaires. Bien qu'il ne permette pas de remonter directement aux idéologèmes dominants, le tableau de fréquence des modifications fait toutefois ressortir le lien qui existe entre les idéologèmes secondaires et les idéologies abordées dans le premier chapitre. Ainsi est-il possible de schématiser la chaîne idéologique de la façon suivante :

modifications → idéologèmes secondaires → idéologème(s) dominant(s) → idéologie.

Le schéma de la chaîne illustre de façon concise comment est structuré le réseau idéologique sous-jacent à chacune des trois traductions. Il faut surtout retenir que chacune des modifications agit en interdépendance avec les autres à l'intérieur d'un ensemble défini comme idéologème secondaire. C'est la nature même de cette structure interne qui rend inopérante toute analyse atomiste des modifications prises isolément, d'où l'on peut conclure que le premier niveau d'organisation du réseau idéologique est celui de l'idéologème secondaire. Si l'on cherche à comprendre la place qu'occupent ces modifications dans l'ensemble du réseau, il faut alors passer à l'examen de chacun des idéologèmes secondaires et voir comment les modifications se regroupent et s'organisent pour façonner le discours articulé autour de ces idéologèmes.

Les lectures synchronique et diachronique de chacun des dix idéologèmes secondaires signifie essentiellement que, parallèlement à la présentation des énoncés et de leurs traductions, il faudra déterminer, d'une part, en quoi consiste les normes discursives qui singularisent l'idéologie dominante d'une période-clé en regard d'une autre et, d'autre part et le cas échéant, en quoi ces mêmes normes discursives se transforment au cours de l'histoire du Rapport Durham en traduction pour s'adapter, en quelque sorte, à une nouvelle idéologie dominante.

Les idéologèmes secondaires

a. L'idéologème du «bon peuple»

En se référant au tableau de fréquence des modifications (p.42-43), on note que l'idéologème du «bon peuple» est le deuxième en importance (avec celui du «peuple conquis mais fier») pour ce qui est de la traduction de 1839, qu'il est d'importance très moyenne pour celle de 1948 et qu'il est tout à fait absent de la traduction de 1969. Si l'on se rappelle la lecture, que font Rioux et Balthazar, des idéologies dominantes à chacune des périodes correspondant aux années de traduction, les chiffres figurant au tableau n'étonnent guère.

Comme le laisse sous-entendre la désignation de l'idéologème, la plupart des modifications concernent des adjectifs servant à qualifier le peuple canadien-français. On peut d'abord noter la suppression de l'adjectif «narrow/étroits», dans les traductions de 1839 et 1948 de l'énoncé n° 1 :

1. A few of the French [...] still condemn the narrow prejudices and ruinous violence of their countrymen.
(Lucas, p. 20)

Un petit nombre de Français [...] condamnent encore les préjugés nationaux et la violence ruineuse de leurs compatriotes. (1839, p. 4)

Un noyau de Français [...] condamnent encore les préjugés de race et la violence ruineuse de leurs compatriotes.
(1948, p. 71)

Un noyau de Français [...] condamnent encore les étroits préjugés de race et la violence ruineuse de leurs compatriotes. (1969, p. 8)

La suppression des adjectifs «entire and irremediable/entière et irrémédiable» dans la traduction de 1948 de l'énoncé n° 2 :

2. I have already described [...] the entire and irremediable disaffection of the whole French population.
(Lucas, p. 260)

J'ai déjà décrit [...] la désaffection entière et irrémédiable de toute la population Française. (1839, p. 61)

J'ai déjà dit [...] la perte de la sympathie de toute la population française. (1948, p. 280)

J'ai déjà décrit [...] la désaffection entière et irrémédiable de toute la population française. (1969, p. 105)

Ainsi que l'ajout de «remarquable par» et «remarquablement» respectivement dans les traductions de 1839 et 1948 de l'énoncé n° 3 :

3. [T]his society of civil and military functionaries ceased to exhibit towards the higher order of Canadians an exclusiveness of demeanor, which was [...] revolting to a sensitive and polite people. (Lucas, p. 34)

[C]ette société de fonctionnaires civils militaires a cessé de prendre envers la classe la plus distinguée des Canadiens, ce ton et ces airs exclusifs, [...] révoltants pour un peuple remarquable par sa susceptibilité et sa politesse. (1839, p. 7)

[L]a classe des fonctionnaires civils et militaires a cessé de prendre, vis-à-vis des Canadiens, ce ton et ces airs d'exclusivité, [...] révoltants à un peuple remarquablement sensible et poli. (1948, p. 65)

[C]e groupement de fonctionnaires civils et militaires a cessé d'afficher, vis-à-vis de la classe la plus distinguée des Canadiens, un air d'exclusivité et de dédain qui était [...] révoltant pour un peuple sensible et poli. (1969, p. 14)

Dans les trois cas, l'adjectif se rapporte directement ou indirectement à la même entité, soit sous le nom de «leurs compatriotes», de «peuple» ou de «population française». Dans les premier et deuxième énoncés, il découle de la suppression des qualificatifs en traduction que le peuple canadien-français adopte,

en ces années troubles, une attitude moins tranchante et moins catégorique que celle décrite par Durham dans le texte de départ: c'est ainsi que les traductions de 1839 et de 1948 proposent une lecture où les «préjugés nationaux ou de race» ne sont pas aussi «étroits» que le suggère le texte original, et celle de 1948, également une lecture où la «désaffection ou perte de sympathie» à l'égard de la population anglaise n'est pas totale et perdue à tout jamais. La suppression a donc pour effet de désamorcer - ne serait-ce que de façon très limitée - l'état de crise dont Durham cherche à convaincre son lectorat. Du coup, le caractère urgent de la mission de Durham s'estompe et permet que s'immisce un discours sur l'urgence utilisée comme prétexte pour mettre un terme aux velléités politiques des Canadiens français et à leurs tentatives déstabilisatrices de l'Empire britannique en Amérique septentrionale.

Dans le troisième énoncé, l'ajout du qualificatif «remarquable» (ou a fortiori de sa forme adverbiale) hisse l'observation de l'énoncé du texte original au rang de grande vérité dans les traductions de 1839 et 1948, voire au rang du principe ethnologique : Durham découvre «notre» vraie nature, on «nous» reconnaît à ces traits distinctifs. L'ajout qui rend les Canadiens encore plus «sensibles» et plus «polis» que ne le suggère Durham se trouve aussi à caractériser les «fonctionnaires civils et militaires (anglais)» dont il est question au début de l'énoncé : leur attitude, dans les traductions de 1839 et de 1948, devient

nettement plus arrogante, leur «ton» et leurs «airs d'exclusivité», nettement plus «révoltants».

Le quatrième énoncé concerne lui aussi un ajout; il s'agit cette fois-ci d'un verbe modal, «devoir», qui n'apparaît que dans la traduction de 1948 :

4. I certainly should not like to subject the French Canadians to the rule of the identical English minority with which they have so long been contending. (Lucas, p. 308)

Je n'aimerais certainement pas à assujettir les Canadiens Français à la domination de la même minorité Anglaise avec laquelle ils luttent depuis si longtemps. (1839, p. 73)

Je n'aimerais certes pas les soumettre à la domination de la même minorité anglaise avec laquelle ils durent combattre si longtemps. (1948, p. 321)

Je n'aimerais certes pas les soumettre à la domination de cette même minorité anglaise contre laquelle ils ont si longtemps combattu. (1969, p. 133-134)

On peut déduire de la lecture de la traduction de 1948 que les Canadiens français, contrairement à leurs moeurs pacifiques séculaires, ont été obligés de combattre, que les Anglais les ont obligés à se défendre. L'exemple peut certes paraître ambigu, et il n'est pas du tout certain que le traducteur ait voulu trancher définitivement dans un sens ou dans l'autre. Toutefois, à la lumière des trois énoncés précédents, cette interprétation semble s'inscrire dans la logique interne de l'idéologème.

La manifestation de l'idéologème du «bon peuple» dans la traduction de 1839 n'est pas sans évoquer la réaction générale de non-agressivité des Canadiens français durant les premières décennies

du Régime anglais. Parallèlement, on note que ce même idéologème ne sous-tend pas le discours en surface de la traduction de 1969: une des données de base du discours de l'indépendance (économique) des années 1960 est le rejet de certains lieux communs, dont celui de la bonnasserie ou passivité légendaire des Canadiens français. C'est ainsi que la fonction du passage de «Canadiens français à Québécois» dans le discours social peut être interprétée en partie comme une volonté de faire oublier les traits qui caractérisaient ces ancêtres depuis toujours. Enfin, pour ce qui est de la traduction de 1948, on a ici un premier exemple du degré de réalisation textuelle des idéologies qui traversent le discours social au Québec depuis un bon moment. Si les exemples sont encore plus probants que pour la traduction de 1839, on peut penser que l'attente de plus d'un siècle - avant qu'une nouvelle traduction ne voie le jour - y soit pour quelque chose. Jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'idéologie traditionaliste n'a été, somme toute, confrontée à aucun autre discours d'importance. Il faut attendre l'après-guerre pour que certains de ses aspects soient contestés par une élite libérale. Ainsi faut-il comprendre la manifestation d'un tel idéologème en 1948 comme une distanciation de cette idéologie libérale tout autant qu'un appui au discours traditionaliste.

b. L'idéologème de «l'enracinement»

De tous les idéologèmes secondaires qui peuvent être rattachés à l'idéologie traditionaliste, aucun n'est sans doute plus important que l'idéologème de «l'enracinement», peut-être parce que, comme le suggère Léon Dion, tous les thèmes choisis par les Québécois pour exprimer leur identité (religion, langue, culture, famille, etc.) «convergent vers la notion de patrie ou de terre québécoise qui les rassemble et les résume tous»¹. A cette hypothèse très sensée, on pourrait ajouter que deux autres facteurs ont contribué et contribuent toujours largement à cet attachement du Canadien français ou Québécois à la terre ancestrale. Le premier facteur résulte, selon nous, de l'émigration massive qu'a connue le Québec depuis les années 1840 jusqu'à la crise de 1929, mouvement migratoire que les historiens québécois qualifient souvent de «grande hémorragie»². Il est facile d'imaginer que cet exode massif n'a cessé, tout au long de cette période, d'alimenter le discours traditionnel de l'appartenance, où ceux qui choisissent de demeurer au pays se voient en quelque sorte confier une mission, notamment par les autorités du clergé (le curé Labelle en tête), qui parlent même de l'émigration comme du «cimetière de la race»³.

Comme l'exode massif ne prend fin que vers 1930, on peut penser que l'impact sur la traduction de 1948 ne sera pas négligeable. Le deuxième facteur, quant à lui, se mesure plus difficilement en terme d'années. On parle ici du caractère atemporel de l'idée du

Québec considéré comme «patrie» ou, peut-être plus de nos jours, comme «pays». Cette patrie, c'est bien sûr la terre ancestrale, celle des premiers colons venus en Nouvelle-France, mais aussi le territoire qui était, comme on dit, le «nôtre» avant la Conquête et qui ne pourra redevenir «nôtre» qu'avec l'accession du Québec au statut d'État souverain. Si l'on admet l'affirmation de Léon Dion quant à la notion de patrie comme principale composante de l'identité québécoise, il est tout aussi important, à notre avis, de ne pas oublier que cette notion s'est développée à même l'absence (ou la perte) de ladite patrie et, pour une période plus précise allant de 1840 à 1930, grâce au fait que l'attachement s'est trouvé renforcé par le spectacle quotidien de l'exode et, conséquemment, par le discours presque apocalyptique de ceux qui cherchaient à freiner ce mouvement migratoire.

Examinons maintenant le travail de cet idéologue sur les traductions. On aura déjà noté, en consultant le tableau de fréquence des modifications (p. 42-43), que le plus profondément ancré des idéologèmes de 1839 est celui de «l'enracinement», ce qui vient corroborer de nouveau le lien manifeste entre cette première traduction du rapport et l'idéologie traditionaliste qui ne fait que s'incruster davantage après l'échec de 1837-1838. Ce tableau indique aussi que l'idéologue traverse tout autant la traduction de 1948, confirmant ainsi les assises séculaires de l'idéologie traditionaliste. Pour ce qui est de la traduction de 1969, il semblerait une nouvelle fois que le discours qui l'anime tranche

nettement sur le discours traditionaliste inhérent aux deux autres traductions : l'attachement à la terre ancestrale fait place à un attachement au Québec, entité géo-politique, comme pays (qui reste à faire).

Les neuf énoncés suivants renferment tous au moins une modification - signalée par un astérisque - imputable à des normes discursives imposées par l'idéologème de «l'enracinement» :

1. [T]he number of French Canadians [...] has been narrowed by the influence of those associations which have drawn them into the ranks of their kindred. (Lucas, p. 19)

*[Le nombre des Canadiens Français [...] a diminué par l'influence de ces associations qui les ont entraînés dans les rangs de ceux qui leur étaient liés par le sang. (1839, p. 4)

[Le nombre des Canadiens français [...] a diminué à cause de leurs alliances qui les ont entraînés dans le camp de leurs compatriotes. (1948, p. 70)

[Le nombre des Canadiens français [...] a diminué à cause de ces associations qui les ont entraînés dans le camp de leurs compatriotes. (1969, p. 7)

2. He [the English farmer] often took the very farm which the Canadian settler had abandoned. (Lucas, p. 36)

*Il [le cultivateur Anglais] s'est même quelquefois établi sur la ferme que le Canadien avait abandonnée. (1839, p. 8)

*Souvent même il [le cultivateur d'Angleterre] prit la ferme que le Canadien avait abandonnée. (1948, p. 86)

Souvent même il [le cultivateur d'Angleterre] prit la ferme que le colon canadien avait abandonnée. (1969, p. 15)

3. [T]heir primary care [that of the English population] was [...] to guard the interests and feelings of the present race of inhabitants. (Lucas, p. 49)

*[Son objet [celui de la population Anglaise] principal fut [...] de mettre en sûreté et de conserver les intérêts et les sentiments des anciens colons. (1839, p. 11)

Son premier soin [celui de la population anglaise] fut [...] de conserver les intérêts et les sentiments de la race actuelle des habitants. (1948, p. 101 et 1969, p. 23)

4. There are two modes by which a government may deal with a conquered territory. The first course open to it is that of respecting the rights and nationality of the actual occupants. (Lucas, p. 63)

*Il y a deux modes par lesquels un gouvernement peut traiter avec un territoire conquis. Le premier moyen offert est celui de respecter les droits et la nationalité des possesseurs actuels. (1839, p. 15)

Il y a deux méthodes pour un gouvernement de traiter un territoire conquis. La première entend respecter les droits et la nationalité des occupants. (1948, p. 115)

*Il y a deux manières pour un gouvernement de traiter un territoire conquis. La première est de respecter les droits et la nationalité des premiers occupants. (1969, p. 31)

5. In the case of an old and settled country [...] in which the race of the actual occupants must continue to constitute the bulk of the future population of the province. (Lucas, p. 64)

*Dans le cas d'un vieux pays depuis longtemps établi [...] où la race des possesseurs actuels doit continuer à constituer la masse de la population future de la province. (1839, p. 15)

*Dans le cas d'une nation ancienne [...] où la race des premiers occupants doit continuer à former le fond de la population ultérieure. (1948, p. 116)

Dans le cas d'un vieux pays depuis longtemps établi [...] où la race des occupants actuels doit continuer à former la masse de la population future de la province. (1969, p. 31-32)

6. [T]he stationary habits and local attachments of the French Canadians render it little likely that they will quit their country in great numbers. (Lucas, p. 273)

[L]es habitudes sédentaires et les affections locales des Canadiens Français rendent peu probable qu'ils quittent leur pays en grands nombres. (1839, p. 64)

*[L]eurs habitudes sédentaires et leur attachement aux lieux de leur enfance rendent improbable un départ massif des Canadiens français. (1948, p. 292)

7. [T]he French and English members [of the Louisiana legislature] speak their respective language.
(Lucas, p. 301)

[L]es membres Français et Anglais [de la législature de la Louisiane] parlent leurs langues respectives.
(1839, p. 71)

*[L]es représentants français et anglais [de la Législature de la Louisiane] parlent dans leur langue maternelle.
(1948, p. 317)

[L]es représentants français et anglais [de l'Assemblée de la Louisiane] parlent dans leur langue respective.
(1969, p. 128)

8. It became the object of every aspiring man to merge his French, and adopt completely an American nationality.
(Lucas, p. 303)

*Ce devint l'objet de tout homme désireux de s'avancer de noyer sa nationalité française et d'en adopter une complètement américaine. (1839, p. 72)

*Ce devint le mobile de tout homme ambitieux d'arriver à oublier sa nationalité française et d'en adopter une autre complètement américaine. (1948, p. 318)

L'objectif de tout homme ambitieux devint d'amalgamer à l'autre sa nationalité française et d'en adopter une complètement américaine. (1969, p. 130)

9. [The] incessant emigration that annually quits New England for the Far West.
(Lucas, p. 331)

[L'] émigration incessante qui laisse annuellement la Nouvelle-Angleterre pour le Far West.
(1839, p. 78, expression en italique)

*[L'] émigration incessante qui quitte chaque année la Nouvelle-Angleterre pour le littoral du Pacifique.
(1948, p. 340)

[L'] émigration continuelle qui chaque année abandonne la Nouvelle-Angleterre pour le «Far West». (1969, p. 150)

Il est possible, à la lecture de ces neuf énoncés, d'établir une certaine typologie - fort peu complexe d'ailleurs - des modifications touchant l'enracinement. Chacune des modifications (à l'exception de celle que renferme l'énoncé n° 9, où la traduction de 1948 rend «the Far West» par «le littoral du Pacifique») appartient à l'une des deux catégories suivantes : premièrement, celle où les termes directement reliés au travail de l'idéologème sont connotés de façon à susciter une lecture émotive; deuxièmement, celle où les notions de «Canadien» et de «possession du territoire» sont intimement liées. Notons qu'il ne semble exister aucune corrélation entre les catégories et l'année de traduction; les deux «types» de modifications caractérisent tant la traduction de 1839 que celle de 1948.

Les modifications qu'on pourrait qualifier d'émotivement chargées sont celles que renferment les énoncés n° 1, 6, 7 et 8 (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. [The number of French Canadians [...] has been narrowed by the influence of those associations which have drawn them into the ranks of their kindred. (Lucas, p. 19)

*[Le nombre des Canadiens Français [...] a diminué par l'influence de ces associations qui les ont entraînés dans les rangs de ceux qui leur étaient liés par le sang. (1839, p. 4)

[Le nombre des Canadiens français [...] a diminué à cause de leurs alliances qui les ont entraînés dans le camp de leurs compatriotes. (1948, p. 70)

[Le nombre des Canadiens français [...] a diminué à cause de ces associations qui les ont entraînés dans le camp de leurs compatriotes. (1969, p. 7)

6. [The stationary habits and local attachments of the French Canadians render it little likely that they will quit their country in great numbers. (Lucas, p. 273)

[Les habitudes sédentaires et les affections locales des Canadiens Français rendent peu probable qu'ils quittent leur pays en grands nombres. (1839, p. 64)

*[Leurs habitudes sédentaires et leur attachement aux lieux de leur enfance rendent improbable un départ massif des Canadiens français. (1948, p. 292)

7. [The French and English members [of the Louisiana legislature] speak their respective language. (Lucas, p. 301)

[Les membres Français et Anglais [de la législature de la Louisiane] parlent leurs langues respectives. (1839, p. 71)

*[Les représentants français et anglais [de la Législature de la Louisiane] parlent dans leur langue maternelle. (1948, p. 317)

[Les représentants français et anglais [de l'Assemblée de la Louisiane] parlent dans leur langue respective. (1969, p. 128)

8. It became the object of every aspiring man to merge his French, and adopt completely an American nationality. (Lucas, p. 303)

*Ce devint l'objet de tout homme désireux de s'avancer de noyer sa nationalité Française et d'en adopter une complètement Américaine. (1839, p. 72)

*Ce devint le mobile de tout homme ambitieux d'arriver à oublier sa nationalité Française et d'en adopter une

L'objectif de tout homme ambitieux devint d'amalgamer à l'autre sa nationalité française et d'en adopter une complètement américaine. (1969, p. 130)

Ne mentionnons rapidement, dans l'ordre où ils apparaissent, que les termes-clés qui composent, sous forme de couples, ces dites modifications : «kindred/liés par le sang», «local/lieux de leur enfance», «respective/maternelle», «to merge/noyer ou arriver à oublier». Plus que le degré, c'est la «nature» du déplacement effectué par la traduction qui étonne; dans chacun des cas - dans une moindre mesure peut-être pour le premier de ces quatre exemples -, les termes plutôt abstraits de l'énoncé de départ subissent une transformation qui les rend perméables à une certaine émotivité. Ainsi l'opération traduisante prend-elle la forme schématique suivante :

termes x.y de l'énoncé de départ

→ termes x'.y' de l'énoncé d'arrivée + CHARGE ÉMOTIVE.

Il est clair que la charge émotive ne s'applique pas in absentia et donc qu'elle se trouve à englober le contexte auquel renvoie le terme-clé. Deux exemples suffiront ici à démontrer que cette charge émotive travaille indépendamment du processus de traduction au sens strict. Comment peut-on expliquer, dans l'énoncé n° 7, que «respective» soit rendu par «maternelle» dans une seule des trois traductions (celle de 1948), si ce n'est par la présence du mot-thème «language», ou que «to merge», dans l'énoncé n° 8, soit

traduit par «noyer ou arriver à oublier» (celles de 1839 et 1948 respectivement), si ce n'est par la présence du mot-thème «nationality»? Ces exemples sont d'autant plus intéressants qu'ils concernent deux énoncés où Durham décrit la situation des francophones en Louisiane. Si l'exemple de la politique d'assimilation conduite par les Américains en Louisiane remplit cette fonction émotive dans le discours social au Canada français et au Québec depuis des générations - dans la mesure où la Louisiane est souvent donnée comme exemple du sort qui attend le Québec -, c'est que l'idéologème intervient au même degré que s'il avait le Canada français (ou le Québec) comme référent.

La seconde catégorie de modifications, celle où l'idéologème amène le rapprochement des notions de «Canadien» et de «possession du territoire», s'applique aux énoncés n° 2, 3, 4 et 5 (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

2. He [the English farmer] often took the very farm which the Canadian settler had abandoned. (Lucas, p. 36)

*Il [le cultivateur Anglais] s'est même quelquefois établi sur la ferme que le Canadien avait abandonnée. (1839, p. 8)

*Souvent même il [le cultivateur d'Angleterre] prit la ferme que le Canadien avait abandonnée. (1948, p. 86)

Souvent même il [le cultivateur d'Angleterre] prit la ferme que le colon canadien avait abandonnée. (1969, p. 15)

3. [T]heir primary care [that of the English population] was [...] to guard the interests and feelings of the present race of inhabitants. (Lucas, p. 49)

*[S]on objet [celui de la population Anglaise] principal fut [...] de mettre en sûreté et de conserver les intérêts et les sentiments des anciens colons. (1839, p. 11)

Son premier soin [celui de la population anglaise] fut [...] de conserver les intérêts et les sentiments de la race actuelle des habitants. (1948, p. 101 et 1969, p. 23)

4. There are two modes by which a government may deal with a conquered territory. The first course open to it is that of respecting the rights and nationality of the actual occupants. (Lucas, p. 63)

*Il y a deux modes par lesquels un gouvernement peut traiter avec un territoire conquis. Le premier moyen offert est celui de respecter les droits et la nationalité des possesseurs actuels. (1839, p. 15)

Il y a deux méthodes pour un gouvernement de traiter un territoire conquis. La première entend respecter les droits et la nationalité des occupants. (1948, p. 115)

*Il y a deux manières pour un gouvernement de traiter un territoire conquis. La première est de respecter les droits et la nationalité des premiers occupants. (1969, p. 31)

5. In the case of an old and settled country [...] in which the race of the actual occupants must continue to constitute the bulk of the future population of the province. (Lucas, p. 64)

*Dans le cas d'un vieux pays depuis longtemps établi [...] où la race des possesseurs actuels doit continuer à constituer la masse de la population future de la province. (1839, p. 15)

*Dans le cas d'une nation ancienne [...] où la race des premiers occupants doit continuer à former le fond de la population ultérieure. (1948, p. 116)

Dans le cas d'un vieux pays depuis longtemps établi [...] où la race des occupants actuels doit continuer à former la masse de la population future de la province. (1969, p. 31-32)

On retiendra des modifications que renferment ces quatre énoncés soit l'idée du Canadien présenté comme «premier habitant», d'où l'on doit conclure à la tentative d'occulter le fait que le Canadien a d'abord été un colon (la modification dans les traductions de 1839 et 1948 de l'énoncé n° 2 consiste en une non-traduction de «settler»); soit celle tout simplement du droit d'ancienneté, c'est-à-dire où la modification consiste à laisser sous-entendre que les Canadiens, bien qu'ils aient été eux-mêmes colons, occupaient le territoire avant que n'arrive la «population anglaise» (énoncé n° 3, trad. de 1839) ou le «gouvernement conquérant» (énoncé n° 4, toutes les traductions). La question

d'ancienneté, comme on peut le constater à la lecture des énoncés de départ, n'est aucunement une prémisse de l'opération traduisante. Seule une norme extra-traductionnelle peut faire passer cette idée de «droit de propriété»; sans cette production discursive, on ne peut logiquement expliquer la raison pour laquelle «present» est rendu par «anciens» (énoncé n° 3, trad. de 1839), «actual» par «premiers» (énoncé n° 4, trad. de 1969 et énoncé n° 5, trad. de 1948) ou, encore, «occupants» par «possesseurs» (énoncés n° 4 et 5, trad. de 1839)⁴.

La seule modification touchant à l'idéologème de «l'enracinement» qui ne s'apparente à aucune des deux catégories qu'on vient d'étudier, demeure donc celle de l'énoncé n° 9 (trad. de 1948). Que «Far West» soit rendu par «littoral du Pacifique» paraîtrait, à première vue, indiquer que le traducteur ait opté pour une approximation française plutôt que pour un emprunt (pourtant passé depuis longtemps au français). Toutefois, on est tenu de s'interroger sur ce qu'ont pu signifier pour les Canadiens français près d'un siècle d'émigration massive de leur population vers la «Terre promise», en l'occurrence américaine⁵. Dans un tel contexte, faut-il comprendre que le traducteur ait opté pour une formule neutre, contournant ainsi cette allusion directe (phonétique) à l'«Ouest», vocable devenu quasi mythique, ou à des slogans, même s'ils n'étaient pas à proprement parler québécois, tels que le célèbre «Go West»? En tant qu'idéologème, l'attachement à la patrie suit une logique propre qui tentera, sous forme de norme

discursive, d'atténuer toute référence à un «ailleurs» perçu comme «terre d'avenir»⁶.

c. L'idéologème de «l'anti-intellectualisme»

On comprendra, à l'examen du tableau de fréquence des modifications (p. 42-43), que l'idéologème que nous avons convenu de nommer «anti-intellectualisme» n'est une caractéristique fondamentale d'aucune des trois traductions. Cependant, même si l'analyse comparée de ces dernières ne nous fournit qu'un seul exemple, nous choisissons de l'aborder comme un idéologème autonome parce qu'on ne saurait spécifiquement l'identifier aux autres idéologèmes dits «traditionalistes». Cette raison tient essentiellement au fait que l'idéologème n'oriente pas ici le discours vers un contexte vraisemblablement canadien-français, comme c'est le cas, par exemple, des énoncés n° 3, 4 et 5 avec l'idéologème de «l'enracinement» (p. 57-58), où le contexte, en traduction, est appliqué sans équivoque à la situation du Canada français et vient se substituer au contexte théorique des énoncés de départ⁷. Il est sans doute vrai que l'énoncé d'origine s'y prête ici beaucoup plus difficilement, et, de toute manière, rien ne nous permettrait de conclure que l'intention des traducteurs de 1839 et de 1948 eût été de naturaliser le contexte (ce qu'ils n'avaient visiblement pas réussi). Pour la première fois peut-être, l'écart idéologique entre la traduction de 1969 et celles de 1839 et de 1948 ne peut

s'expliquer par des visions différentes du nationalisme canadien-français ou québécois. Comme on peut le constater, l'idéologie nationaliste à l'oeuvre ici (indissociable de l'idéologie traditionaliste) n'est pas à proprement parler canadienne-française ou québécoise (l'astérisque indique qu'il y a modification):

1. The political misrepresentation of facts is one of the incidents of a free press in every free country.
(Lucas, p. 41)

*Les fausses expositions des faits politiques est un des inconvénients de la liberté de la presse dans un pays libre. (1839, p. 9)

*La représentation erronée des faits politiques est un des inconvénients de la liberté de la presse dans un pays libre. (1948, p. 90)

La représentation erronée des faits politiques est une des conséquences de la liberté de la presse dans tout pays libre. (1969, p. 18)

Il est certain que l'évolution du nationalisme canadien-français et québécois peut difficilement rendre compte du changement de perception d'un phénomène isolé, tel que la liberté de presse. Ce changement de perception, qui se situe chronologiquement quelque part entre 1945 et 1960, reflète un changement plus global d'attitude face au libéralisme politique⁸. En d'autres termes, ce qui est spécifiquement canadien-français ou québécois dans cet exemple, c'est le changement d'attitude face à l'intellectualisme, qui se produit au cours de ces mêmes années. Comme le discours «subversif» des intellectuels ne suscite plus les mêmes craintes - et la même désapprobation de la part de l'Église (ou parce que cette dernière n'exerce plus la même influence qu'auparavant) -, la liberté de presse n'est plus ressentie a priori comme un

«inconvenient». La menace que représentait cette dernière pour une idéologie traditionaliste en voie d'être remplacée cesse, du coup, d'exister.

d. L'idéologème du «peuple conquis mais fier»

On a longtemps dit et on dit encore - en commençant par les principaux intéressés eux-mêmes - que les Canadiens français forment un peuple «conquis mais fier» ou tout bonnement «fier». Le plus récent - et plus percutant - exemple de l'expression de cette «fierté nationale» consiste sans doute en ces deux phrases désormais célèbres du discours de victoire de René Lévesque lors des élections de 1976 : «J'ai jamais pensé que je pouvais être aussi fier d'être Québécois» et «Nous sommes peut-être quelque chose comme un grand peuple». On pourrait argumenter que ces phrases ne sont pas autre chose que des déclarations typiques d'un discours de victoire électorale. Pourtant, qui peut se rappeler ne serait-ce qu'une seule phrase du discours du même René Lévesque victorieux aux élections de 1981? A vrai dire, ces deux phrases plus que célèbres sont immortalisées parce que ce sont précisément celles qui sont venues enfin confirmer tout haut ce que beaucoup de Québécois avaient envie de proclamer depuis longtemps, sans que l'occasion ne se soit encore, à leur esprit, vraiment présentée. Au-delà de la signification première, politique, de ce discours de victoire électorale (le parti qui venait de prendre le pouvoir

avait comme principal objectif de réaliser l'indépendance du Québec), ces deux phrases traduisent que le peuple québécois, malgré son état de peuple «conquis», a toutes les raisons du monde d'être fier.

Tel qu'on vient d'en témoigner, la nature contradictoire de l'idéologème du «peuple conquis mais fier» n'est pas exactement chose du lointain passé. Toutefois, il ne fait nul doute que l'idéologème plonge ses racines dans le nationalisme traditionnel et séculaire. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil au tableau de fréquence des modifications (p. 42-43). Celui-ci nous indique que presque toutes les manifestations de cet idéologème dans les différentes traductions du rapport sont recensées dans les traductions de 1839 et de 1948. Si l'idéologème peut être interprété comme la fusion de deux notions antinomiques, soit celles de «peuple conquis» et de «peuple fier», les modifications viennent réfuter la contradiction entre «nationalisme» et cette notion plutôt large qu'on pourrait qualifier de «bons sentiments», contradiction que cherche à établir au contraire la pensée politique durhamienne. Ainsi la réfutation du libéralisme durhamien agit-elle comme norme discursive dans la promotion de l'idée de fierté nationale dans les trois énoncés suivants (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. The treasonable attempt of the French party to carry its political objects into effect by an appeal to arms.
(Lucas, p. 52)

*La tentative révolutionnaire du Parti français de mettre à effet ses vues politiques, par un appel aux armes.
(1839, n. 12)

*La criminelle tentative du parti français pour appliquer ses fins politiques par un appel aux armes. (1948, p. 103)

La déloyale tentative du parti français de réaliser ses fins politiques grâce à un appel aux armes. (1969, p. 25)

2. The national vanity, which is a remarkable ingredient in their character induces many to flatter themselves with the idea of a Canadian Republic. (Lucas, p. 58)

*La vanité nationale, qui est un ingrédient remarquable dans leur caractère, fait concevoir à beaucoup l'idée d'une république Canadienne. (1839, p. 13)

*L'orquiel national, qui est l'élément de leur psychologie, fait concevoir à beaucoup l'idée d'une république canadienne. (1948, p. 110-111)

*L'orquiel national, qui est un élément remarquable de leur psychologie, en induit beaucoup à se flatter de l'idée d'une république canadienne. (1969, p. 28)

3. The evils of poverty and dependence would merely be aggravated in a ten-fold degree, by a spirit of jealous and resentful nationality. (Lucas, p. 293)

Les maux de la pauvreté et de la dépendance ne pourraient qu'être décuplés par un esprit de nationalité jalouse et rancuneuse. (1839, p. 69)

*La jalousie et la rancune ne pourraient que décupler leur pauvreté et leur dépendance. (1948, p. 309)

Les maux de la pauvreté et de la dépendance ne seraient que décuplés par un esprit de jalousie et de rancune nationales. (1969, p. 122)

Alors qu'on évoquait la «nature» du déplacement effectué par les modifications à charge émotive recensées dans les énoncés n° 1, 6, 7 et 8 de l'idéologème de «l'enracinement» (p. 55-56), il serait plus juste de parler, cette fois-ci, de «degré» de déplacement. Penchons-nous d'abord sur le choix de l'adjectif appelé, dans le premier énoncé, à décrire le type d'action - de tentative - entrepris par le Parti patriote de Louis-Joseph Papineau. Les modifications notées dans les traductions de 1839 et de 1948 opèrent chacune un déplacement qui consiste à dire respectivement que l'action des Patriotes peut être jugée «révolutionnaire» ou à

la limite «criminelle», mais jamais «déloyale», contrairement à ce qu'«ose» affirmer la traduction de 1969. Il ne saurait être question, dans les deux premières traductions, de reprendre l'idée que les intentions réelles du «parti français» aient été autres que la défense des intérêts de tous les Canadiens, ou que son discours nationaliste ait servi de paravent à la défense de ses propres intérêts (comme le suggèrent Durham et la traduction de 1969 dans cet énoncé).

Les deux autres énoncés fournissent aussi d'excellents exemples de ce refus de confondre «nationalisme» et «mauvais sentiments» ou, mieux, de proposer la fierté nationale comme moyen d'exorciser, en quelque sorte, l'échec des Patriotes, voire celui de la Conquête. Par exemple, l'énoncé n° 2, dont la pertinence repose sur la volonté manifeste chez Durham d'associer les termes «national vanity» et «to flatter themselves», donne lieu à une modification au moins dans chacune des trois traductions : celle de 1839 choisit de parler de «vanité nationale» tout en rendant «to flatter themselves» par «concevoir»; celle de 1969 inverse, si l'on veut, le déplacement, en optant pour une traduction littérale de «to flatter themselves», tout en prenant soin de ne pas parler de «vanité» mais bien plutôt d'«orgueil»; enfin, celle de 1948 annule toute possibilité d'association en opérant un double déplacement. Dans le dernier énoncé, Durham maintient que le nationalisme des Canadiens français, dans sa forme «jalouse et rancunière», ne fera qu'aggraver la situation difficile que vivent déjà ces derniers.

Cette fois-ci, le déplacement, qui n'a trait qu'à la traduction de 1948, consiste en un biffage pur et simple d'une éventuelle traduction de «nationality» (celles proposées par les traductions de 1839 et de 1969 en sont pourtant deux exemples). En choisissant de ne pas rendre «nationality» par un équivalent français, quel qu'il soit, le traducteur inscrit clairement son désaccord avec le discours de l'auteur sur le nationalisme canadien-français. S'il est des moments dans la traduction de 1948 où il est possible de vérifier la réaction hostile des nationalistes canadiens-français de l'après-guerre à l'égard du discours et de l'idéologie de «rattrapage» - rendu nécessaire, nous dit ce dernier discours, par le retard du Canada français sur le monde occidental, retard dont le nationalisme serait une des premières causes -, le dernier exemple correspond parfaitement à l'un d'eux.

e. L'idéologème de «la dénégation de la nation canadienne-française»

Parmi les phrases gravées à pérennité dans ce qu'on appelle souvent aujourd'hui la «mémoire collective» des Québécois et qui ont été prononcées par d'autres que les Québécois eux-mêmes, le célébrissime «C'est un peuple sans histoire et sans littérature» de lord Durham occupe certainement une place aussi imposante que le «Vive le Québec libre» du Général de Gaulle. La phrase en soi

un impact à ce point grand sur l'imaginaire de ce «peuple» que, pour une proportion considérable de Québécois, l'ouvrage du Durham se résume à cette seule phrase. Elle renferme souvent pour ces mêmes personnes toute l'arrogance et tout le mépris de Durham à l'égard des Canadiens français. Elle a vraisemblablement choqué à l'époque; d'ailleurs, plusieurs soutiennent que L'histoire du Canada de François-Xavier Garneau, publiée entre 1845 et 1848, se veut en quelque sorte une réponse cinglante à l'affirmation de l'émissaire britannique⁹. Mais c'est plutôt la réaction qu'elle continua de provoquer pendant des générations chez les élites nationalistes canadiennes-françaises qui ne laisse pas d'étonner. Encore de nos jours, il n'est pas sûr que la réaction soit moins vive. Ainsi, ce n'est sans doute pas sans raison qu'on la retrouve, sous le portrait et au-dessus du nom de celui qui l'a prononcée, en page couverture de la traduction de 1948. Ce qu'il nous faut ici mesurer, c'est l'ampleur de la réaction à cette phrase dans chacune des traductions. Prétendre que cette réaction n'est ni plus ni moins importante que celle suscitée par toute autre phrase du rapport serait en partie nier sa transformation en «maxime idéologique» dans le paysage politique canadien-français et québécois; ce serait en fait renoncer à expliquer pourquoi ces neuf mots ont été, depuis plus d'un siècle et demi, si fréquemment cités par les descendants de ceux qu'ils avaient initialement servi à caractériser.

La première observation qu'on puisse faire, c'est que l'analyse comparée des trois traductions de la célèbre affirmation ne permet de relever aucune modification. Le fait que l'affirmation constitue en soi un paradigme de l'idéologème est cependant indéniable. Seule la récurrence d'un présupposé idéologique basé sur l'existence réelle ou non de la nation canadienne-française permet, à notre avis, de rendre compte d'autant de modifications dans la facture des traductions de 1948 et 1969. Et on peut s'attendre qu'il y ait modification chaque fois que le présupposé idéologique intervient. Ce qui ne signifie pas pour autant que tous ceux qui engagent le présupposé dans leur discours partagent la même vision de la réalité que sous-tend l'idéologème. Comme le souligne Marc Angenot, à propos des aspects du présupposé idéologique: «Le présupposé idéologique est commun aux interlocuteurs, quelles que soient leurs divergences ultérieures»¹⁹. Ce qui est commun aux interlocuteurs dans le cas précis qui nous intéresse, c'est que tous reconnaissent le scepticisme qu'entretient Durham devant la notion de nation canadienne-française, ce qui ne signifie pas pour autant que tous partagent ce même scepticisme (selon toute évidence), en commençant par les différents traducteurs de son rapport. Le paradigme de cet idéologème, l'affirmation «C'est un peuple sans histoire et sans littérature», n'est toujours pas oublié précisément parce qu'il sert merveilleusement le discours qui poursuit une logique totalement opposée à celle de Durham ou qui tente de démontrer à quel point, par exemple, Durham méprise profondément les Canadiens

français ou même impute à l'ignorance de ces derniers le recours au discours nationaliste par les élites de l'époque. Il ne faut donc pas s'étonner s'il se trouve dans les traductions du rapport un certain nombre d'énoncés où les modifications consistent en une évocation de l'affirmation que tous auront reconnue, soit en la confirmant soit en l'infirmant. Notre analyse a permis de recenser sept énoncés dans le texte du rapport où les modifications sont incontestablement tributaires d'un certain discours sur la célèbre affirmation de Durham. Ces sept énoncés et leurs traductions apparaissent dans l'ordre suivant (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. An utterly uneducated and singularly inert population, implicitly obeying leaders who ruled them.
(Lucas, p. 26)

Une population entièrement inéduquée et singulièrement inerte, prêtant une obéissance implicite à des chefs.
(1839, p. 5)

*Une population sans culture aucune et singulièrement amorphe prête une obéissance absolue à des chefs.
(1948, p. 78)

Une population sans éducation aucune et singulièrement amorphe, obéissant aveuglément à des chefs. (1969, p. 10)

2. It need not surprise us that [...] a race of men habituated to the incessant labour of a rude and unskilled agriculture. (Lucas, p. 28)

Nous ne devons pas être surpris, si [...] une race d'hommes habitués aux travaux incessants d'une rude et grossière agriculture. (1839, p. 6)

*Nous ne devons donc plus nous étonner. Voici une race d'hommes habitués aux travaux incessants d'une agriculture primitive et grossière. (1948, p. 80)

*Nous ne devons donc pas nous étonner que [...] ces hommes habitués aux travaux incessants d'une agriculture primitive et difficile. (1969, p. 11)

3. It need not surprise us that [...] they remained the same uninstructed, inactive, unprogressive people.
(Lucas, p. 29)

Nous ne devons pas être surpris [...] que [...] ils demeurèrent le même peuple inédugué, inactif et stationnaire.
(1839, p. 6)

*Nous ne devons donc plus nous étonner (qu') ils demeurèrent [...] le même peuple ignare, apathique et rétrograde.
(1948, p. 80)

*Nous ne devons donc pas nous étonner que [...] ils demeurèrent [...] le même peuple ignare, apathique et rétrograde. (1969, p. 11-12)

4. They [the French] remain an old and stationary society, in a new and progressive world. (Lucas, p. 31)

Ils [les Français] sont restés une société vieille et stationnaire dans un monde nouveau et progressif.
(1839, p. 6)

*Ils [les Français] sont restés une société vieillie et retardataire dans un monde neuf et progressif.
(1948, p. 82)

*Ils [les Français] demeurent une société vieillie et retardataire dans un monde neuf et progressif.
(1969, p. 12)

5. It is impossible to exaggerate the want of education among the habitants; no means of instruction have ever been provided for them, and they are almost universally destitute of the qualifications even of reading and writing.
(Lucas, p. 31)

Il est impossible d'exagérer le manque d'éducation parmi les habitants; il n'a jamais été pourvu à leur éducation, et ils sont presque universellement dénués des qualifications mêmes de la lecture et de l'écriture. (1839, p. 6)

*Il est impossible d'exagérer leur ignorance (15); on n'a jamais réussi à faire leur instruction; ils sont dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire (16). (1948, p. 82 + notes infrapaginales)

Il est impossible d'exagérer leur manque d'instruction; aucun moyen d'instruction n'a jamais été prévu pour eux et ils sont presque tous dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire. (1969, p. 13)

6. A people can hardly be congratulated on having had at little cost a rude and imperfect administration of justice [...] and means of communication so imperfect. (Lucas, p. 144)

On ne peut à peine louer un peuple d'avoir obtenu à petits frais une administration de la justice grossière et imparfaite [...] et des moyens de communication si imparfaits. (1839, p. 33)

*On ne peut pas féliciter un peuple de s'être procuré à peu de frais une administration de la justice primitive et imparfaite [...] [et] des moyens de communication si rudimentaires. (1948, p. 182)

Un peuple ne peut qu'être félicité de s'être procuré à peu de frais une administration de la justice rudimentaire et imparfaite [...] [et] des moyens de communication si imparfaits. (1969, p. 58)

7. In his own, and in the surrounding Colonies, he [the colonist of Great Britain] finds petty objects occupying petty, stationary and divided societies. (Lucas, p. 311)

Dans sa propre colonie, et les voisines, il [le colon de la Grande-Bretagne] ne trouve que de petits objets qui occupent une société petite, stationnaire et divisée. (1839, p. 73)

'Dans sa propre colonie et dans les colonies voisines, il [le colon de la Grande-Bretagne] ne trouve que des affaires sans importance qui occupent de petites sociétés divisées et réfardataires. (1948, p. 325)

Si l'affirmation de Durham reproduite sur la couverture de la traduction de 1948 peut s'interpréter, dans le contexte de cette traduction, comme une des manifestations de l'idéologème, il en va nécessairement de même pour la manifestation systématique du présumé idéologique de la dénégation de la nation canadienne-française dans chacune des traductions de 1948 des énoncés ci-dessus. Comme l'indique le tableau de fréquence des modifications (p. 42-43), c'est dans la deuxième des trois traductions que cette manifestation est la plus notable. La traduction de 1969 comporte pour sa part trois modifications, alors que la traduction de 1939 n'en compte aucune. L'absence de modifications dans la première traduction du rapport s'explique peut-être par le peu de temps qui sépare la parution du rapport en anglais de celle de la traduction française. Car, faut-il le rappeler, l'idéologème semble être beaucoup plus le produit d'un discours sur le mépris de Durham à l'égard des Canadiens français que celui du discours de Durham lui-même, donc plus contemporain des deux autres traductions du rapport. Répéter à satiété que Durham méprise les Canadiens français, que ce mépris ne se limite pas à son «C'est un peuple sans histoire et sans littérature» mais plutôt qu'il se confirme

ailleurs dans le rapport, dans d'autres affirmations tout aussi méprisantes, tel est le travail réel de l'idéologue. Ainsi, toutes les modifications consistent en un déplacement dont l'objectif est de se faire l'écho de la célèbre affirmation de Durham : dans la traduction de 1948 de l'énoncé n° 1, «utterly uneducated» n'est-il pas rendu par «sans culture aucune»; dans les traductions de 1948 et de 1969 de l'énoncé n° 3, «uninstructed, inactive, unprogressive» n'est-il pas rendu par «ignare, apathique et rétrograde»; dans la traduction de 1948 de l'énoncé n° 5, «want of education» n'est-il pas rendu par «ignorance»; les traductions de 1948 et 1969 ne traduisent-elles pas systématiquement «stationary» par «retardataire», celle de 1948, «rude» par «primitive» et «imperfect» par «rudimentaire»? Chaque fois, le qualificatif choisi par les traducteurs intensifie la péjoration et ajoute un jugement de valeur plus que négatif sur la condition des Canadiens français, voire sur leur nature intrinsèque.

En somme, les modifications tendent invariablement à réorienter le contenu de ces énoncés, même s'il y est question d'agriculture, d'administration de la justice ou des moyens de communication, vers celui plus paradigmatique du «C'est un peuple sans histoire et sans littérature». Le lecteur francophone est ainsi amené à constater à quel point le tableau que brosse Durham du peuple canadien-français est méprisant. Ce phénomène est d'autant plus curieux que certains termes de Durham connotent un peuple oublié, coupé de ses

racines («sans histoire»), de sa culture d'origine («sans littérature»). Quant à certains termes des traductions de 1948 et, dans une moindre mesure, de 1969, ils ajoutent, nous l'avons dit, des jugements de valeur, comme s'il s'agissait de caractéristiques inhérentes à la psychologie des Canadiens français : par exemple, la traduction de «uninstructed» par «ignare» et celle maintes fois reprises de «stationary» par «retardataire». Le transfert de la traduction a donc comme principale conséquence une idéologisation du rapport.

En dernier lieu, il ne faut pas omettre de mentionner que les modifications ne se limitent pas à l'intensification péjorative des qualificatifs qu'on vient brièvement de commenter. Le discours sur le mépris de Durham envers les Canadiens français déborde les déplacements effectués par la traduction des qualificatifs et, qui plus est, le texte du rapport proprement dit. Ainsi, la traduction de l'énoncé n° 5 comporte en 1948 des modifications additionnelles:

5. It is impossible to exaggerate the want of education among the habitants; no means of instruction have ever been provided for them, and they are almost universally destitute of the qualifications even of reading and writing. (Lucas, p. 31)

Il est impossible d'exagérer le manque d'éducation parmi les habitants; il n'a jamais été pourvu à leur éducation, et ils sont presque universellement dénués des qualifications mêmes de la lecture et de l'écriture. (1839, p. 6)

Il est impossible d'exagérer leur ignorance (15); on n'a jamais réussi à faire leur instruction; ils sont dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire (16). (1948, p. 82 + notes infrapaginales)

Il est impossible d'exagérer leur manque d'instruction; aucun moyen d'instruction n'a jamais été prévu pour eux et ils sont presque tous dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire. (1969, p. 13)

Premièrement, alors que l'énoncé de départ et les traductions de 1839 et de 1969 précisent qu'«aucune éducation n'a jamais été prévue pour les habitants», la traduction de 1948 choisit de dire qu'«on n'a jamais réussi à faire leur instruction», ce qui peut rendre, au sens faible, l'idée de non-planification, mais aussi et plutôt que toutes les tentatives en ce sens ont échoué eu égard à leur ignorance intrinsèque; deuxièmement, l'énoncé de départ et la traduction de 1839 précisent que les habitants sont presque entièrement incapables de lire ou d'écrire (celle de 1969 opte plutôt pour «presque tous les habitants ne savent ni lire ni écrire»), alors que la traduction de 1948 choisit de ne traduire «almost» d'aucune façon :

[Ils] sont dépourvus au point qu'ils ne savent ni lire ni écrire. (1948, p. 82)

Enfin, l'énoncé prend une importance encore plus grande grâce à l'intervention directe de l'idéologème dans le paratexte, c'est-à-dire grâce aux renvois à deux notes infrapaginales, où le traducteur vient discréditer, sans jamais lui-même prendre la parole, la remarque de Durham sur le manque d'éducation ou d'instruction des habitants. Avec ces deux citations empruntées à des contemporains de Durham - ce qui, a fortiori, accorde à ces dernières une certaine autorité -, le traducteur peut ainsi laisser planer le doute quant à l'intégrité de l'émissaire, en insinuant qu'il s'agit soit d'un menteur soit d'un incompetent :

(15) Arthur Buller dans son mémoire sur l'éducation note à propos des Canadiens français : «C'est un peuple éminemment qualifié pour recueillir les avantages de l'éducation; ils sont fins et intelligents, jamais moroses, fort aimables dans leurs rapports et fort gracieux dans leurs manières.» Cf. Bourinot, The Intellectual Development of the Canadian People, p. 44¹¹.

(16) «Le Canada, quoi qu'on en dise au loin, possède en différents genres, des talents ignorés que le feu du génie a seul fait surgir sans que l'aide d'études y ait coopéré, sans que l'émulation de la renommée ou l'espoir des richesses leur ait servi d'aiguillon. Chaque ville, chaque hameau a, particulièrement dans les arts mécaniques, quelque ouvrier qui, sans avoir fait d'apprentissage, égale souvent, surpasse même quelquefois sous le rapport du travail comme sous celui de l'invention des artisans réguliers qui commencèrent leur vocation sous l'enseignement de chefs d'ateliers et d'anciens praticiens. Toutes les classes de la société fournissent leur contingent de talents naturels auxquels il ne faudrait qu'un théâtre plus élevé, plus libéral, plus patriotique (car encourager les arts indigènes est du véritable patriotisme) pour les faire prospérer et briller.» Napoléon Aubin, Le Fantastique, 28 septembre, 1840¹².

f. L'idéologème de l'«indépendance rêvée»

L'idée d'indépendance ou de souveraineté politique du Québec serait-elle davantage identifiable à telle «période-clé» plutôt qu'à telle autre? On a vu plus tôt que le politologue Louis Balthazar considère la «modernité» comme l'élément qui caractériserait à la fois le projet indépendantiste tel qu'il a été conçu par les Patriotes et celui s'étant peu à peu développé tout au long de la Révolution tranquille et ayant donné naissance à plusieurs formations politiques, qui en ont fait l'article premier de leur programme. Outre que les projets se rejoignent dans leur «modernité», que l'un a précédé plus de cent ans de nationalisme traditionnel et que l'autre est venu y mettre fin, on ne détient aucune donnée qui puisse nous renseigner, par exemple, sur l'appui populaire que recueillaient ces projets. S'il existe entre eux un certain nombre d'objectifs communs, rares sont cependant les moyens

qui laissent entrevoir la possibilité de mesurer l'appui à la thèse indépendantiste, dans l'ensemble de la population, à ces moments précis de l'histoire du Québec. Seul le discours social propre à chaque période-clé peut indiquer quel est et où se situe l'appui réel aux différents projets indépendantistes. En admettant que l'idée a été largement diffusée à la fin de la Révolution tranquille, les résultats des différents sondages effectués à la fin des années 1960 - qui sont les premiers sur la question - indiquent pourtant que cet appui oscillait autour de 10 pour cent¹³. Face à des résultats aussi modestes, il est difficile d'imaginer que le projet indépendantiste ait déjà largement reçu, avant les années 1960, un appui majoritaire ou même de 20 ou 25 pour cent de la population.

Toutes ces observations nous amènent donc à parler de l'idéologème de «l'indépendance rêvée» plutôt que de l'idéologème de l'«indépendance» tout court. Cette distinction revêt une certaine importance dans la mesure où l'on ne saurait parler, à aucun moment de l'histoire du Québec avant la dernière traduction du Rapport Durham, de la plausibilité que se fasse l'indépendance. C'est donc le rêve, le pourquoi plutôt que le comment de l'indépendance qui a pu trouver sa place dans le discours social. Ainsi, l'indépendance n'ayant à peu près pas été véhiculée comme projet politique entre l'échec du projet des Patriotes et l'organisation politique des groupes nationalistes des années 1960, la traduction de 1948 (celle dont le régime gouvernemental est le plus étroitement

à un réel projet indépendantiste) risque de présenter l'éventuelle indépendance de la colonie vis-à-vis de la Grande-Bretagne - telle que certains passages du rapport la décrivent -, non pas comme le projet de l'élite francophone qui revendiquait plus de pouvoir politique, mais plutôt comme celui de l'ensemble de la population francophone, projet qui se serait réalisé, semble-t-on y lire en filigrane, n'eût été des Anglais, qui ne voulaient pas perdre leurs privilèges, et de la répression sauvage des autorités impériales.

Les principaux passages où Durham évoque cette indépendance éventuelle se trouvent presque tous dans la conclusion du rapport. Il ne faut pas s'étonner des raisons qui le poussent à en parler précisément à la fin de son rapport, là où figurent ses recommandations à la Reine. En décrivant une situation de façon plus urgente qu'elle ne l'est vraiment, Durham espère ainsi obtenir l'aval de la Couronne et vaincre l'opposition qui s'organise en Grande-Bretagne contre le projet d'union qu'il préconise pour mettre fin au climat de crise¹⁴. En décrivant la situation ainsi, le discours de Durham sert particulièrement bien l'idéologème de «l'indépendance rêvée», comme en font foi les quatre exemples suivants (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. I have already described [...] the determination of the French, together with the tendency of the English to seek for a redress of their intolerable present evils in the chances of a separation from Great Britain.

(Lucas, p. 260)

J'ai déjà décrit [...] la détermination des Français jointe à la tendance des Anglais à chercher un remède à leurs présents maux intolérables dans les chances d'une séparation de la Grande-Bretagne. (1839, p. 61)

*J'ai dit déjà [...] la volonté de tous les Français, jointe à la tendance des Anglais, à chercher remède à leurs maux intolérables dans la séparation éventuelle de la Grande-Bretagne. (1948, p. 281)

J'ai déjà décrit [...] la volonté de tous les Français, jointe à la tendance des Anglais à chercher remède à leurs maux intolérables dans les risques d'une séparation de la Grande-Bretagne. (1969, p. 105)

2. But before deciding which of the two racés is now to be placed in the ascendant, it is but prudent to enquire which of them must ultimately prevail. (Lucas, p. 289)

Mais avant de décider à laquelle des deux racés il faut maintenant donner l'ascendance, il n'est que prudent de chercher laquelle des deux doit prévaloir à la fin. (1839, p. 68)

Mais avant de décider laquelle des deux racés doit garder la suprématie, ce n'est que prudence de chercher laquelle des deux prédominera à la fin. (1948, p. 306)

*Mais avant de décider à laquelle des deux nations doit maintenant être placée en état de suprématie, il n'est que prudent de chercher laquelle des deux finira par prédominer à la fin. (1969, p. 119)

3. I look to it [legislative union] as the only means of fostering such a national feeling throughout them as would effectually counterbalance whatever tendencies may now exist towards separation. (Lucas, p. 310)

[J]e considère cette mesure [l'union législative] comme le seul moyen d'entretenir un sentiment national qui contrebalancerait efficacement toutes tendances qui peuvent maintenant exister pour une séparation. (1839, p. 73)

*[J]e considère cette mesure [l'union législative] comme l'unique moyen d'entretenir un sentiment national qui neutraliserait la tendance présente vers une séparation. (1948, p. 324)

[J]e considère cette mesure [l'union législative] comme l'unique moyen de stimuler chez elles un sentiment national qui neutraliserait efficacement toutes tendances qui peuvent actuellement exister vers une séparation.

(1969, p. 136)

4. But, strong as were the expressions of regret and disappointment at the sudden annihilation of those hopes which the English had entertained of seeing a speedy and satisfactory termination of that state of confusion and anarchy under which they had so long laboured, they sunk into insignificance when compared with the danger arising from those threats of separation and independence, the open and general utterance of which was reported to me from all quarters. (Lucas, p. 332)

Mais, toutes fortes qu'étaient les expressions de regret et de désappointement à l'égard de la destruction soudaine des espérances que les Anglais avaient entretenues de voir se terminer promptement et d'une manière satisfaisante l'état de confusion et d'anarchie dont ils souffraient depuis si longtemps, elles deviennent insignifiantes, comparées au danger provenant des menaces de séparation et d'indépendance, qu'on ne rapporta de tous les quartiers se proférer ouvertement et généralement. (1839, p. 78)

'Les expressions de regret et de désappointement étaient très fortes; elles disaient la perte soudaine des espérances que les Anglais avaient entretenues pour ce qui est de voir se terminer rapidement et d'une manière satisfaisante la confusion et l'anarchie dont ils souffrent depuis si longtemps. Elles sont insignifiantes toutefois en comparaison des menaces de séparation et d'indépendance qui sont proférées à ciel ouvert - c'est ce qu'on m'a rapporté - dans tous les quartiers. (1948, p. 340-341)

Ces quatre énoncés et leurs modifications sont sous-tendus, sans ambiguïté, par le rêve de l'indépendance. L'absence de modifications dans la traduction de 1839 s'expliquerait essentiellement par l'esprit de morosité et de fatalisme qui caractérise le climat social au lendemain de la publication de la dépêche du 9 août 1838, date à laquelle on prit connaissance des principales recommandations du rapport à venir. La déception est telle parmi la classe intellectuelle de l'époque qu'elle semble évacuer du discours social toute référence à l'idée d'indépendance. La réinsertion de cette idée - comme acceptable au point de devenir hégémonique - dans le discours social n'apparaît, comme nous l'avons déjà mentionné, qu'à la fin des années 1960. La modification que renferme, en 1969, la traduction de l'énoncé n° 2, où le terme «nations» est pour l'unique fois préféré à celui de «races», illustre une particularité du discours indépendantiste : pour la première fois, le projet présenté par les nationalistes de l'époque repose sur le principe politique d'État-nation. Il n'est donc pas illogique de voir, ne serait-ce que dans cet exemple isolé, le début d'une transformation du discours social sur

l'indépendance: celle-ci n'est plus véhiculée exclusivement comme une idéalisation; elle est aussi présentée comme un projet politique viable - ce que tendrait à démontrer l'appui grandissant à la thèse indépendantiste à partir de la toute fin des années 1960. Ainsi l'indépendance rêvée, idéalisée, apparaît-elle comme essentielle en quelque sorte à la survie du discours traditionaliste. De fait, ce que laissent sous-entendre les trois modifications propres à la traduction de 1948, en rendant à la surface le discours du Durham plus alarmant, c'est que l'indépendance ou la séparation semble exclure tout «risque» (voir l'énoncé n° 1), tout «danger» (voir l'énoncé n° 3), et qu'elle est souhaitée par une bonne partie de la population (voir l'énoncé n° 2, où «whatever tendencies may now exist» devient «la tendance présente»).

g. L'idéologème du «sens de l'argent et des affaires»

Dans un ouvrage publié en 1979, Le fait anglais au Québec, Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos affirment que l'«opposition entre l'économie anglaise et la société française, qui a contribué à la Rébellion de 1837-1838, a persisté jusqu'à nos jours»¹⁵. Cette opposition, soutiennent-ils, tire son origine du fait qu'«étant presque complètement absente du commerce, la population française se replia sur elle-même pour mieux résister aux pressions qu'exerçaient sur elle les valeurs économi-

anglaises»¹⁶. Ce qui revient à dire que l'opposition s'est maintenue tant et aussi longtemps que les principales valeurs de la société canadienne-française se sont appuyées sur le traditionalisme. Le jour où la société québécoise a, à son tour, adopté majoritairement ces mêmes valeurs économiques, l'opposition entre les deux groupes s'est recentrée sur d'autres terrains, notamment sur celui de la langue. Ainsi l'idéologème du «sens de l'argent et des affaires» est-il, encore une fois, propre à l'idéologie et au discours traditionalistes.

Si l'on consulte le tableau de fréquence des modifications (p. 42-43), on note que les énoncés de la traduction de 1839 ne comportent aucune modification. Cette absence de modifications tient essentiellement à deux facteurs. Premièrement, le rejet des valeurs économiques ou capitalistes anglaises, en tant qu'idéologème typiquement rattaché à la «tradition», n'est sans doute pas, en 1839, aussi solidement ancré que peut l'être, par exemple, l'attachement à la terre. Comme le soulignent D. Clift et S. Arnopoulos, ce n'est qu'au «début du XIX^e siècle que se forma de façon définitive l'image que chaque groupe linguistique se faisait de l'autre»¹⁷. Il se peut que le passage généralisé de cette image dans le discours social se soit étendu sur plus d'une génération et, donc, que sa véritable cristallisation n'ait eu lieu que quelques années après la Rébellion. Deuxièmement, il faut faire la distinction entre ce rejet des valeurs capitalistes anglaises et le sentiment répandu parmi la population que «l'argent

et les affaires» sont le propre des Anglais. En fait, si, comme nous le croyons, ce sentiment découle directement du rejet du capitalisme anglais, on doit alors conclure que c'est beaucoup plus l'impression que «l'argent et les affaires» sont strictement réservés aux Anglais que le rejet même de ces valeurs anglaises, qui, en tant qu'idéologème, a le plus caractérisé la période dite traditionaliste.

Ce sentiment séculaire des Canadiens français face au capitalisme, qui s'explique en partie par un phénomène d'auto-exclusion, explique assez bien pourquoi c'est la traduction de 1948, parmi les trois traductions ici étudiées, qui renferme le plus grand nombre de modifications en ce sens. Dans le discours social propre à la période traditionaliste, il n'est pas rare que ce phénomène d'auto-exclusion se manifeste par un certain mépris de «l'argent et des affaires», considérés comme contraires aux valeurs surtout religieuses de l'époque.

La période dans laquelle s'inscrit la traduction de 1969 se caractérise, en ce qui concerne l'idéologème dont il est ici question, par la désintégration des valeurs religieuses, principales responsables du phénomène d'auto-exclusion des Canadiens français des domaines économique et financier. Le discours du mépris de «l'argent et des affaires» fait place à celui de l'émancipation des Québécois par la voie de la pleine possession des leviers économiques, discours contraire au précédent en ce que

«l'argent et les affaires» ne perdront plus le peuple canadien-français mais plutôt en assureront la survie. Cette prise en main de l'économie, souligne ce nouveau discours, c'est d'abord au nouvel «État du Québec» qu'il revient de l'assumer, comme tendent à le démontrer la nationalisation de l'électricité en 1962 et la création de la Caisse de dépôt et placement en 1965. Ainsi, on notera que les modifications propres à la traduction de 1969 ne portent pas tant sur le mépris de «l'argent et des affaires» - qu'on a identifié plus tôt au phénomène d'auto-exclusion - que sur l'exploitation, l'exclusion forcée, des Canadiens français par les capitalistes anglais.

Les treize énoncés suivants comportent pas moins de dix-sept modifications propres à cet idéologème (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. [The progress of emigration has of late years introduced an English population, exhibiting the characteristics with which we are familiar, as those of the most enterprising of every class of our countrymen. (Lucas, p. 34)

{L'émigration a ces dernières années jeté une population anglaise présentant par des traits caractéristiques qui nous sont familiers, comme ceux de l'esprit d'entreprise qui anime une certaine classe de nos concitoyens. (1839, p. 7)

{L'émigration a jeté, ces dernières années, une population anglaise qui se présente sous les traits caractéristiques familiers, surtout de l'esprit d'entreprise propre à chaque classe de nos concitoyens. (1948, p. 85)

{Le progrès de l'immigration a introduit, récemment, une population anglaise affichant les caractéristiques familières des plus entreprenants de chaque classe de nos concitoyens. (1969, p. 14)

2. The large mass of the labouring population are French in the employ of English capitalists. (Lucas, p. 37)

La plus grande partie de la classe ouvrière est d'origine Française et est dans l'emploi des capitalistes Anglais. (1839, p. 8)

*La majorité des ouvriers est d'origine française, mais elle est au service du capitaliste anglais. (1948, p. 87)

La grande masse de la population ouvrière est d'origine française, mais elle est à l'emploi de capitalistes anglais. (1969, p. 16)

3. The English population [...] looked on the American Provinces as a vast field for settlement and speculation. (Lucas, p. 48)

La population Anglaise [...] regardait les Provinces Américaines comme un vaste champ d'exploitation et de commerce. (1839, p. 11)

La population anglaise [...] regardait les provinces de l'Amérique comme un vaste champ de colonisation et de commerce. (1948, p. 100)

*La population anglaise [...] regardait les provinces de l'Amérique comme un vaste champ de colonisation et de spéculation. (1969, p. 23)

4. [T]he English race was sure to predominate even numerically in Lower Canada, as they predominate already, by their superior knowledge, energy, enterprise and wealth. (Lucas, p. 70)

[L]a race Anglaise était certaine de prédominer dans le Bas-Canada même sous le rapport numérique, comme elle a déjà prédominé par ses connaissances, son énergie, son esprit d'entreprise et ses richesses supérieures. (1839, p. 16)

*[L]a race anglaise devait nécessairement prédominer dans le Bas-Canada, même numériquement, comme elle le fait déjà par ses connaissances supérieures, sa volonté, son esprit d'entreprise et son affinité à la richesse. (1948, p. 121)

[L]a race anglaise devait nécessairement prédominer, dans le Bas-Canada, même numériquement, comme elle le fait déjà par ses connaissances supérieures, sa volonté, son esprit d'entreprise et ses richesses supérieures. (1969, p. 35)

5. [W]hen discover that their welfare is frequently as much involved in their political condition of their neighbours as of their own countrymen. (Lucas, p. 268)

[L]es gens découvrent que leur bien-être est fréquemment aussi lié avec l'état politique de leurs voisins qu'avec celui de leurs propres compatriotes. (1839, p. 63)

*Et des gens découvrent que leur sécurité dépend autant de la condition politique de leurs voisins que de celle de leurs propres compatriotes. (1948, p. 288)

*Et les gens découvrent que leur prospérité dépend autant de la situation politique de leurs voisins que de celle de leurs propres compatriotes. (1969, p. 110)

6. [T]here is no ground for asserting [...] that the increasing insecurity of person and property have not [...] driven out some of the most valuable settlers of the Province. (Lucas, p. 275)

[Il] n'y a aucune raison de dire [...] que l'insécurité croissante pour les personnes et pour les biens n'ait pas induit à faire éloigner [...] quelques-uns des plus grands propriétaires de la province. (1839, p. 65)

*Il n'y a pas de raison de prétendre [...] que l'insécurité croissante pour les personnes et pour les biens n'a pas obliqué à faire s'éloigner [...] quelques-uns des plus riches propriétaires de la province. (1948, p. 293)

Il n'y a pas de raison de prétendre [...] que l'insécurité croissante pour leur personne et pour leurs biens n'a pas obliqué [...] quelques-uns des plus précieux colons de la province. (1969, p. 113)

7. [The English are new comers, who have no right to demand the extinction of the nationality of a people, among whom commercial enterprize has drawn them. (Lucas, p. 289)

[Les Anglais sont des nouveaux venus, qui n'ont aucun droit de demander l'extinction de la nationalité d'un peuple au milieu duquel les a attirés leur esprit d'entreprise commerciale. (1839, p. 68)

*[Les Anglais sont de nouveaux venus, n'ayant aucun droit de réclamer la disparition de la nationalité d'un peuple au milieu duquel les ont attirés leurs aptitudes commerciales. (1948, p. 305 et 1969, p. 119)

8. It may be said, that, if the French are not [...] so money-making a race as that by which they are so surrounded. (Lucas, p. 289)

On peut dire que les Français ne sont pas une race [...] aussi spéculatrice (money making) que celle qui les environne. (1839, p. 68)

*On peut dire [...] que si les Français ne sont pas une race [...] aussi apte aux affaires que celle qui les environne. (1948, p. 305)

On peut dire [...] que si les Français ne sont pas une race [...] aussi apte à s'enrichir que celle qui les environne. (1969, p. 119)

9. [If they [the French Canadians] prefer remaining stationary, the greater part of them must be labourers in the employ of English capitalists. (Lucas, p. 293)

[S'ils [les Canadiens Français] préfèrent rester stationnaires, la plus grande partie devront devenir hommes de peine dans l'emploi des capitalistes Anglais. (1839, p. 69)

*[S'iiis [les Canadiens français] préfèrent demeurer sur place, la plupart devront servir d'hommes de peine aux industriels anglais. (1948, p. 309)

10. [They [the French] seek to enjoy what they have, without emulating the spirit of accumulation, which influences their neighbours. (Lucas, p. 289)

[Ils [les Français] cherchent à jouir de ce qu'ils ont, sans partager l'esprit d'accumulation qui anime leurs voisins. (1839, p. 68)

*[Ils [les Français] cherchent à profiter de ce qu'ils ont sans partager l'appétit de lucre qui anime leurs voisins. (1948, p. 305)

'Ils [les Français] cherchent à jouir de ce qu'ils ont sans partager l'esprit de lucre qui anime leurs voisins. (1969, p. 119)

11. The evils of poverty and dependence would merely be aggravated in a ten-fold degree, by a spirit of jealous and resentful nationality, which would separate the working class of the community from the possessors of wealth and employers of labour. (Lucas, p. 293)

Les maux de la pauvreté et de la dépendance ne pourraient qu'être décuplés par un esprit de nationalité jalouse et rancuneuse, qui séparerait la classe ouvrière de la société des possesseurs de la richesse et de ceux qui fournissent de l'emploi. (1839, p. 69)

'La jalousie et la rancune ne pourraient que décupler leur pauvreté et leur dépendance; elles sépareraient la classe ouvrière des riches employeurs. (1948, p. 309)

Les maux de la pauvreté et de la dépendance ne seraient que décuplés par un esprit de jalousie et de rancune nationales qui sépareraient la classe ouvrière de celle des possesseurs de la richesse et des employeurs. (1969, p. 122)

12. [The] energy and habits of business [of the Americans] gradually drew the greater part of the commercial business of the country into their hands. (Lucas, p. 302)

[L'énergie et (les) habitudes des affaires (des Américains) attirèrent graduellement entre leurs mains la plus grande partie des affaires commerciales du pays. (1839, p. 71)

'[L'audace et (les) aptitudes aux affaires (des Américains) attirèrent petit à petit entre leurs mains la plus grande partie du commerce du pays. (1948, p. 317)

[L'audace et (les) habitudes des affaires (des Américains) attirèrent graduellement entre leurs mains la plus grande partie du commerce du pays. (1969, p. 128-129)

13. [The] influence of the United States [...] penetrates every portion of the continent into which the restless spirit of American speculation impels the settler or the trader. (Lucas, p. 311)

[L'influence des Etats-Unis [...] pénètre dans toutes les parties du continent où paraît l'esprit entreprenant et commercial de l'Américain. (1839, p. 73)

'[L'influence des Etats-Unis [...] pénètre partout sur le continent où le goût fiévreux de l'Américain pour la spéculation anime l'immigrant et l'industriel. (1948, p. 325)

[L'influence des Etats-Unis [...] pénètre dans les parties du continent où l'esprit aventureux de la spéculation américaine pousse le colon ou le marchand. (1969, p. 137)

Parmi toutes les modifications soulignées ci-dessus, celles qui illustrent le mieux la vision propre à chacune des périodes-clés sont sans doute celles que renferment les différentes traductions

de l'énoncé n° 5. Dans la traduction de 1839, on trouve le terme «bien-être», traduction littérale s'il en est et qui confirme encore une fois que cette traduction - parce qu'elle est contemporaine du texte original - opte presque toujours pour la littéralité. Plus intéressantes sont les traductions de 1948 et de 1969 où le terme «welfare» est rendu respectivement par «sécurité» et «prospérité». Même si le contexte de cet énoncé ne réfère que très indirectement à «l'argent et aux affaires», il n'en demeure pas moins que le passage du premier terme au second est un exemple éloquent de l'émergence, dans les années 1950, d'un discours sur la survie de la collectivité francophone qui doit nécessairement passer par la maîtrise de sa propre économie.

Le quantité impressionnante de modifications répertoriées dans la traduction de 1948 est due à une double fonction de l'idéologème. Premièrement, il ressort de certaines modifications que ce sens de l'argent et des affaires est inné chez les Anglais. A notre avis, ce préjugé d'ordre ethno-social explique pourquoi, dans l'énoncé n° 1, «the most enterprising of every class» est rendu par «l'esprit d'entreprise propre à chaque classe», comme si le fait d'être de langue maternelle anglaise constituait en quelque sorte une condition génétique préalable pour posséder cet esprit d'entreprise. Cette fonction particulière de l'idéologème explique aussi les modifications qui se trouvent dans les traductions des énoncés n° 3, 7, 8 et 12. Ainsi, le «superior wealth» de la race anglaise est traduit par «son affinité à la richesse», le

«commercial entreprize» des Anglais se transforme en «aptitudes commerciales», les «habits of business» des Américains, en «aptitudes aux affaires»; même la formule «money-making» est rendu par «apte aux affaires», évacuant ainsi toute connotation péjorative comme celle de l'âpreté au gain que pouvait renfermer cette formule (que la traduction de 1839 juge d'ailleurs préférable de conserver). Inversement, cet idéologème a pour effet de transmettre l'idée que ce sens inné «de l'argent et des affaires» propre aux Anglo-Saxons a rendu ces derniers insensibles à toute valeur morale, d'où leur esprit strictement matérialiste. Ainsi, les «valuable settlers» dans l'énoncé n° 6 deviennent, dans la traduction de 1948, de «riches propriétaires»; le «spirit of accumulation» des voisins des Français dans l'énoncé n° 10 devient leur «appétit de lucre»; ou encore le «restless spirit of American speculation», dans l'énoncé n° 13, devient «le goût fiévreux de l'Américain pour la spéculation». Ce type de «matérialisme malsain» est aussi souvent associé à l'idée de l'Anglais en tant que patron exploiteur, idée qu'on ne saurait dissocier du discours sur l'exploitation de la classe ouvrière francophone et sur celui de la libération économique du Québec, pour parler plus spécifiquement du contexte politique québécois des années 1960. Cette manifestation sous-jacente de l'idéologème explique pourquoi la formule «in the employ of», qui apparaît dans les énoncés n° 2 et 9, est respectivement rendue, dans la traduction de 1948, par «au service de» et «servir de [...] aux»:

2. The large mass of the labouring population are French in the employ of English capitalists. (Lucas, p. 37)

La plus grande partie de la classe ouvrière est d'origine Française et est dans l'emploi des capitalistes Anglais. (1839, p. 8)

La majorité des ouvriers est d'origine française, mais elle est au service du capitaliste anglais. (1948, p. 87)

La grande masse de la population ouvrière est d'origine française, mais elle est à l'emploi de capitalistes anglais. (1969, p. 16)

9. [If they [the French Canadians] prefer remaining stationary, the greater part of them must be labourers in the employ of English capitalists. (Lucas, p. 293)

[S'ils [les Canadiens Français] préfèrent rester stationnaires, la plus grande partie devront devenir hommes de peine dans l'emploi des capitalistes Anglais. (1839, p. 69)

[S'ils [les Canadiens français] préfèrent demeurer sur place, la plupart devront servir d'hommes de peine aux industriels anglais. (1948, p. 309)

Cette même manifestation de l'idéologème explique aussi pourquoi «the possessors of wealth and employers of labour», dans l'énoncé n° 11, ne forme qu'une seule entité dans la traduction de 1948, soit «les riches employeurs». Enfin, il peut rendre compte du recours peu habituel à la traduction littérale de la version de 1969 pour ce qui est du terme «speculation» dont fait usage Durham dans les énoncés n° 2 et 12; en optant, dans ces cas spécifiques, pour la littéralité, les traducteurs ne sont pas sans ignorer les connotations péjoratives associées à l'acception moderne du terme.

h. L'idéologème de «l'immoralité de l'ambition»

Parmi les six énoncés sous-tendus par l'idéologème de «l'immoralité de l'ambition», deux d'entre eux sont également identifiés à

l'idéologème du «sens de l'argent et des affaires». Cette simple constatation fait ressortir l'une des caractéristiques principales de l'idéologème ici traité, à savoir la corrélation qui existe, dans le discours traditionaliste, entre «l'argent et les affaires», d'une part, et «l'ambition», d'autre part. Le discours traditionaliste, dans son rejet des valeurs capitalistes anglo-saxonnes, tend souvent à associer «ambition» et «obsession de s'enrichir».

En plus de souligner l'aspect pécuniaire de l'ambition, qui confère à cette dernière une partie de sa dimension «immorale», le discours qui entoure cette notion condamne toute ambition de réussite personnelle parce qu'elle est contraire aux valeurs chrétiennes. Ainsi toute allusion à la réussite personnelle, au succès ou à la compétence est-elle susceptible, selon la logique du discours traditionaliste, de devenir l'objet d'un certain mépris ou d'une certaine méfiance. Les six énoncés suivants, qui renferment un total de neuf modifications, illustrent bien à quel point la fonction de l'idéologème s'apparente à une dénonciation généralisée de l'ambition comme valeur étrangère au Canada français (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. [They [the French] seek to enjoy what they have, without emulating the spirit of accumulation, which influences their neighbours. (Lucas, p. 289)

[Ils [les Français] cherchent à jouir de ce qu'ils ont, sans partager l'esprit d'accumulation qui anime leurs voisins. (1839, p. 68)

*[Ils [les Français] cherchent à profiter de ce qu'ils ont sans partager l'appétit de lucre qui anime leurs voisins. (1948, p. 305)

*[I]ls [les Français] cherchent à jouir de ce qu'ils ont sans partager l'esprit de lucre qui anime leurs voisins. (1969, p. 119)

2. [T]he energy and habits of business [of the Americans] gradually drew the greater part of the commercial business of the country into their hands. (Lucas, p. 302)

[L']énergie et [les] habitudes des affaires [des Américains] attirèrent graduellement entre leurs mains la plus grande partie des affaires commerciales du pays. (1839, p. 71)

*[L']audace et [les] aptitudes aux affaires [des Américains] attirèrent petit à petit entre leurs mains la plus grande partie du commerce du pays. (1948, p. 317)

*[L']audace et [les] habitudes des affaires [des Américains] attirèrent graduellement entre leurs mains la plus grande partie du commerce du pays. (1969, p. 128-129)

3. [T]he influence of the United States [...] penetrates every portion of the continent into which the restless spirit of American speculation impels the settler or the trader. (Lucas, p. 311)

[L']influence des Etats-Unis [...] pénètre dans toutes les parties du continent où paraît l'esprit entreprenant et commercial de l'Américain. (1839, p. 73)

*[L']influence des Etats-Unis [...] pénètre partout sur le continent où le goût fiévreux de l'Américain pour la spéculation anime l'immigrant et l'industriel. (1948, p. 325)

[L']influence des Etats-Unis [...] pénètre dans les parties du continent où l'esprit aventureux de la spéculation américaine pousse le colon ou le marchand. (1969, p. 137)

4. I am inclined to attach very great importance to the influence which [the establishment of a comprehensive system of Government, and of an effectual union between the different Provinces] would have in giving greater scope and satisfaction to the legitimate ambition of the most active and prominent persons to be found in them.
(Lucas, p. 312)

*[J]e suis enclin à attacher une bien grande importance à l'influence que [la formation d'un système étendu de gouvernement et d'une union puissante des différentes Provinces] aurait, en donnant une plus grande carrière et plus de contentement à la forte ambition des personnes les plus actives et les plus éminentes dans les Colonies.
(1839, p. 73)

*[J']incline [...] à attacher une importance beaucoup plus considérable à l'effet que [l'établissement d'un gouvernement compréhensif et d'une union forte des provinces diverses] produirait si l'on donnait plus d'ampleur et plus d'appétit à l'ambition des personnes les plus actives et les plus éminentes des colonies.
(1948, p. 325)

[J]e suis porté [...] à attacher une très grande importance à l'effet que [l'établissement d'un système d'ensemble de gouvernement et d'une union efficace des diverses provinces] produirait en ouvrant des horizons plus larges et en offrant des facilités de succès à l'ambition légitime des personnes les plus actives et les plus éminentes des colonies. (1969, p. 137)

5. A general Legislative Union would elevate and gratify the hopes of able and aspiring men. They would (...) see the means of satisfying every legitimate ambition in the high offices of the Judicature and Executive Government of their own Union. (Lucas, p. 312-313)

Une union législative générale élèverait les espérances d'hommes capables. Ils (...) verraient qu'ils ont les moyens de satisfaire leur juste ambition dans les hauts emplois de leur judicature et de leur propre gouvernement. (1839, p. 74)

Une union législative générale alimenterait l'ambition des hommes compétents. Ils (...) verraient à satisfaire n'importe quelle ambition dans les hauts emplois de la magistrature et dans le gouvernement de leur propre pays. (1948, p. 326)

*Une union législative générale élèverait et comblerait les espérances des hommes compétents et ambitieux. Ils (...) trouveraient à satisfaire toutes leurs ambitions légitimes dans les hauts emplois de la magistrature et dans le gouvernement de leur propre union. (1969, p. 137)

6. I have presumed that the Imperial Government and Legislature will appreciate the actual crisis in the affairs of these colonies. (Lucas, p. 330)

[J']ai présumé que le gouvernement et la Législature Impériale apprécieraient la crise actuelle dans les affaires de ces colonies. (1839, p. 77)

*[J']ai supposé que le Gouvernement impérial et le Parlement vont tirer profit de la crise actuelle aux colonies. (1948, p. 338)

[J']ai supposé que le gouvernement impérial et le parlement allaient apprécier la crise actuelle de ces colonies. (1969, p. 148)

Les facteurs évoqués pour expliquer la répartition des modifications propres à l'idéologème du «sens de l'argent et des affaires» demeurent les mêmes ici. La seule modification que présente la traduction de 1839, dans l'énoncé n° 4, rappelle le rejet des valeurs capitalistes anglo-saxonnes tel qu'il est véhiculé par le discours social de l'époque. La traduction de «legitimate ambition» par «forte ambition» montre bien qu'il y a déplacement, conflit entre deux visions, entre deux discours sur l'ambition. Cependant, si l'on compare ce déplacement avec celui qu'opère la traduction de 1948, on note de nouveau que la cristallisation du rejet du mode de vie anglais dans le discours

social se produit sans doute plus tard au cours desdits «cent ans de conservation».

Quant aux deux modifications recensées dans la traduction de 1969, à savoir dans les deux premiers énoncés, on peut voir en quoi celles-ci sont représentatives du discours «collectivisant» d'une certaine élite intellectuelle des années 1960. Ce n'est pas tant le capitalisme que le capitalisme anglo-saxon qui doit être rejeté, pas tant la finalité que les moyens, pas tant la richesse collective et les projets de société que l'individualisme et la recherche du bonheur personnel.

En plus du lien évident entre le nombre élevé de modifications dans la traduction de 1948 et le lieu que celle-ci occupe dans la chronologie du discours sur le rejet des valeurs anglo-saxonnes, il faut mentionner la présence d'une isotopie touchant un sous-ensemble de modifications, à savoir la notion de «voracité» qui se dégage des énoncés n° 1, 4 et 5. Dans le premier cas, «appétit de lucre» est proposé comme traduction pour «spirit of accumulation»; dans le second cas, l'énoncé «si l'on donnait plus d'ampleur et plus d'appétit à l'ambition» est proposé pour traduire «in giving greater scope and satisfaction to the legitimate ambition»; enfin, dans le dernier cas, l'Union «alimenterait l'ambition» alors que, dans le texte original, cette même Union «would elevate and gratify the hopes». A cet ensemble de cas particuliers, il faudrait ajouter que, dans l'énoncé n° 4, «the

legitimate ambition» est simplement rendu par «l'ambition», et que, dans l'énoncé n° 5, «the legitimate ambition» est rendu par «n'importe quelle ambition». En fait, tous ces exemples illustrent de façon éloquente que la tentative de rapprochement entre les notions d'«ambition» et de «voracité» ou d'«illégitimité», à l'instar de celui entre «le matérialisme des Anglais» et «le sens de l'argent et des affaires», permet à son tour un rapprochement entre le rejet des valeurs capitalistes anglo-saxonnes et la perpétuation des valeurs canadiennes-françaises et catholiques traditionnelles.

i. L'idéologème du «complexe d'infériorité»

Par définition, le complexe d'infériorité est un sentiment d'ordre comparatif qu'éprouve un individu ou groupe d'individus face à un «Autre» souvent craint et admiré à la fois. Dans le contexte canadien-français ou québécois, cet «Autre» a été incarné au cours des deux derniers siècles successivement par le conquérant britannique, le voisin britannique avec qui le Canadien français devait désormais cohabiter, l'Anglo-Québécois, l'Anglo-Canadien et, enfin, l'Américain. Plusieurs caractéristiques sont communes à tous ces «Autres» : leur langue, leur statut majoritaire démographique et leur situation économique privilégiée. En termes purement ethnographiques, le sentiment d'infériorité du Canadien français ou Québécois découle de sa condition, à l'échelle

continentale, de francophone minoritaire. Dans A la recherche du Québec, et plus précisément dans le chapitre consacré à «l'identité québécoise», Léon Dion définit en quelque sorte ce sentiment d'être inférieur à l'«Autre» comme «[la] réticence à l'égard des autres [qui n'exclut pas l'admiration, au contraire, et qui] vient [...] du fait que les Québécois sont issus d'un peuple conquis, qu'ils sont devenus une fragile minorité ethnique et économique»¹⁸. Comme on pourra le constater, le discours sur «le sentiment d'être qualitativement inférieur à l'Autre» traduit sans doute plus efficacement que nul autre discours cette angoisse collective séculaire et bien réelle de se savoir quantitativement inférieur à l'Autre.

Si cet «Autre», voisin et ennemi, existe depuis la Conquête, il n'est pas du tout certain que ce «sentiment d'être qualitativement inférieur à l'Autre» ait tiré son origine de la Conquête. Les deux ordres d'infériorité, qualitatif et quantitatif, étant interdépendants, il se peut très bien que la cristallisation du complexe d'infériorité dans le discours social coïncide avec le moment où la minorisation imminente du peuple canadien-français sur son propre territoire devint probable, c'est-à-dire avec l'adoption de l'Acte d'Union en 1840. Parallèlement, il est plausible que la territorialisation du nationalisme québécois des années 1960, exprimée, dans le discours de l'indépendance rêvée, à travers le concept d'État-nation, ait permis pour la première fois l'émergence, dans l'ensemble de la population, du sentiment de se

retrouver non plus tant minoritaire au sein du Canada que majoritaire à l'intérieur de ce nouvel «État du Québec». Ces deux phénomènes expliquent largement pourquoi la traduction de 1948 est la seule qui renferme des modifications spécifiques à l'idéologème du «complexe d'infériorité». Ces modifications, au nombre de huit, ont été repertoriées dans les énoncés suivants (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. The French could not but feel the superiority of English enterprize. (Lucas, p. 38)

Les Français ne pouvaient s'empêcher d'apercevoir la supériorité de l'esprit d'entreprise des Anglais.
(1839, p. 8)

*Les Français étaient forcés de reconnaître la supériorité et l'esprit d'entreprise des Anglais. (1948, p. 89)

Les Français ne pouvaient pas ne pas ressentir la supériorité de l'esprit d'entreprise des Anglais.
(1969, p. 16-17)

2. [N]or can I encourage a hope that that portion of the [English] community is at all more inclined to any settlement of the present quarrel that would leave any share of power to the hostile race. (Lucas, p. 59)

[Je ne puis entretenir l'espoir que cette portion de la société [anglaise] soit en aucune manière portée à aucun arrangement de la présente querelle, qui laisserait quelque partie du pouvoir à la race hostile. (1839, p. 14)

*Je ne peux pas caresser l'espoir que cette partie de la société [anglaise] soit portée à faire des concessions dans la querelle, tant qu'il restera quelque suprématie à la race ennemie. (1948, p. 112-113)

Je ne peux pas non plus entretenir l'espoir que cette partie de la société [anglaise] soit en aucune manière portée davantage à accepter dans la présente querelle, aucun arrangement qui laisserait quelque part de pouvoir à la race ennemie. (1969, p. 29)

3. [The] allegiance [of the English of Lower Canada] is founded on their deep-rooted attachment to British as distinguished from French institutions. (Lucas, p. 62)

[L'] allégeance [des Anglais du Bas-Canada] est fondée sur leur attachement profondément enraciné à des institutions Anglaises comme étant supérieures aux Françaises. (1839, p. 14)

*[La] loyauté [des Anglais du Bas-Canada] est appuyée sur un attachement profond aux institutions anglaises jugées supérieures à celles de France. (1948, p. 115)

[La] loyauté [des Anglais du Bas-Canada] est appuyée sur un attachement profond envers les institutions anglaises jugées distinctes des institutions françaises. (1969, p. 30)

4. [T]he national character which must be given to Lower Canada [is] that of the great race which must [...] be predominant over the whole North American Continent. (Lucas, p. 288)

[L]e caractère national qui doit être donné au Bas-Canada [doit être] celui de la grande race qui doit [...] prédominer sur tout le continent de l'Amérique Septentrionale. (1839, p. 68)

*[L]e caractère national qui doit être donné au Bas-Canada [doit être] celui de la race supérieure qui doit [...] dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord. (1948, p. 303)

[L]e caractère national qui doit être donné au Bas-Canada [doit être] celui de la grande race qui doit [...] être prédominante sur tout le continent de l'Amérique du Nord. (1969, p. 118)

5. [T]he ascendancy should never again be placed in any hands but those of an English population. (Lucas, p. 296)

[L']ascendance ne [doit] plus [être] de nouveau placée qu'entre les mains d'une population Anglaise. (1839, p. 70)

*[L]a suprématie ne [doit] jamais [être] placée dans d'autres mains que celles des Anglais. (1948, p. 312)

[L']influence dominante ne [doit] jamais [être] de nouveau placée en d'autres mains que celles d'une population anglaise. (1969, p. 125)

6. I was gratified by finding the leading minds of the various Colonies strongly and generally inclined to a scheme that would elevate their countries into something like a national existence. (Lucas, p. 305)

[J]e fus flatté de trouver les hommes marquants des diverses colonies fortement et généralement disposés en faveur d'un plan qui élèverait leurs pays à quelque chose de ressemblant à une existence nationale. (1839, p. 72)

*[J]e fus enchanté de rencontrer dans les colonies des esprits supérieurs qui favorisaient fortement un plan qui élèverait leur pays à quelque chose qui ressemblât à une existence nationale. (1948, p. 320)

[J]e fus enchanté de trouver les principaux esprits des diverses colonies fortement en faveur d'un plan général qui élèverait leur pays à quelque chose qui ressemblât à une existence nationale. (1969, p. 132)

7. The colonist of Great Britain is linked, it is true, to a mighty Empire; and the glories of its history, the visible signs of its present power, and the civilization of its people, are calculated to raise and gratify his national pride. (Lucas, p. 310)

Le colon de la Grande-Bretagne est, il est vrai, lié à un grand empire; et la gloire de son histoire, les signes visibles de son pouvoir actuel, et la civilisation de son peuple, sont calculés et propres à élever et à gratifier son orgueil national. (1839, p. 73)

*Le colon de la Grande-Bretagne est lié, il est vrai, à un Empire puissant. Les fastes de son histoire, les signes visibles de sa suprématie, la civilisation de son peuple, tout est calculé de façon à élever et à satisfaire sa fierté nationale. (1948, p. 324)

Le colon de la Grande-Bretagne est lié, il est vrai, à un puissant Empire. Les splendeurs de son histoire, les signes évidents de sa puissance actuelle, et la civilisation de son peuple, tout est propre à élever et à satisfaire sa fierté nationale. (1969, p. 136)

8. The constitution of the House of Lords is consonant with the frame of English society; [...] the creation of a precisely similar body in such a state of society as that of the Colonies is impossible. (Lucas, p. 325)

La constitution de la chambre des lords répond à la composition de la société anglaise, [...] [et] la création d'un corps parfaitement semblable est impossible dans l'état de société des colonies. (1839, p. 76)

'La constitution de la Chambre des Lords répond au cadre de la société anglaise. Créer un corps exactement semblable dans la condition de société des colonies est une utopie. (1948, p. 335)

La constitution de la Chambre des lords est en accord avec la structure de la société anglaise. [...] [L]a création d'un corps exactement semblable dans un état social tel que celui de ces colonies est impossible. (1969, p. 145)

Le constat essentiel qui se dégage de l'examen des traductions proposées par la version de 1948, c'est que les modifications, bien qu'elles partagent toutes un présupposé idéologique commun - celui du complexe d'infériorité des Canadiens français -, amènent une mise en paradigme du discours de surface autour du thème de la supériorité des Anglais et de leur suprématie politique et militaire. Il y a premièrement la traduction de «the superiority of English entreprize», dans l'énoncé n° 1, par «la supériorité et l'esprit d'entreprise des Anglais», exemple probant de la subtilité du travail de l'idéologème, qui ne fait que remplacer en surface une simple préposition par une conjonction. En deuxième lieu, il faut rappeler d'une part la présence, à trois reprises, du terme «suprématie», qui traduit respectivement «share of power» dans l'énoncé n° 2, «ascendancy» dans l'énoncé n° 5 et «present power» dans l'énoncé n° 7; d'autre part la présence, à deux reprises, du terme «supérieur(e)(s)», qui traduit respectivement «great» dans

l'énoncé n° 4 et «leading» dans l'énoncé n° 6, et aussi de la formule «jugées supérieures à», qui traduit «distinguished from» dans l'énoncé n° 3'. Enfin, la traduction, dans l'énoncé n° 8, de «[T]he creation of a precisely similar body [the House of Lords] in such a state of society as that of the Colonies is impossible» par «Créer un corps exactement semblable [à la Chambre des Lords] dans la condition de société des colonies est une utopie», travestit une fois de plus le discours de Durham, en laissant sous-entendre que c'est non pas en raison des différences structurelles entre les deux sociétés qu'une telle Chambre ne peut être créée, mais davantage en raison du gouffre qui sépare ces dernières sur le plan de la maturité politique.

j. L'idéologème de «l'assimilation»

Plus grande encore, chez le Canadien français ou Québécois, que la crainte de se retrouver un jour minoritaire sur son «propre» territoire, est celle d'être assimilé par l'Autre. Dans les faits, cette peur se traduit par celle de «disparaître» en tant que peuple, peur qui se manifeste de plus en plus depuis quelques années dans le discours sur la «crise démographique» au Québec et qui prend autant de formes discursives parallèles que les débats sur la politique familiale, l'intégration des immigrants ou même la loi sur la langue d'affichage. Toutefois, dans ce qu'on pourrait qualifier de discours sur la disparition de la

collectivité francophone d'Amérique, l'assimilation a toujours été perçue comme l'un des scénarios les plus susceptibles de se produire. Bien évidemment, l'assimilation présentée dans le discours sur la disparition des francophones en Amérique a pour principal référent le modèle proposé par Durham dans les célèbres recommandations de son rapport, modèle qui s'inspire largement de l'exemple louisianais et qui a souvent été qualifié de «louisianisation du Québec». Avec la parution du Rapport Durham surgit aussitôt le discours sur l'assimilation qui guette les Canadiens français et surtout celui sur la volonté de l'Autre de voir les Canadiens français disparaître. Du même coup, l'assimilation, en tant qu'idéologème, a aussi permis la diffusion du discours sur la volonté de survie des Canadiens français et des Québécois, voire sur le taux de natalité remarquablement élevé qui a si longtemps caractérisé le Canada français et le Québec.

Conséquemment, là où il se manifeste dans les différentes traductions du Rapport Durham, le discours de «l'assimilation» a comme fonction ou bien d'inciter à la vigilance, en rappelant que le danger de l'assimilation subsiste toujours, ou bien d'exorciser en quelque sorte ce même danger, en rappelant que le peuple canadien-français ou québécois a survécu au plan d'assimilation de Durham. L'analyse comparée des trois traductions du rapport démontre que l'idéologème se manifeste à plus de onze occasions dans les neuf énoncés suivants (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. Every election from the townships added to the English minority. (Lucas, p. 19)

Chaque élection des townships ajoutait à la minorité Anglaise. (1839, p. 4)

*Chaque élection dans les Cantons de l'Est ajoutait à la majorité anglaise. (1948, p. 70)

2. The higher classes, and the inhabitants of the towns, have adopted some English customs and feelings.
(Lucas, p. 30)

Les classes plus élevées, et les habitants des villes ont adopté quelques usages et sentiments Anglais.
(1839, p. 6)

*Les classes élevées et les citoyens ont adopté quelques-unes des coutumes anglaises. (1948, p. 81)

Les classes plus élevées et les citoyens ont adopté quelques coutumes et sentiments anglais. (1969, p. 12)

3. In all these decisions of Assembly [...], the English population perceived traces of a desire to repress the influx and the success of their race. (Lucas, p. 50)

Dans les décisions de l'assemblée [...], les Anglais apercevaient l'indice du désir de prévenir l'émigration et les progrès de leur race. (1839, p. 11)

Dans toutes les décisions de l'Assemblée [...], les Anglais décelaient la trace d'un désir de prévenir l'immigration et le progrès de leur race. (1948, p. 102)

*Dans toutes ces décisions de l'Assemblée [...], la population anglaise décelait des preuves d'un désir de réprimer l'envahissement et le succès de sa race. (1969, p. 24)

4. Whatever may happen, [...] they [the French Canadians] can see no hope for their nationality. (Lucas, p. 291)

Quoiqu'il arrive, [...] ils [les Canadiens Français] ne peuvent avoir aucune espérance pour leur nationalité.
(1839, p. 69)

*Quoi qu'il arrive, [...] ils [les Canadiens français] ne peuvent espérer aucunement dans la survie de leur nationalité. (1948, p. 307)

Quoiqu'il puisse arriver [...], ils [les Canadiens français] ne peuvent aucunement espérer pour leur nationalité.
(1969, p. 121)

5. [I]t is but to determine whether the small number of French who now inhabit Lower Canada shall be made English, [...] or whether the process shall be delayed until a much larger number shall have to undergo [...] the extinction of a nationality strengthened and embittered by continuance. (Lucas, p. 292)

[I]l ne s'agit que de décider si le petit nombre de Français qui habitent maintenant le Bas-Canada seront anglicisés [...], ou si cette opération sera retardée jusqu'à ce qu'un beaucoup plus grand nombre auront à subir [...] l'extinction d'une nationalité renforcée et aigrie par une existence prolongée. (1839, p. 69)

'[Il] s'agit simplement de décider si le petit nombre de Français d'aujourd'hui seront anglicisés [...]; ou bien si l'on remettra à plus tard le procédé, jusqu'à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux [...] aient à subir l'anéantissement d'une nationalité que sa survivance prolongée n'aurait que renforcée et aigrie. (1948, p. 308)

'[Il] s'agit simplement de décider si le petit nombre de Français qui habitent présentement le Bas-Canada seront anglicisés [...]; ou bien si l'on remettra à plus tard le procédé, jusqu'à ce qu'un plus grand nombre d'entre eux [...] aient à subir l'anéantissement d'une nationalité que sa survivance prolongée aura renforcée et aigrie. (1969, p. 121)

6. I desire the amalgamation still more for the sake of the humbler classes. (Lucas, p. 292)

Je désire l'amalgamation encore plus pour l'avantage des basses classes. (1839, p. 69)

'Je désire plus encore l'assimilation pour l'avantage des classes inférieures. (1948, p. 309)

'Je désire encore plus l'assimilation dans l'intérêt des classes inférieures. (1969, p. 122)

7. And the eminent success of the policy adopted with regard to that State [Louisiana], points out to us the means by which a similar result can be effected in Lower Canada. (Lucas, p. 299)

Et le succès éminent de la politique adoptée à l'égard de cet état [la Louisiane] nous montre les moyens d'effectuer un semblable résultat dans le Bas-Canada. (1839, p. 71)

'Le succès transcendant de la politique de cet Etat [la Louisiane] nous montre de quelle manière on peut obtenir un résultat identique dans le Bas-Canada (18). (1948, p. 315 + note infrapaginale)

Et l'éminent succès de la politique adoptée à l'égard de cet Etat [la Louisiane] nous montre de quelle manière on peut obtenir un résultat identique dans le Bas-Canada. (1969, p. 127)

8. The explanation of this amalgamation [of the two races] is obvious. (Lucas, p. 303)

L'explication de cette amalgamation [des deux races] est facile à trouver. (1839, p. 72)

'Le succès de cette assimilation [des Français de la Louisiane] s'explique facilement. (1948, p. 318)

L'explication de ce fusionnement [des deux races] est évidente. (1969, p. 130)

9. [The hopelessness of success [of the French Canadian nationality], would gradually subdue the existing animosities, and incline the French Canadian population to acquiesce in their new state of political existence. (Lucas, p. 308)

[Le désespoir du succès [de la nationalité canadienne-française] ferait graduellement disparaître les animosités existantes, et porterait les Canadiens Français à acquiescer à leur nouvel état d'existence politique. (1839, p. 73)

'Le succès [d'une union législative qui mettrait fin aux espoirs d'une nationalité canadienne-française] effacerait graduellement l'animosité et porterait graduellement les Canadiens français à accepter leur nouveau statut politique. (1948, p. 321)

La perte irrémédiable de tout espoir de succès [d'une nationalité canadienne-française] atténuerait peu à peu les haines actuelles et porterait graduellement les Canadiens français à accepter leur nouveau statut politique. (1969, p. 133)

Tel que l'indique le tableau de la fréquence des modifications (p. 42-43), la répartition de ces dernières se fait exclusivement entre les traductions de 1948 et de 1969. Il est possible que l'absence de modifications dans la traduction de 1839 soit en partie due au fait que les Canadiens français sont encore majoritaires dans le Bas-Canada à cette époque et qu'ils représenteraient de toute façon près de la moitié de la population dans un éventuel Canada-Uni. On ne saurait aussi exclure que cette absence d'appel à la résistance dans la première traduction découle du fatalisme dont nous avons déjà dit qu'il caractérisait l'humeur d'Étienne Parent suite aux troubles de 1837-1838. Enfin, la fonction idéologique qui consiste à rappeler que la «race canadienne-française» a survécu au «plan d'assimilation» de Durham ne concerne logiquement que les traductions plus récentes (fonction qui se conjugue à l'exorcisation de «la grande hémorragie» dans le cas de la traduction de 1948 et à celle de l'hégémonie culturelle américaine dans celui de la traduction de 1969).

Bien que les modifications soient presque trois fois plus nombreuses dans la traduction de 1948 que dans la traduction de 1969, l'idéologème de «l'assimilation» n'est pas un idéologème

strictement traditionaliste. On a déjà souligné que le présupposé idéologique de l'assimilation participe encore de nos jours à toutes les formes que peut prendre la question de l'avenir du Québec. Par exemple, si l'on pense aux cris d'alarme poussés au Québec tous les cinq ans lorsque les résultats du recensement canadien dévoilent le taux d'assimilation des francophones dans la plupart des provinces²⁰ (surtout de l'Ouest du pays), il devient difficile de nier la dimension contemporaine de l'assimilation comme présupposé idéologique du discours sur le Québec. La prédominance de modifications dans la traduction de 1948 est donc due ici autant au caractère parfois sentencieux qu'au traditionalisme qui caractérisent, tous deux, son discours interne.

Les modifications - quelle que soit la traduction - relevant de ce qu'on a qualifié d'«appel à la vigilance» sont celles que renferment les énoncés n° 1, 3, 6, 7, 8 et 9. On peut s'interroger d'abord sur la traduction de 1948 de l'énoncé n° 1, qui rend «English minority» par «majorité anglaise» : s'agit-il tout simplement d'une erreur, ayant échappé à toute relecture, et où, suivant une logique interne au discours de «l'assimilation», le statut majoritaire des anglophones à l'échelle continentale vient se substituer comme contexte au statut minoritaire de ces mêmes anglophones dans le Bas-Canada? La traduction de 1969 de l'énoncé n° 3, qui rend «the influx of the English race» par «l'envahissement de la race anglaise», se soumet aussi aux normes discursives de cet «appel à la vigilance» en connotant de façon

excessive l'afflux migratoire dont il est question dans l'énoncé. La traduction de 1948, dans les énoncés n° 6 et 8, et la traduction de 1969, dans l'énoncé n° 6, choisissent de traduire le terme «amalgamation» par «assimilation», ce qui étonne, surtout dans le cas de la traduction de 1969, qui, dans l'énoncé n° 8, traduit ce même terme par «fusionnement»²¹. Dans l'énoncé n° 7, la traduction de 1948 parle de «succès transcendant» en ce qui a trait à la politique assimilatrice de la Louisiane alors que l'original et les deux autres traductions parlent respectivement de «eminent success» et de «succès éminent/éminent succès»; de plus, la traduction de l'énoncé est accompagnée d'une note infrapaginale qui renvoie à son tour à l'Introduction sur le Rapport de lord Durham et dont on reproduit ici le dernier paragraphe :

Durham fut pour nous un prophète de malheur. S'il a reçu le désaveu de sa reine, l'Angleterre a retenu la leçon du grand serviteur de son impérialisme. Mais ce n'est pas une raison pour le peuple canadien-français de démissionner. Nous ne serons jamais les assimilés de la Louisiane. Demain tout recommence²².

Enfin, la traduction de 1948 de l'énoncé n° 9, en rendant «the hopelessness of success [of the French Canadian nationality]» par «le succès [d'une union législative qui mettrait fin aux espoirs d'une nationalité canadienne-française]», travestit le contexte même dans lequel s'inscrit le discours de Durham. Si ce dernier parle, tant dans l'énoncé de départ que dans les traductions de 1839 et de 1969, de l'improbabilité du «succès de la nationalité

canadienne-française», la traduction de 1948, par phagocytage³³, inscrit le terme central de «succès» dans une perspective d'assimilation. Autrement dit, en reprenant littéralement à son compte l'énoncé, le traducteur «parle» moins du succès improbable des «futurs assimilés» que du succès garanti des «assimilateurs». A l'inverse, les modifications qui relèvent de ce qu'on a qualifié d'«exorcisation du danger qui guette les Canadiens français» sont celles que renferment les énoncés n° 2, 4 et 5. Dans l'énoncé n° 2, «The higher classes, and the inhabitants of the towns, have adopted some English customs and feelings» est rendu, dans la traduction de 1948, par «Les classes élevées et les citadins ont adopté quelques-unes des coutumes anglaises», omettant ainsi de traduire le terme «feelings», ce qui peut être interprété comme un refus de l'assimilation, comme un espoir en ce que les sentiments du Canadien français, quoi qu'il advienne, demeureront à tout jamais français. Dans l'énoncé n° 4, cette même traduction rend «the French Canadians can see no hope for their nationality» par «les Canadiens français ne peuvent espérer dans la survie de leur nationalité»; si l'on compare cette traduction avec celle des traductions de 1839 et de 1969, on constate que le terme «survie», qui n'apparaît que dans la traduction de 1948, sert surtout ici à faire la preuve que Durham sous-estime mal la volonté de survie du peuple canadien-français, en rappelant que ce dernier a «survécu» à son plan d'assimilation. Enfin, dans l'énoncé n° 5, les traductions de 1948 et de 1969 rendent toutes deux le terme «continuance» par «survivance», confirmant de nouveau le schème

déjà analysé dans l'étude de l'idéologème de «l'enracinement» (p. 56-57), où la traduction se définit comme une transformation rendant un terme plutôt abstrait de l'énoncé de départ, dans ce cas-ci «continuanca», perméable à des sèmes chargés émotivement dans le discours de la culture d'arrivée.

NOTES

1. Léon Dion, A la recherche du Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 32.

2. Il semble que ce soit le géographe Raoul Blanchard qui, le premier, utilise le terme «hémorragie» pour qualifier l'émigration des Canadiens français de cette période : «C'est en effet une véritable hémorragie qui a affecté la Province entre 1840 et 1929, date où les Américains ont commencé à contrôler sévèrement l'immigration» (Raoul Blanchard, Le Canada français, Paris, Presses universitaires de France, 1964, p. 21).

Dans leur Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), Linteau, Durocher et Robert écrivent : «Au 20^e siècle, le géographe Raoul Blanchard parle d'hémorragie et de dilapidation des excédents démographiques» (p. 35).

Dans leur Histoire 1534-1968, Bouchard, Lacoursière, Provencher et Vaugeois écrivent : «L'émigration des Canadiens français prend l'allure d'une véritable hémorragie dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Raoul Blanchard évalue à 700 000 le nombre de Québécois qui auraient quitté leur patrie entre 1850 et 1930 et «et il est fort possible, dit-il, que le chiffre soit insuffisant»» (p. 419).

3. Sur les luttes menées par le curé Labelle contre l'émigration, notamment à travers son ambitieux programme de colonisation, on se rapportera à : Gabriel Dussault, Le Curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec (1850-1900), Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 392 p.

4. Si nous jugeons ici que l'ancienneté n'est aucunement une prémisse de l'opération traduisante, c'est justement parce que le phénomène n'est en rien systématique (par exemple, «actual» redevient «actuels» dans l'énoncé n° 5, trad. de 1969).
5. Pour bien saisir l'ampleur du mouvement migratoire, il faut se référer aux multiples tableaux statistiques dans : Yolande Lavoie, L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930, Québec, Éditeur officiel, 1981, 68 p.
6. Dans l'«Introduction» de Jean Rivard ou l'art de réussir, Robert Major fait bien ressortir comment le discours de «l'Amérique comme repoussoir» partage en quelque sorte la même aire idéologique que le discours de l'Amérique comme terre d'avenir : «Car il existait aussi, il existe toujours, simultanément, sous ces discours officiels (concurrentement, à vrai dire, selon la loi propre de l'articulation dualiste des idéologies), un immense courant de sympathie pour l'Amérique» (Robert Major, Jean Rivard ou l'art de réussir : idéologies et utopie dans l'oeuvre d'Antoine Gérin-Lajoie, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 3).
7. Ce phénomène vaut surtout pour les énoncés n° 4 et 5, où Durham expose les différentes «méthodes» pour «traiter un territoire conquis», sans toutefois identifier ni les conquérants ni les conquis.
8. Il faut ajouter que ce changement d'attitude est aussi grandement tributaire de ce qu'on a appelé la démocratisation de l'information - qui a cours durant cette période, notamment avec l'avènement de la télévision.

9. «La lecture de certains passages du Rapport Durham blesse profondément le fonctionnaire François-Xavier Garneau qui prend la décision de démontrer que les Canadiens français possèdent un passé qui n'est pas moins glorieux que celui des autres peuples» (Claude Bouchard, Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, Histoire 1534-1968, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, p. 378-79).
10. Marc Angenot, «Présumé, topos, idéologème», p. 27.
11. Marcel-Pierre Hamel, Le Rapport de Durham, Éditions du Québec, [Montréal], 1948, note à la p. 82.
12. Ibid., note à la p. 82-83.
13. Pour une analyse détaillée des différents sondages d'opinion portant sur l'appui à l'indépendance politique du Québec, on consultera : Édouard Cloutier, Jean H. Guay et Daniel Latouche, Le virage : l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou Comment le Québec est devenu souverainiste, Montréal, Québec/Amérique, 1992, 181 p.
14. Au sujet des controverses soulevées en Angleterre par les recommandations du Rapport Durham, on consultera : Chester W. New, Lord Durham, A Biography of John George Lambton, First Earl of Durham, Oxford, Clarendon Press, 1929 (notamment le chapitre intitulé «Immediate Reception of the Report», p. 516-552).
15. Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, Le fait anglais au Québec, Montréal, Libre Expression, 1979, p. 17.
16. Ibid., p. 16.
17. Ibid., p. 24.

18. Léon Dion, A la recherche du Québec, p. 66.
19. Si nous considérons que la traduction de 1948 est la seule à contenir une modification dans l'énoncé n°3, c'est qu'elle renferme potentiellement cette idée de fausse supériorité liée à la présence, côte à côte, des termes «jugées» et «supérieures». La traduction de 1839 rend explicite la notion de supériorité; celle de 1969 l'évite, lui préférant plutôt l'idée de différence.
20. Il est à noter que ces cris d'alarme sont autant d'accusations portées contre les provinces anglophones. Leur but est moins la sauvegarde des communautés francophones hors Québec (qu'on ne croit plus d'ailleurs possible) que la légitimation de certaines politiques et revendications «différenciatrices» sans lesquelles le sort réservé aux Québécois sera identique à celui qu'ont connu ces communautés.
21. Spécifions que le terme s'applique au Canada français dans le premier cas et à la Louisiane dans le second.
22. Marcel-Pierre Hamel, «Introduction», Le Rapport de Durham, Éditions du Québec, [Montréal], 1948, p. 51.
23. Nous empruntons ce terme à Barbara Folkart, Le conflit des énonciations, qui le définit, dans un sous-chapitre intitulé «Le sujet ré-énonciateur dans le discours qu'il (re-)produit : la voix du traducteur», comme un phénomène traductionnel «où la voix qui parle le texte (par opposition à la voix qui parle dans le texte) est bel et bien celle du traducteur» (Barbara Folkart, Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté, Candiac. Éditions Balzac. 1991. p. 395).

CHAPITRE 3

LA RELATION ANTAGONISTE OU LE CONQUETISME, INVARIANT DIACHRONIQUE

Ce n'est pas d'hier que l'intelligentsia nationaliste du Canada français et du Québec affirme que les relations Québec-Canada sont viciées à la base, qu'il faut anéantir la base même sur laquelle repose la vie politique canado-québécoise pour ensuite mieux redéfinir cette dernière¹. Ce qui est toutefois nouveau depuis quelque temps, c'est la conviction que partagent un groupe d'intellectuels québécois (les politologues Christian Dufour et Guy Laforest en tête²) selon laquelle il faudra, pour que ce changement se produise, que s'éteigne l'esprit de «conquêtisme»³ qui domine cette même expérience politique, tant dans l'esprit du conquérant⁴ que dans l'esprit du conquis. Ils ne voient pas comment, sans la disparition de cet esprit de conquêtisme, éviter l'éclatement du pays et arriver à ce qu'enfin s'établisse entre les deux sociétés une relation de bon voisinage.

Ainsi, il ressort de la relation Québec-Canada, telle que l'analysent Dufour et Laforest, que le Rapport Durham est le texte d'histoire politique canadienne ayant le plus contribué au développement de l'esprit du conquêtisme. Si l'ouvrage de Durham y joue un rôle aussi prépondérant, c'est que, jusqu'à ce que paraisse le célèbre rapport, la Conquête n'avait vraisemblablement pas encore d'assises théoriques solides. Avec la parution du

Rapport Durham, le régime de la Conquête venait de se doter, en quelque sorte, d'un programme politique.

Pour leur part, les réformes apportées à l'Acte d'Union à la suite des actions politiques de Louis-Hippolyte Lafontaine dans les années 1840 et l'ambiguïté ayant entouré la notion de dualité tout au cours du premier siècle de fédéralisme canadien font tous deux ressortir le caractère inachevé de l'application des recommandations préconisées par Durham⁵ et, par conséquent, le caractère partiellement inopérant du programme politique de la Conquête. Le fédéralisme canadien, en tant que projet politique, aurait été bâti sur la Conquête tout en étant défini de façon à ce que les Canadiens français puissent se réclamer de sa vision dualiste.

Toujours selon les travaux récents de Laforest et Dufour, le projet serait demeuré assez souple dans son interprétation - pour permettre un dialogue entre la vision dualiste canadienne-française et celle découlant directement de la Conquête - jusqu'au jour où il est devenu évident que le projet de rapatriement de la constitution canadienne ne faisait place qu'à une vision nationaliste canadienne. Ces mêmes intellectuels soutiennent que le rapatriement de la Constitution en 1982 est venu puiser dans les fondements théoriques de 1839, consacrant ainsi le parachèvement de la Conquête :

Je persiste toutefois à voir dans la révision constitutionnelle de 1982 [...] des actions injustes et répréhensibles. J'y devine des actualisations de la Conquête, et la continuation de la politique de Lord Durham par d'autres moyens⁶.

Rejetant ce geste qualifié d'unilatéral, ils disent préférer le «statu quo», qui diffère de l'acception habituellement véhiculée, parce qu'il ramènerait le Québec à la situation d'avant 1982, soit à l'ambiguïté du pacte (con)fédératif de 1867. La limpidité de la réforme constitutionnelle de 1982 n'aurait d'égal, suivant cette interprétation, que celle qu'on retrouve dans le Rapport Durham.

Ainsi, nous tenterons de démontrer qu'il existe des normes discursives - dont l'origine est antérieure au modèle que fournit le texte original - s'appliquant à toutes les traductions du Rapport Durham et reflétant justement l'esprit de conquétisme qui a longtemps caractérisé les rapports entre les «deux peuples fondateurs» du Canada. Cet esprit serait à la fois repérable depuis toujours dans le discours de l'intelligentsia nationaliste francophone, et, depuis l'adoption de la Loi constitutionnelle de 1982, il serait de plus en plus manifeste du côté de l'intelligentsia canadienne-anglaise :

Les travaux de David Bercuson et Barry Cooper⁷, ceux de Janet Ajzenstat sur Lord Durham⁸, et les écrits de Ramsay Cook⁹ lui-même depuis l'entente au lac Meech en avril 1987, illustrent bien que les intellectuels québécois n'ont pas le monopole des fixations sur la Conquête¹⁰.

La Constitution de 1982 doit donc être considérée comme un catalyseur de ce qui, jusqu'alors, n'avait jamais été pleinement mis en pratique. Dix ans plus tard, rien ne semble indiquer que le conquétisme aille en s'étiolant : seule la ratification de l'Accord du lac Meech - y inclus l'aval populaire - aurait pu laisser croire que la situation était en voie de changement :

La nouveauté dans l'Accord du lac Meech, c'était la brèche ouverte dans l'effet principal de la Conquête. On reconnaissait que le Québec constituait une société distincte et que cela avait des effets politiques¹¹.

En somme, ce qu'il est important ici de retenir, c'est que l'esprit du conquétisme déborde les quelque cent cinquante ans d'histoire de la traduction du Rapport Durham, et que toutes les traductions se sont jusqu'ici alimentées à cet esprit. Il n'est donc pas irréaliste d'affirmer qu'une nouvelle traduction, si elle s'effectuait dans le contexte politique et constitutionnel actuel, ne saurait s'y soustraire.

Le présupposé idéologique du conquétisme, dont la manifestation secondaire pourrait s'appeler l'idéologème de «la Conquête», fait ici l'objet d'un chapitre à part, parce qu'il constitue en quelque sorte, contrairement aux autres idéologèmes secondaires, un «invariant discursif» dont les normes sont issues du discours sur une expérience politique à la fois commune aux Canadiens français et anglais et antérieure au Rapport Durham. L'idéologème de «la

Conquête» se distingue donc des idéologèmes secondaires analysés dans le deuxième chapitre essentiellement parce que, même si le contexte de ses énoncés ne réfère pas nécessairement à la Conquête, les normes discursives auxquelles se soumet ce dernier plonge invariablement ses racines dans une période précédant de beaucoup la Rébellion (seul l'idéologème de «l'enracinement» comporte, à ce point de vue, certaines similitudes). Ce qu'il s'agit d'évaluer et d'expliquer ici, c'est dans quelle mesure l'héritage de la Conquête agit comme présupposé idéologique dans la facture des trois traductions. La lecture diachronique des idéologèmes secondaires ayant permis de suivre l'évolution de la caractérisation du Canadien français et de l'Anglais sur plus d'un siècle et demi, l'analyse de l'idéologème de «la Conquête» permettra à son tour de suivre l'évolution de la relation entre les deux peuples, relation qui découle directement de la Conquête et qu'on peut a priori qualifier d'«antagoniste». Suivre l'évolution du conquétisme, c'est d'abord voir comment se définit cette relation antagoniste dans les différentes traductions du Rapport Durham et comment le discours sur cette relation, encore aujourd'hui, renvoie invariablement à la Conquête comme point d'origine d'une expérience politique commune au conquérant et au conquis.

Il s'avère que les modifications propres à l'idéologème de «la Conquête» illustrent l'une ou l'autre des fonctions suivantes : premièrement, figurent les modifications qui ont trait à la

Conquête comme l'imposition d'un régime socio-politique étranger; deuxièmement, celles ayant trait à la Conquête comme grande défaite du peuple canadien-français. Ces deux fonctions ont la particularité de faire appel à des discours déjà bien en place avant la Rébellion et même avant les problèmes dont se plaignaient depuis plusieurs années les politiciens du Canada français. Cette particularité, qui tient d'abord à des facteurs chronologiques, est aussi celle qui distingue le plus l'idéologème de «la Conquête» des autres idéologèmes secondaires.

L'analyse comparée du texte original et des trois traductions révèle que l'idéologème de «la Conquête» donne lieu à onze modifications dans les dix énoncés suivants (l'astérisque indique qu'il y a modification) :

1. The seigniorial tenure is one so little adapted to our notions of proprietary rights, that the new seignior [...] exercised his rights in a manner which would appear perfectly fair in this country, but which the Canadian settler reasonably regarded as oppressive. (Lucas, p. 36)

La tenure seigneuriale est si opposée à nos notions de droit de propriété, que le nouveau seigneur [...] a en quelques occasions exercé ses droits d'une manière qui paraîtrait tout-à-fait juste dans ce pays-ci, mais que l'habitant canadien regarde avec raison comme oppressive. (1839, p. 7)

*La tenure seigneuriale est si contraire à nos notions de droit privé que le nouveau seigneur [...] a exercé ses droits en certaines circonstances d'une manière qui paraîtrait tout à fait juste dans ce pays-ci, mais que l'habitant canadien regarde avec raison comme dictatoriale. (1948, p. 86)

La tenure seigneuriale est si contraire à nos notions de droit de propriété que le nouveau seigneur [...] a exercé ses droits en plusieurs circonstances d'une manière qui paraîtrait tout à fait juste dans ce pays-ci, mais que l'habitant canadien considère avec raison comme oppressive. (1969, p. 15)

2. The Assembly complained of the oppressive use of the power of the Executive; the English complained that they, a minority, suffered under the oppressive use to which power was turned by the French majority. Thus a bold and intelligent democracy was impelled [...] to make common cause with a government which was at issue with the majority on the question of popular rights. (Lucas, p. 51)

L'Assemblée se plaignait de l'usage oppressif du pouvoir de la part de l'Exécutif; de leur côté les Anglais se plaignaient de ce qu'étant en minorité, la majorité Française usait de son pouvoir pour les opprimer. Ainsi une démocratie entreprenante et éclairée était forcée [...] de faire cause commune avec un gouvernement qui était aux prises avec la majorité sur la question des droits populaires. (1839, p. 11)

'L'Assemblée se plaignait d'un abus de pouvoir insupportable de la part de l'Exécutif; de leur côté, les Anglais se plaignaient de ce qu'étant minoritaires, la majorité française se servit d'un pouvoir oppressif pour les accabler. Ainsi une démocratie conquérante était forcée [...] de s'appuyer sur un gouvernement aux prises avec la majorité à propos des droits populaires. (1948, p. 103)

L'Assemblée se plaignait d'un abus de pouvoir insupportable de la part de l'exécutif; de leur côté, les Anglais se plaignaient de ce qu'étant minoritaires, ils souffraient de l'usage oppressif du pouvoir utilisé par la majorité française. Ainsi une démocratie audacieuse et intelligente était forcée [...] de faire cause commune avec un gouvernement aux prises avec la majorité au sujet des droits populaires. (1969, p. 25)

3. The scanty number of the English who settled in Lower Canada during the earlier period of our possession, put out of the question any ideas of rivalry between the races. (Lucas, p. 70)

Le petit nombre d'Anglais qui s'établirent dans le Bas-Canada au commencement de notre possession, ne nous permet pas de penser qu'il pût y avoir alors une rivalité entre les races. (1839, p. 16)

'Le nombre sans importance des Anglais qui s'établirent au Bas-Canada, au commencement de notre conquête, ne donna pas lieu de croire alors à une rivalité entre les races. (1948, p. 121)

Le très petit nombre d'Anglais qui s'établirent dans le Bas-Canada, durant la première période de notre possession, met hors de question toute idée de rivalité entre les races. (1969, p. 35)

4. [The imperfection that exists in the system of colonial government that prevails in England. (Lucas, p. 106)

[L']imperfection qui existe dans le système de gouvernement colonial qui règne en Angleterre. (1839, p. 25)

'[La défectuosité de la politique coloniale qui prévaut en Angleterre. (1948, p. 151)

5. [A] degree of practical toleration [...] has existed in this Colony from the period of conquest down to the present time. (Lucas, p. 137)

[Il] [a] existé dans la colonie, depuis la conquête jusqu'à ce jour, un degré de tolérance pratique, connue dans bien peu de sociétés. (1839, p. 31)

[Il] [a] existé dans la colonie, de la conquête à ce jour, un esprit de tolérance pratique, connu dans bien peu de sociétés. (1948, p. 177)

'[Il] [a] existé dans la colonie, de la Conquête à ce jour, un degré de tolérance pratique, connu dans bien peu de sociétés. (1969, p. 54)

6. [The disorder produced by the working of an ill-contrived constitutional system. (Lucas, p. 260)

*[Les maux produits par le fonctionnement d'un système colonial mal imaginé. (1839, p. 61)

*[Le désordre qui résulte d'un régime colonial mal conçu. (1948, p. 279)

[Le désordre qui résulte d'un système constitutionnel mal conçu. (1969, p. 105)

7. It may be said that this is a hard measure to a conquered people. (Lucas, p. 289)

On pourra dire que c'est une mesure dure pour un peuple conquis. (1839, p. 68)

*On pourra dire que c'est une mesure draconienne pour un peuple conquis. (1948, p. 305)

On peut dire que c'est une mesure sévère pour un peuple conquis. (1969, p. 119)

8. No population has increased by mere births so rapidly as that of the French Canadians has since the conquest.
(Lucas, p. 293)

Aucune population ne s'est plus accrue par les simples naissances que l'ont fait les Canadiens Français depuis la conquête. (1839, p. 69)

Aucune autre population ne s'est accrue davantage, simplement par les naissances, que les Canadiens français depuis la conquête. (1948, p. 310)

*Aucune autre population ne s'est accrue davantage, simplement par les naissances, que les Canadiens français depuis la Conquête. (1969, p. 123)

9. Lower Canada must be governed now, as it must be hereafter, by an English population. (Lucas, p. 296)

Le Bas-Canada doit être maintenant, comme dans l'avenir, gouverné par une population Anglaise. (1839, p. 70)

*Le Bas-Canada, maintenant et toujours, doit être gouverné par la population anglaise. (1948, p. 312)

Le Bas-Canada doit être gouverné maintenant, comme il doit l'être à l'avenir, par une population anglaise.
(1969, p. 125)

10. I believe that tranquillity can only be restored by subjecting the Province to the vigorous rule of an English majority. (Lucas, p. 307)

Je crois qu'on ne peut rétablir la tranquillité qu'en soumettant la province au régime vigoureux d'une majorité Anglaise. (1839, p. 72)

*La tranquillité ne peut revenir, je crois, qu'à la condition de soumettre la province au régime vigoureux d'une majorité anglaise. (1948, p. 321)

Je crois que la tranquillité ne peut être rétablie qu'à la condition d'assujettir la province à la domination vigoureuse d'une majorité anglaise. (1969, p. 133)

S'il est un aspect de l'idéologème de «la Conquête» qui partage certaines analogies avec les autres idéologèmes secondaires, c'est la répartition des énoncés suivant l'année de la traduction. En effet, la traduction de 1839 et celle de 1969 comptent une et trois modifications respectivement, alors que la traduction de 1948 en contient sept. La seule modification touchant la traduction de 1839 est recensée dans l'énoncé n° 6 et s'insère dans la première fonction dite de l'imposition du régime socio-politique étranger: la traduction choisit de rendre «constitutional system» par «système colonial». Certes, la transformation n'est pas la plus radicale qui soit, mais il s'est clairement opéré ici un choix qui tient à la qualité de contemporanéité de la première traduction: le terme «constitutionnel» est plus abstrait à l'époque - ce qui n'est sûrement pas le cas depuis une dizaine d'années au Canada - que le terme «colonial», sans doute plus fortement connoté, parce qu'il évoque «l'autre» système ou régime colonial d'avant la Conquête.

A l'opposé de la première traduction, il semble que la traduction de 1969 soit davantage le reflet de la seconde fonction de l'idéologie de «la Conquête», où cette dernière est d'abord véhiculée, dans le discours social, comme la «grande défaite» des Canadiens français: ce n'est pas sans raison que la dernière traduction soit la seule à opter pour le terme «Conquête» orthographié avec une majuscule. Seule une forte lexicalisation de ce terme peut justifier cette orthographe et l'absence des

guillemets ou de l'italique. Pour que «conquête» devienne «Conquête», il faut que, dans le discours social, le terme soit désormais véhiculé, contrairement à ce qui était jusqu'alors le cas ou du moins de façon systématique, comme l'Événement, au-delà de tout autre, ayant changé le cours de l'histoire du peuple canadien-français. Dans l'énoncé n° 5, Durham parle de «period of conquest» et, dans l'énoncé n° 8, de «our possession» : si la traduction de 1969 rend ces deux énoncés par «Conquête», c'est sans doute parce que, au-delà d'un choix personnel des traducteurs, s'impose une norme issue de l'hégémonie discursive de l'époque, qui vient rappeler que la «Conquête» n'est pas n'importe quelle conquête, mais bien celle qui a fait de «nous» des conquis, d'où l'emploi de la majuscule comme symbole de «notre grande défaite».

La troisième modification que comporte la traduction de 1969 se trouve dans l'énoncé n° 10, où «the vigorous rule of an English majority» est rendu par «la domination vigoureuse d'une majorité anglaise». Encore une fois, l'intervention de l'idéologie de «la Conquête» consiste à rappeler la défaite des Canadiens français, à la différence près qu'elle dresse une analogie entre le «régime» à venir dont parle Durham et celui qui, théoriquement, devrait découler de la Conquête, et qui, s'il était appliqué, mènerait à la domination des Canadiens français. Si donc l'énoncé du texte original renvoie à un régime politique souhaité par Durham, l'énoncé de 1969 suggère qu'il y a synonymie entre le régime dont parle Durham et celui que ce dernier reprocherait aux autorités

britanniques de ne pas avoir appliqué au lendemain de la Conquête. En d'autres termes, si le conquétisme consiste à voir dans les recommandations de Durham une volonté de doter la Conquête d'un vrai programme politique, il s'ensuit logiquement, dans la traduction, que toute allusion de Durham à l'établissement prochain d'un régime soit rendue de façon à ce que le lecteur français comprenne que Durham parle, en fait, de la domination qui n'a pas eu lieu mais qui aurait dû et doit avoir lieu.

La traduction de 1948 comporte, elle aussi, des modifications qui relèvent des deux fonctions de l'idéologème. Au total elles sont deux fois plus nombreuses que dans la traduction de 1969. Toutefois, comme la répartition de ces modifications selon la fonction est inversement proportionnelle à celle qu'on trouve dans le texte de 1969, on peut se demander de nouveau si la période 1945-1960 ne se caractérise pas par une transformation majeure du discours sur «la Conquête». Les chiffres sembleraient indiquer que, au cours de cette période, le discours sur la Conquête comme l'imposition d'un régime politique étranger est en voie de se transformer en discours sur la Conquête comme grande défaite des Canadiens français.

Les cinq modifications recensées dans la traduction de 1948 qui relèvent de la première fonction de l'idéologème sont celles qui apparaissent dans les énoncés n° 1, 2, 4, 6 et 7. Les énoncés n° 1, 2 et 7 concernent tous des modifications adjectivales qui

véhiculent un discours sur le caractère impitoyable du régime colonial britannique. Dans l'énoncé n° 1, la traduction de «oppresssive» par «dictatoriale» - plutôt que par «oppressive», comme c'est le cas dans les traductions de 1839 et de 1969 - cherche à souligner le tort subi par la population qui, habituée à la «tenure seigneuriale» du régime français, doit s'assujettir à la façon de faire anglaise; en introduisant un terme aussi fortement connoté, la modification a moins pour conséquence de donner encore plus raison aux habitants que d'axer le discours libéral de Durham tout droit vers la contradiction, pour que le lecteur français prenne ainsi conscience que tout régime anglais, quel qu'il soit, mène à la dictature. La modification dans l'énoncé n° 2 se présente de la même façon : la juxtaposition des termes «démocratie» et «conquérante» constitue en soi une contradiction qui ne peut que discréditer par la suite le discours de Durham sur les bienfaits du régime qu'il souhaite voir appliqué. Enfin, la modification dans l'énoncé n° 7 ne fait que reprendre à son tour le procédé de la mise en contradiction du discours durhamien. La mesure souhaitée par Durham est l'établissement du caractère national britannique au Bas-Canada : en qualifiant la mesure de «draconienne», la pensée politique de Durham est de nouveau entachée par cette espèce de double discours que la traduction lui fait tenir.

Les deux autres modifications de 1948 relevant de la première fonction de l'idéologème de «la Conquête» se trouvent dans les

énoncés n° 4 et 6. Dans le second cas, la modification consiste à remplacer «système constitutionnel» par «régime colonial». La modification peut sembler n'être qu'une nuance, mais on pourrait aussi argumenter que la juxtaposition des termes «régime colonial» et «mal conçu» peut évoquer qu'il a déjà existé un autre régime colonial, et non un système constitutionnel. (on parle toujours du «Régime français» par opposition au «Régime anglais»), moins mal conçu. Enfin, en ce qui concerne la modification recensée dans l'énoncé n° 4, il faut retenir que la traduction de «imperfection» par «défectuosité» est révélatrice si on l'analyse à la lumière de l'ensemble des modifications touchant l'opération de discrédit du système politique anglais et, surtout, de sa politique coloniale: la modification, bien qu'elle se limite à une question de «degré», renvoie de façon plus convaincante à cette fonction d'imposition d'un système politique étranger, de surcroît déficient.

Les deux modifications recensées dans la traduction de 1948 et qui relèvent spécifiquement de la fonction dite de «la Conquête comme grande défaite» se trouvent dans les énoncés n° 3 et 9. Dans l'énoncé n° 3, on note que «during the early period of our possession» est rendu par «au commencement de notre conquête»; ainsi se manifeste l'esprit de conquétisme, qui fait de la Conquête non pas tant un événement historique ponctuel que le point d'origine d'une longue défaite des Canadiens français, qui n'est toujours pas terminée :

On se montre souvent étonné de ce que les Québécois prétendent être encore affectés par un événement survenu il y a plus de deux cents ans, alors que d'autres peuples se sont remis de défaites plus récentes, autrement plus terribles. C'est qu'on oublie alors la différence de nature entre une défaite et une conquête : une conquête est une défaite permanente, une défaite institutionnalisée²².

La modification dans l'énoncé n° 9 manifeste une nouvelle fois l'esprit de conquétisme. La traduction de 1948, en rendant «Lower Canada must be governed, as it must be hereafter...» par «Le Bas-Canada, maintenant et toujours, doit être gouverné...», se fait l'écho de cette idée de défaite qui se perpétue, qui se vit quotidiennement; l'utilisation de l'article défini «la» plutôt que de l'article indéfini «une» à la fin de l'énoncé vient en quelque sorte spécifier «quelle» majorité anglaise devra gouverner :

9. Lower Canada must be governed now, as it must be hereafter, by an English population. (Lucas, p. 296)

Le Bas-Canada, maintenant et toujours, doit être gouverné par la population anglaise. (1948, p. 312)

Comme en font foi les énoncés qu'on vient d'analyser, les traductions du Rapport Durham sont bel et bien imprégnées de l'esprit de conquétisme. On a vu que l'idéologème de «la Conquête» se singularise surtout par l'assujettissement du processus traduisant à des normes discursives non pas issues du discours sur le Rapport Durham, mais plutôt sur la relation antagoniste découlant de la Conquête. Quant à l'évolution du conquétisme et du discours sur la Conquête, il faut surtout retenir que //

l'idéologie dominante qui marque la première traduction et en bonne partie la deuxième, et qu'on a qualifié de traditionaliste, véhicule un discours sur la Conquête comme imposition d'un régime socio-politique étranger. C'est ainsi qu'on peut déceler, dans les quelques énoncés où est manifeste le travail de cette première fonction de l'idéologème, une forme de nostalgie à l'endroit du régime précédent, soit le Régime français. Cette idée d'incompatibilité entre les deux «régimes» et l'idée de supériorité d'un régime par rapport à l'autre, toutes deux introduites par ces énoncés, débouchent à leur tour sur une condamnation, parfois sévère, du libéralisme durhamien et, de façon plus globale, anglo-saxon.

Enfin, on peut noter que la deuxième fonction de l'idéologème, qui présente la Conquête d'abord et avant tout comme la grande défaite des Canadiens français, s'applique essentiellement à la dernière traduction ainsi qu'à une certaine partie de la traduction de 1948 (exactement le tiers des énoncés comportant des modifications), d'où l'on peut conclure au lien entre le modernisme québécois, qui commence à se définir quelque part entre 1945 et 1960, et la transformation du discours sur la Conquête : à partir de ces années s'installe un discours, dans les milieux nationalistes, sur la nécessité de mettre fin à l'état de peuple conquis. C'est presque toujours la Conquête, et non la Rébellion de 1837-1838, qui incarne le symbole de cet état : ainsi le discours victimaire est-il beaucoup mieux servi par «nous avons été conquis», en identifiant

clairement l'agent, que par des formules du type «nous nous sommes en quelque sorte (re)conquis lors de la Rébellion en ne répondant pas en majorité et avec détermination à l'appel des Patriotes».

NOTES

1. Ce constat s'est manifesté sous diverses formes au cours de ce siècle. Certains ont contribué au débat en tant qu'universitaires ou intellectuels, comme Léon Dion ou Henri Bourassa; d'autres ont choisi principalement l'action politique, comme René Lévesque; enfin, il y a ceux qui ont privilégié le dialogue avec l'interlocuteur canadien, comme André Laurendeau, dont on retiendra surtout le rôle au sein de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme qui s'est tenue dans les années soixante.

2. Christian Dufour, Le défi québécois, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989, 176 p.; La rupture tranquille, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 176 p.; Guy Laforest, Trudeau et la fin d'un rêve canadien, Sillery, Septentrion, 1992, 265 p.

3. Laforest rappelle la définition du «conquétisme» qu'en donnait l'historien Ramsay Cook en 1971 dans The Maple Leak Forever : «The interpretation of the meaning of the Conquest is one of the most important subjects in the intellectual history of French Canada. Each generation of French Canadians appears to fight, intellectually, the battle of the Plains of Abraham again» (Ramsay Cook cité par Guy Laforest, Trudeau et la fin d'un rêve canadien, p. 234)

4. «Mais si le Québec et ses intellectuels n'ont pas encore dépassé la Conquête, on peut en dire autant du Canada anglophone et de ses penseurs» (Guy Laforest, *ibid.*, p. 234).

5. Laforest insiste sur l'incompabilité entre le libéralisme durhamien et le principe politique de dualité : «L'idée fondamentale de Lord Durham et de l'Acte d'Union de 1840, c'est celle selon laquelle la dualité - ou le dualisme - équivaut à la division. Qu'il s'agisse de deux nations, deux peuples, deux races ou deux sociétés distinctes, leur coexistence et leur reconnaissance dans les institutions publiques d'une société politique ne peuvent mener qu'à des conflits perpétuels» (Guy Laforest, *ibid.*, p. 238).
6. *Ibid.*, p. 244.
7. David Bercuson et Barry Cooper, Deconfederation : Canada without Quebec, Toronto, Key Porter, 1991, 180 p.
8. Janet Ajzenstat, The Political Thought of Lord Durham, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987, 137 p.
9. Ramsay Cook, «Alice in Meechland or the Concept of Quebec as a Distinct Society», dans Michael Behiels (dir.), The Meech Lake Primer : Conflicting Views of the 1987 Constitutional Accord, Ottawa, University of Ottawa Press, 1989, p. 147-160.
10. *Ibid.*, p. 234.
11. Christian Dufour, Le défi québécois, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 161.
12. *Ibid.*, p. 28.

CONCLUSION

La première chose qu'une analyse comparée des différentes traductions du Rapport Durham a permis de constater, c'est le lien qui unit la facture de chacune des versions à «ce qui se dit» dans la société québécoise au moment de la réalisation de chacune d'elles. En fait, l'analyse comparée de ces traductions a permis de définir, par rapport aux objets de discours que sont le Rapport Durham et la Conquête, ce qui constituait l'«acceptable discursif» sur l'un ou l'autre à chacune des années-charnières. Une «lecture idéologique» des traductions a mis au jour l'ensemble des composantes du réseau idéologique de chacune d'elles, ainsi que les idéologèmes dominants et secondaires qui les font s'inscrire dans tel credo idéologique plutôt que tel autre. On a vu, par exemple, que le travail d'un idéologème secondaire pouvait être hégémonique dans telle traduction et à peu près inexistant dans une autre. Sur une échelle plus globale, il a été possible, à partir des variations notées entre le travail des idéologèmes secondaires d'une traduction à l'autre, d'éclairer l'«acceptable discursif» dans les périodes que séparent deux traductions¹ et, plus spécifiquement, de montrer quels facteurs se sont transformés pour qu'on puisse parler de période de transition² du discours social (comme c'est notamment le cas de la période entre la Seconde Guerre mondiale et le début de la Révolution tranquille). La lecture idéologique comparée des traductions du Rapport Durham a surtout permis de démontrer que les contraintes du sujet traduisant sont

d'abord et avant tout d'ordre discursif, que le processus traduisant ne s'opère pas sous vide, à l'abri des normes imposées à toute forme de discours dans un état de société donné.

Un des objectifs de ce travail était de mesurer l'évolution de la caractérisation du Canadien français ou Québécois et de l'Anglais au fil des traductions, c'est-à-dire de faire ressortir, sur une période où s'établit une formation discursive sur un objet de discours (le Rapport Durham ou la Conquête), la perception que la société canadienne-française ou québécoise a d'elle-même et comment cette dernière se perçoit distincte de l'Autre. On a vu, par exemple, qu'avec la transformation des valeurs traditionnelles en des valeurs «modernes», le Canadien français cesse de se voir et surtout de se définir, dans le discours social, comme appartenant à un «bon peuple»; on a pu aussi constater que les valeurs pécuniaires et la recherche du bonheur matériel cessent d'être véhiculées, dans le discours social de la Révolution tranquille, comme l'apanage de l'Autre et, de plus, de quelle façon ces valeurs tendent à se collectiviser dès lors que le Québécois des années soixante s'en imprègne¹.

Un deuxième objectif était de mesurer l'évolution de la relation de type antagoniste qui a caractérisé le discours social canadien français et québécois depuis la Conquête, moment originel de l'esprit de conquétisme, que nous avons défini comme foyer idéologique de plusieurs modifications traductionnelles : en fait,

l'analyse des modifications relevant de l'esprit de conquêtisme a démontré que la seule transformation admise dans le discours social sur la Conquête, est celle où la Conquête cesse d'être véhiculée comme l'imposition d'un système politique étranger pour devenir, comme le dit si bien Christian Dufour, une «défaite permanente», une «défaite institutionnalisée». Et pourtant, cette transformation du discours social sur la Conquête, somme toute contemporaine, n'amène à son tour aucune transformation dans le discours sur la relation entre le Canadien français ou Québécois et l'Anglais, cette relation demeurant de type conquérant/conquis.

L'analyse des traductions proprement dites a révélé, quant à elle, que les première et troisième traductions partagent l'ensemble des traits communs de l'hégémonie discursive de leur époque respective: l'homogénéité relative du discours social dans la société canadienne-française en 1839 et dans la société québécoise en 1969 fait en sorte que les modifications propres à ces deux traductions reflètent assez fidèlement la situation de discours dominant unique dans laquelle elles ont été réalisées. C'est, bien entendu, la traduction de 1948 qui intéresse davantage à cause du nombre de modifications qu'elle renferme, mais aussi et surtout parce que, comme nous l'avons souligné dès l'étape de contextualisation, elle a été réalisée lors d'une période de transformation importante du discours social, qui s'est opérée de deux façons : d'une part, la traduction donne certaines indications que l'entrée du Québec dans la modernité est en voie de transformer le discours traditionaliste

qui y prédomine depuis plus d'un siècle; d'autre part, et tout en présentant certains signes qui illustrent que son discours se distancie de l'idéologie traditionaliste, elle s'insère dans un mouvement d'opposition à l'idéologie libérale dite de «rattrapage et de contestation» qu'a précipité, entre autres, la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, les contradictions internes à la structure idéologique de la traduction du Rapport Durham de 1948, la complexité de cette structure et le ton véhément qui anime certaines des modifications commentées sont autant d'éléments qui nous permettent d'abonder dans le sens des propos de Pierre Popovic sur le discours social au Québec de 1948 à 1953 :

Le discours social de ces années comprend un éventail de formations discursives qui disputent de thèses et de réfutations avec d'autant plus de virulence et de passion que la grande dépression des années 1930, la crise de la conscription et la seconde guerre mondiale ont accéléré l'effritement du consensus sur lequel reposait la société québécoise. Celle-ci restait en grande partie une société traditionnelle. [...] La remise en question critique de [ce traditionalisme] est avancée, quoique encore difficile et tissée de contradictions, dans le Québec du milieu du siècle¹.

Enfin, cette étude aura permis, nous l'espérons, de faire la preuve que le texte traduit, à l'instar de toute production textuelle, littéraire ou autre, occupe une place et une fonction spécifiques dans le discours social; que la traduction, à l'instar de toute pratique sémiotique, est assujettie aux normes discursives propres à un état de société donné, à une époque donnée. Analyser chacune des traductions du Rapport Durham, voir en quoi elles recourent

l'hégémonie discursive et les idéologies qui leur sont contemporaines, c'était également chercher à comprendre ce que renferme potentiellement le Rapport Durham pour qu'il se révèle un lieu discursif aussi propice au travail des idéologèmes dominants et secondaires. Si ce rapport, vieux de plus de cent cinquante ans, est à ce point riche sur le plan de l'analyse du discours social québécois, s'il est admis que chaque retraduction ou réédition a été réalisée à des moments-clés de l'histoire politique de cette société, c'est que le discours sur le Rapport Durham ou sur la Conquête était toujours possible, acceptable et qu'il occupait toujours une fonction capitale dans les différentes formes qu'a adoptées le nationalisme canadien-français et québécois à travers les époques: celui-là ayant de tout temps bien servi celui-ci. Seule une redéfinition de la relation Québec-Canada, de leur contexte politique commun, pourrait amener une caractérisation du Québécois et de l'Autre qui différencierait de celle qu'on a observée, une relation entre ces deux groupes qui mettrait fin à l'esprit de conquétisme de part et d'autre. Or, une retraduction du Rapport Durham réalisée dans ce nouveau contexte politique n'occuperait plus une fonction aussi importante dans le discours social québécois, d'où alors son improbabilité.

NOTES

1. On a noté, par exemple, comment l'«acceptable discursif» pendant la période dite des «cent ans de conservation» s'est traduit par une absence quasi totale de débats sur la question nationale et, pour ce qui nous intéresse plus spécifiquement, par la non-retraduction du Rapport Durham et la non-réédition de la traduction de 1839.

2. Sur la transformation du discours social dans un état de société, on retiendra ce passage de Pierre Popovic :

«Un discours social ne se modifie pas d'un bloc, ses règles topiques ne se bouleversent pas d'un coup, sa chimie ignore les précipités. La vie de la rumeur ne passe pas spontanément d'un état à un autre et son évolution, qui n'a rien de commun avec ce qui s'appelle parfois le progrès des idées, n'est pas réductible à un schéma dialectique sommaire. Des glissements, des déplacements, des permutations axiomatiques, des retours de flamme, des changements et des échanges de points de vue, des reformulations, de légères altérations des présupposés argumentatifs, des doutes qui s'insinuent au coeur d'une évidence, le vacillement de tel fondement de la croyance ou du vraisemblable, des lézardes qui se mettent à sillonner dans le dispositif narratif sous-tendant le dicible : ce sont de semblables mécanismes qui régissent le devenir du discours social» (Pierre Popovic,

La contradiction du poème : poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953, Cadiac, Éditions Balzac, 1992, p. 427).

3. Pour une lecture générationnelle ou, du moins, plus socio-culturelle que politique du «collectivisme de la Révolution tranquille» - ce qui la rend, en fait, singulière parmi les études sur le Québec des années soixante - on consultera : François Ricard, La génération lyrique, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

4. Cf. note 12 du chapitre 3, p. 124.

5. Pierre Popovic, La contradiction..., p. 51-52.

BIBLIOGRAPHIE

I. Corpus de base

DURHAM, John George Lambton, Lord Durham's Report on the Affairs of British North America, éd. C.P. Lucas, Oxford, Clarendon Press, vol. II, 339 p.

--, Rapport de Lord Durham, Haut-Commissaire de sa Majesté, &c. sur les affaires de l'Amérique Septentrionale Britannique, [s.l.: s.n.], 1839, 78 p. (traduction parue dans le journal Le Canadien).

--, Le rapport de Durham, présenté, traduit et annoté par Marcel-Pierre Hamel, [Montréal], Éditions du Québec, 1948, 376 p.

--, Le rapport Durham, traduit par Denis Bertrand et Albert Desbiens, Montréal, Éditions Ste-Marie, 1969, 156 p.

--, Le rapport Durham, traduction et introduction de Denis Bertrand et d'Albert Desbiens, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1990 (édition revue et corrigée de 1969), 317 p. (coll. «Typo»).

II. Corpus secondaire

A. Ouvrages sur Durham

AJZENSTAT, Janet, The Political Thought of Lord Durham, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1987, 137 p.

CRAIG, Gerald M., éd., Lord Durham's Report. An Abridgement of Report on the Affairs of British North America, Toronto, McClelland and Stuart, 1963, 179 p.

NEW, Chester W., Lord Durham. A biography of John Lambton, First Earl Of Durham, Oxford, Clarendon Press, 1929, 612 p.

B. Ouvrages généraux

BALTHAZAR, Louis, Le bilan du nationalisme au Québec, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1986, 212 p.

BERCUSON, David J. et COOPER, Barry, Deconfederation : Canada without Quebec, Toronto, Key Porter, 1991, 180 p.

BLANCHARD, Raoul, Le Canada français, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 128 p. (coll. «Que sais-je?»).

BOUCHARD, Claude, LACOURSIÈRE, Jacques, PROVENCHER, Jean et VAUGEOIS, Denis, Histoire 1534 - 1968, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, 1968, 615 p.

CLIFT, Dominique et McLEOD ARNOPOULOS, Sheila, Le fait anglais au Québec, Montréal, Libre Expression, 1979, 277 p.

CLOUTIER, Édouard, GUAY, Jean H. et LATOUCHE, Daniel, Le virage : l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou Comment le Québec est devenu souverainiste, Montréal, Québec/Amérique, 1992, 181 p.

COOK, Ramsay, «Alice in Meechland or the Concept of Quebec as a Distinct Society», dans Michael Behiels (dir.), The Meech Lake Primer : Conflicting Views of the 1987 Constitutional Accord, Ottawa, University of Ottawa Press, 1987, p. 147-160.

DESROSIERS, Léo-Paul, L'Accalmie, Montréal, Le Devoir, 1937, 148 p.

DION, Léon, A la recherche du Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1987, 182 p.

DUFOUR, Christian, Le défi québécois, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1989, 176 p.

--, La rupture tranquille, Montréal, Éditions du Boréal, 1992,
176 p.

DUSSAULT, Gabriel, Le Curé Labelle. Messianisme, utopie et colonisation au Québec (1850-1900), Montréal, Hurtubise HMH, 1983,
392 p.


FALARDEAU, Jean-Charles, Étienne Parent 1802-1874, Montréal,
La Presse, 1975, 344 p.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine, Dix ans au Canada de 1840 à 1850 : histoire de l'établissement du gouvernement responsable, Québec,
L.J. Demers, 1888, 619 p.

LAFORREST, Guy, Trudeau et la fin d'un rêve canadien, Sillery,
Septentrion, 1992, 265 p.

LAVOIE, Yolande, L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930, Québec, éditeur officiel, 1981, 68 p.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER René et ROBERT, Jean-Claude, Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929), nouvelle édition refondue et mise à jour, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, 758 p. (coll. «Boréal compact»).



MAJOR, Robert, Jean Rivard ou l'art de réussir : idéologies et utopie dans l'oeuvre d'Antoine Gérin-Lajoie, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, 338 p.

POPOVIC, Pierre, La contradiction du poème : poésie et discours social au Québec de 1948 à 1953, Candiac, Éditions Balzac, 1992, 455 p.

RICARD, François, La génération lyrique, Montréal, Éditions du Boréal, 1992, 282 p.

RIOUX, Marcel, La Question du Québec, Montréal, Parti pris et Marcel Rioux, 1980, 270 p.

STRATFORD, Philip, Bibliographie de livres canadiens traduits de l'anglais au français et du français à l'anglais, éd. n° 2, Ottawa, Conseil canadien de recherches sur les humanités, 1977, 78 p.

C. Ouvrages théoriques

ANGENOT, Marc, 1889 : un état du discours social, Longueuil, Le Préambule, 1989, 1167 p.

--, «Présumé, topos, idéologème», Études françaises, vol. XIII, n° 1-2, (avril 1977), p. 11-34.

BRISSET, Annie, Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988), Longueuil, Le Préambule, 1990, 347 p.

FOLKART, Barbara, Le conflit des énonciations. Traduction et discours rapporté, Candiac, Les Éditions Balzac, 1991, 481 p.

KRISTEVA, Julia, Le texte du roman, La Haye/Paris, Mouton, 1970, 209 p.